

# L'Echo de Saint-Justin

Vol. XI, No. 4

Saint-Justin, février 1932.

Rédigé en Collaboration.

## Yamachiche a tété solennellement le 100ième anniversaire de Mme Lamothe

Un Salut du Très-Saint-Sacrement à l'église paroissiale et un grand banquet au couvent

### PLUSIEURS DISCOURS

Yamachiche, dimanche, le 21 février, était en fête. La coquette petite ville des rives du lac St-Pierre s'unissait à la famille Lamothe pour célébrer avec tout l'éclat qu'il convient le centième anniversaire de naissance d'une vénérable aïeule, Mme Antoine Lamothe, qui donna treize enfants à l'Eglise et à la Patrie. Aussi y eut-il cérémonie religieuse et célébration sociale.

Dès l'arrivée du train du Pacifique Canadien qui amenait les parents de Montréal, la foule se pressa aux abords de la petite gare et l'on prit ensuite le chemin de l'église paroissiale, toute pimpante dans sa parure de drapaux aux armes du pape et du Sacré-Coeur.

C'est une entrée triomphale que fit la vénérable aïeule dans ce sanctuaire où elle s'agenouilla si souvent depuis cent ans, où elle vint sans nul doute conter à Dieu ses peines et lui faire part de ses joies.

### La cérémonie religieuse

Sous la direction de M. Napoléon Bellemare, la fanfare jouait la marche des grands jours. L'aïeule vint prendre place sur un prie-Dieu, en avant de l'église, face à la chaise où sont conservés les restes de sainte Eutychiane, apportés de Rome il y a quelques années par le vénéré Mgr Caron, âgé de 86 ans, qui rehaussait la fête de sa présence au chœur.

Revenant à cent ans devant ces balustres, plusieurs fois restaurés et plusieurs fois remplacés, où elle reçut pour la première fois la sainte communion des mains d'un pasteur qu'elle a vu mourir et dont elle a vu mourir plusieurs successeurs, Mme Antoine Lamothe dut ressentir des impressions difficiles à concevoir à l'âge où la vie n'a pas encore commencé à éteindre nos illusions.

Les voix harmonieuses de l'orgue qui chantaient sous les doigts habiles de Mme Nérée Ricard, le cantique que modulaient les choristes et la voix souple et riche de M. Antonio Charbonneau devaient couronner d'une bien douce satisfaction ces longues années de labeur et de sacrifices qu'a vécues Mme Lamothe sur un sol qu'il fallait défricher, au seuil d'un village qui n'était pas construit, au milieu d'enfants qu'il fallait former pour la patrie et pour l'Eglise.

### M. le curé DeCarufel

C'est bien du reste ce que fit res-

sortir M. le curé E.-S. DeCarufel dans l'allocution de circonstance.

"Pourquoi, se demande-t-il, la population s'est-elle attardée après la messe, pourquoi la fanfare, pourquoi l'église paroissiale, malgré les prescriptions liturgiques qui font du carême un temps de pénitence, ont-ils aujourd'hui cet air de fête? C'est que tous veulent remercier le Seigneur des faveurs et des grâces qu'il a si abondamment accordées à notre paroisse pendant ce siècle dont vous Madame Lamothe, êtes la seule survivante et une incarnation bien vénérable".

"L'église et les paroissiens sont en fête aussi, continue M. le curé, parce que nous voulons tous rendre hommage à vos vertus et vous témoigner notre reconnaissance pour les prières que vous faites monter, tous les jours, aux pieds du Très-Haut pour votre famille et pour nous. Les vieillards pieux sont les paratonnerres célestes qui écartent les foudres de Dieu de notre village et de tous les foyers; n'est-il pas juste que nous vous témoignions notre reconnaissance? M. le curé DeCarufel rappellent ensuite les événements les plus saillants de la vie de la centenaire. Mariés à 17 ans et demi, elle se met tout de suite à la tâche. Elle élève une nombreuse famille et a le bonheur de donner une de ses filles à la Congrégation Notre-Dame, Soeur Sainte-Désiré, qui alla se reposer dans le sein de Dieu après quarante ans de vie religieuse.

Et M. le curé termine: "Votre vie, vénérable centenaire, a été une longue chaîne d'actes vertueux, nous vous souhaitons encore de longs jours, et ensuite, la béatitude céleste. Que cette sainte espérance embellisse votre vieillesse."

Après l'allocution, Monseigneur Napoléon Caron, tout courbé sous ses 86 ans et M. le curé donnèrent leur bénédiction à Mme Lamothe, puis on chanta le salve du Très-Saint-Sacrement. M. le curé DeCarufel officiait.

Les enfants de chœur avaient revêtu leurs soutanes des jours de solennité, M. l'abbé Ernest Jacob, vicaire et enfant de la paroisse, assistait au chœur.

### Au banquet

Ce fut ensuite le banquet dans la salle académique du couvent des soeurs de la Congrégation Notre-Dame. A la table d'honneur prirent place: Mme Antoine Lamothe, la centenaire: M. J.-C. La-

mothe, avocat, de Montréal, son fils; Mmes Dionis Girardin et Hercule Milot, ses filles; M. le curé E.-S. DeCarufel, M. Dionis Girardin, l'honorable André Fauteux et M. J. Bombray.

M. Emile Girardin, petit-fils de Mme Lamothe, principal de l'école Olier, de Montréal, lut une adresse, dont le texte suit:

### Vénérable grand-mère,

Non, il n'est pas possible, vous dites-vous en ce moment, que ce soit vrai... que j'aie cent ans... La vie a donc passé bien vite!... Il me semble que tous les grands événements de ma modeste existence, je les ai vécus hier, avant-hier, il y a un an, dix ans tout au plus... mon mariage en 1849 avec votre vénérable grand-père, nos noces d'or en 1899 et sa mort en 1902, la naissance de nos enfants, leurs grands succès, leurs grandes épreuves, leur départ à eux aussi, les uns après les autres, pour un monde dont on ne revient pas, mais où les membres d'une même famille se retrouvent, continuent de s'aimer et veillent sur ceux qu'ils ont laissés...

Eh! oui, c'est bien vrai, vénérable grand-mère, vous avez aujourd'hui cent ans, et s'il plaisait à Dieu de vous garder longtemps encore parmi nous, nous le remercierions de tant d'honneur... N'êtes-vous pas notre reine? Une reine dont les épreuves ont souvent mouillé les yeux, mais qui a donné tout au long de sa vie à sa petite cour l'exemple de la dignité allée à beaucoup de simplicité, l'exemple de l'énergie mêlée à beaucoup de douceur, celui d'une piété robuste tempérée de beaucoup d'indulgence!!!

Au soir de cette fête inoubliable, nous redisons sans doute l'acclamation traditionnelle "Ad multos annos" Nous voulons aussi vous assurer de notre constante et caressante affection, mais surtout graver bien au fond de notre mémoire le souvenir de vos vertus de femme, d'épouse et de mère, pour qu'à notre tour tous et chacun de vos trois enfants, vos dix-neuf petits-enfants, de vos cinquante-trois arrière-petits-enfants gardent sans tache le nom que le grand-père et vous vous nous avez laissés...

### Les discours

Après le banquet, dont le service fut très efficacement et très gracieusement fait par les élèves du couvent qui firent aussi à la centenaire et aux convives le plaisir très délicat de leur chanter, sur l'air des Trois Heures, un morceau approprié à la circonstance et un pot-pourri fort bien rendu, vinrent les discours.

L'honorable André Fauteux déclara que la vue de cette centenaire éveillait en lui une joie sainte et patriotique, qu'il voyait en elle la

survivante d'un âge disparu mais encore cher à tous. Il félicita Mme Lamothe d'avoir donné à la patrie et à notre province un homme comme M. J.-C. Lamothe.

Rendant un hommage ému à sa mère, M. J.-C. Lamothe raconta ses souvenirs et parmi eux les traits les plus propres à faire apprécier le bon caractère de l'héroïne de la fête. C'est avec des sentiments tendres et délicats qu'il décrivit le rôle d'épouse et de mère de cette femme d'Yamachiche encore toute gaillarde, malgré les rides dont les inquiétudes et les soucis maternels ont marqué sa figure, malgré les tâches ardues qui ont légèrement ployé ses épaules et malgré les cent ans qui ont neigé dans sa chevelure.

Un court concert suivit ensuite où l'on entendit le Dr Albert Labrosse, accompagné au piano par Mme Labrosse, dans deux chansons et M. Emile Girardin, accompagné au piano par une religieuse du couvent.

### Les invités

Toute la paroisse se joignit à la famille pour fêter Mme Lamothe. A l'église, la nef et les jubés étaient littéralement bondés, et, dans la salle du banquet, outre ceux déjà nommés qui étaient à la table d'honneur, on remarquait: le maire de Yamachiche, M. Pierre Bellemare qui présidait à la première table; l'abbé Jacob, M. Pierre Bellemare, le notaire O. Bellemare et Mme Bellemare; Mme Léon Désaulniers, M. L. Saint-Louis, Mme E. Ricard, M. H. Lemay, Mme J.-B. Fréchette, M. et Mme Guitard, M. Edouard Lamothe, M. T. Bourassa, Mme Fallon, Mme Adrien Saint-Louis, M. E. Lamothe, M. et Mme Nap. Bellemare, M. et Mme N. Lapointe, M. et Mme T. Dupont, M. et Mme Wilfrid Hamel, M. et Mme Ernest Lapointe.

A la table présidée par M. Omer Milot, le maire de la paroisse, il y avait les convives suivants: Mme Omer Milot, Mmes E. Delorme, E. Couillard, M. et Mme Ovide Blais, M. et Mme Joseph Duplessis, M. et Mme C.-E. Girardin, M. et Mme Henri Girardin, M. et Mme Eugène Girardin, M. et Mme M. Lamy, M. Lucien Duplessis, Mme A. Boivin, M. et Mme Léon Girardin, Mme P. Lemyre, Dr H. Archambault et Mme Archambault, M. et Mme E. Girardin, M. et Mme M. Proulx, Mlle Simonne Duplessis, Mme Henri Lemieux, Mlle M. Lemieux, Dr A. Labrosse et Mme Labrosse, M. C.-D. Girardin, Mlle Jeanne Lamy, M. R. Archambault, Mlle A. Delorme, M. R. Milot, Mlle J. Milot, Mlle Thérèse-J. Vaillancourt, M. Paul Girardin, Mme Henri Connelly, M. Charles Denis, M. et Mme A. Loranget et la belle petite bouquetière, Marielle Lemieux.

## La charité dans le monde

Sous ce titre, un confrère dit en raccourci ce que le monde doit à la charité catholique. Il écrit à ce sujet.

"Une statistique dressée par la "Quinzaine Internationale" donne les chiffres suivants relatifs au développement des oeuvres de la charité catholique dans le monde.

Assistance aux malades, infirmes et vieillards: 15,700 hôpitaux; 752,000 lits; 135,000 personnes consacrées à cette oeuvre.

Education: Instituts, 13,400; lits 668,000; personnel, 70,000.

Assistance semi-hospitalière: 96,300 fondations; moyenne journalière des assistés, 2,389,000.

Assistance à domicile: 140,000 oeuvres.

Nombres de catholiques qui s'y dévouent: religieuses, 350,000; religieux 32,000; professionnels, 120,000; volontaires sans rétributions, 6,650,000.

Cette armée imposante de la charité et la lutte sans relâche qu'elle mène avec abnégation contre la misère et la souffrance sont un témoignage non seulement de la vitalité de la religion catholique, mais aussi de la grandeur de sa mission.

Et c'est une réponse aussi à l'injustice et à la mauvaise foi de ses détracteurs. Trouve-t-on, en effet, pareil dévouement parmi les libres-penseurs?

## Une Biographie romancée de Laurier

Un écrivain français vivant à Montréal, M. Robert Rumilly, a fait paraître chez un grand éditeur parisien une "biographie romancée" de Sir Wilfrid Laurier, qui est maintenant en librairie au Canada. Préfacé par M. René Dommic, ce livre est un de ceux dont on parle le plus à Paris actuellement, et son succès est aussi grand à Montréal et à Québec. M. Rumilly, grâce à des renseignements de première main, dont certains étaient inédits, a pu nous montrer Laurier intime, dans ses heures de détente, aussi bien que Laurier député, chef de gouvernement, et représentant avec éclat notre pays aux conférences impériales.

Certaines périodes de la vie de Laurier, comme son mariage, tiennent du roman, d'autres de l'épopée. Le livre où tout cela est imprimé, avec des qualités littéraires hors de pair, doit être lu par tous les Canadiens. Un critique a déjà souhaité que certains passages en soient appris par coeur dans nos écoles.

**L'ECHO DE SAINT-JUSTIN**

JOURNAL MENSUEL

**W.-H. GAGNE,**

Editeur-Propriétaire,  
SAINT-JUSTIN, QUE.

Le prix de l'abonnement est de 75 cents par année pour le Canada et \$1.00 pour les Etats-Unis, payable d'avance.—Toute année commencée est due en entier.

Pour le tarif des annonces, impressions, etc., on voudra bien s'adresser à nos bureaux.

**UN LIVRE INTERESSANT**

Un livre qui a pour titre "Charles Huot, artiste-peintre, sa carrière, ses oeuvres," vient de paraître. Il a pour auteur M. Hormisdas Magnan, publiciste de Québec. Le volume est orné de plusieurs photographies qui en doublent l'intérêt. Voici comment M. Magnan présente son travail au public:

"En présentant au public l'étude qui suit sur la carrière et les oeuvres de Charles Huot, artiste-peintre, j'ai surtout eu pour objet de le proposer comme modèle aux jeunes étudiants et artistes Canadiens. Charles Huot a eu un but bien déterminé dès sa tendre jeunesse: il voulait devenir un artiste-peintre de valeur et, pour l'atteindre, il a été un travailleur infatigable et un élève persévérant. Malgré les obstacles nombreux qu'il a rencontrés sur son chemin il a été fidèle à la belle profession qu'il avait embrassée par goût et qu'il aimait de toute son âme."

Une préface de M. Alphonse Désilets, poète et littérateur, apprécie l'oeuvre de M. Magnan et en montre la portée patriotique et éducative. Voici ce qu'il dit:

"Tous les amis de l'art au Canada Français et tous ceux qui sont fiers du génie de leur race, vont apprendre avec joie que M. Hormisdas Magnan a fait revivre un grand peintre de chez nous par une étude de Charles Huot."

"L'auteur de la présente étude, en immortalisant cette figure exemplaire propose à nos jeunes étudiants le plus vaillant modèle de sincérité et d'ardeur au travail. Car, en ceci comme en tout autre domaine, il n'est rien qui vaille l'étude et la pratique ardue pour conduire un artiste à l'immortalité. Charles Huot a aimé son pays et glorifié le nom Canadien, etc. Le livre de M. Magnan mérite d'être lu en entier, car l'oeuvre de Charles Huot est vraiment intéressante, éducative et saine."

En vente chez l'auteur, 6 rue Fraser, Québec, aux prix suivants: 1 exemplaire, 35 cents; 3 exemplaires, \$1.00; 12 exemplaires, \$3.00; 100 exemplaires, \$20.00. — Payable par mandats-poste ou chèques acceptés. Expédié franco par la poste.

**L'HON. M. PERRAULT PRESENTE SA NOUVELLE CARTE ROUTIERE**

L'hon. M. Perrault, Ministre de la Voirie vient de distribuer aux députés, aux conseillers législatifs et aux journaux l'édition de 1932 de la carte routière de la province de Québec.

La carte de cette année, comme celle des années précédentes, se distingue par le nombre et la variété des renseignements pratiques que l'on a réussi à y incorporer. La carte routière de Québec est par excellence le vade mecum de l'automobiliste et elle est indispensable à celui qui a l'intention de voyager quelque peu dans la province.

L'édition de 1932 a subi plusieurs améliorations qui la rendent encore plus parfaite. On a par exemple, tout en augmentant les matières, réduit le format de façon appréciable, ce qui rend la consultation plus facile et la carte moins encombrante que jamais.

La carte routière de Québec est bilingue et conserve son mode de pliage en accordéon si apprécié des automobilistes.

Voici quelques-unes des matières contenues dans l'édition de 1932.

**COTE PRINCIPAL**

Carte routière et touristique générale de la province de Québec.

Carte à grande échelle du district de Québec.

Carte à grande échelle du district

de Montréal.  
Liste des grandes routes de Québec.  
Signaux routiers.  
Règlements des douanes canadiennes et renseignements à l'usage des touristes étrangers;  
Vitesses permises dans la province de Québec;  
Renseignements divers.

**VERSO**

Plans indiquant l'entrée et la sortie des principales cités et villes de la province;

Table des distances;  
Choses essentielles que les automobilistes doivent savoir;

Cités et villes de la province de Québec, avec population;

Chemins de fer; lignes de navigation, services d'autobus,  
Loi de la chasse et de la pêche;

Cartes décrivant certains tours suggérés dans la province.

La carte est, dès maintenant, à la disposition des automobilistes, et on peut se la procurer gratuitement soit en écrivant, soit en se présentant soi-même au Bureau de Renseignements du Département de la Voirie au Parlement, à Québec; aux bureaux du Club Automobile de Québec, 2 ave Chauveau, Edifice Carrel; au bureau du Département de la Voirie, à Montréal, 100 rue Notre-Dame Est; ainsi qu'au bureau du Royal Automobile Club of Canada, à Montréal, Edifice New Birks.

L'hon. M. Perrault a donné instruction d'adresser immédiatement la carte de 1932 aux milieux de clubs d'automobiles, d'associations de tourisme, de chambres de commerce et d'agences de voyages qui en font la distribution parmi les touristes des autres provinces et des Etats-Unis.

La province de Québec recevra donc dès maintenant une publicité considérable en vue de la prochaine saison du tourisme.

La distribution totale pour la saison s'élèvera à au-delà de un demi-million de copies.

**LE DERNIER RECENSEMENT FIXE A 10,353,778. LE CHIFFRE DE LA POPULATION DU DOMINION**

C'est ce qui ressort d'un rapport officiel publié par le Bureau fédéral des statistiques. — La représentation aux Communes.

**LA POPULATION PAR PROVINCE**

D'après un rapport du recensement publié aujourd'hui, la population du Canada a augmenté d'un million et demi depuis dix ans, soit dans la proportion de 17.82 p.c. Alors qu'il y a dix ans, la population du pays était de 8,787,949, elle est maintenant de 10,353,778.

La province d'Ontario arrive en tête, avec une population de 3,426,488, soit une augmentation de 16.80, moindre toutefois, proportionnellement, que plusieurs autres provinces, en particulier la Colombie-Anglaise, qui a vu le nombre de ses citoyens augmenter dans la proportion de 31.38 p.c.

Québec a une population de 2,869,793, ce qui veut dire une augmentation de 21.56 p.c. L'Alberta et la Saskatchewan enregistrent des gains de 21.62 p.c. et 23.63 p.c. respectivement.

Une nouvelle répartition de la représentation aux Communes devient nécessaire. On sait que c'est sur la province de Québec qu'est basée la représentation, celle-ci ayant droit à 65 députés. Le nombre des députés à Ottawa ne changera pas, mais la Nouvelle-Ecosse en aura deux de moins, le Nouveau-Brunswick un, tandis que l'Alberta en aura un de plus et la Colombie-Anglaise deux.

Les chiffres fournis aujourd'hui sont sujets à correction, mais il semble bien que le nombre des députés sera ainsi réparti: Ile du Prince-Edouard, 4; Nouvelle-Ecosse, 12; Nouveau-Brunswick, 10; Québec, 65; Ontario, 82; Manitoba, 17; Saskatchewan, 21; Alberta, 17; Colombie-Anglaise, 16 et Yukon, 1.

Les rapports complets indiquent que la Colombie-Anglaise a une population de 689,210, soit une augmentation en dix ans de 164,628. Le Yukon, dont la population est de 4,213 enregistre une augmentation de 65, tandis que le nombre des habitants des territoires du Nord-ouest est de 7,133, diminution de 855.

Voici un tableau comparatif de la population depuis le dernier recensement:

Province	Population	
	1931	1921
Canada	10,353,778	8,787,946
Ile du P.-E.	88,040	88,615
Nouv.-Ecosse	512,027	523,837
Nouv. Bruns.	408,251	387,876
Québec	2,869,793	2,360,665
Ontario	3,426,488	2,933,662
Manitoba	699,841	610,118
Saskatchewan	921,281	757,510
Alberta	727,497	588,454
Colombie-Ang.	689,210	524,582
Yukon	4,213	4,157
Territ. du N.-O.	7,133	7,988

**LES ANIMAUX A FOURRURE**

Il s'est écrit bien des choses depuis quelques années sur l'importance de l'industrie des animaux à fourrure, dans la province:—

L'humble signataire de ces lignes a eu l'honneur, plusieurs fois, de donner, par la voix des journaux, ses opinions sincères, quoique non expertes, en la matière:—

Je puis me rendre le témoignage que je n'ai jamais manqué, au cours de mes écrits ou de mes conversations, de conseiller un élevage en proportion des moyens de l'acheteur, et j'ai toujours prétendu, comme je le prétends encore, que le renard de toutes sortes, au prix qu'on le vendait il y a 2 ou 3 ans, devait infailliblement aboutir à une cruelle déception:—

J'ai toujours dit et je le répète que le vison à \$300 ou \$400 le couple, malgré son utilité domestique, était un prix prohibitif et favorisait l'importation de sujets étrangers:—

Cette franche expression d'opinion m'a valu quelques maigres approbations, mais beaucoup plus d'amers reproches de la part de certains éleveurs experts... en spéculation:—

Cependant, aujourd'hui, les gros éleveurs comme les petits se rendent compte de la justesse des observations d'alors:—

On fut scandalisé, en certains milieux, parce que j'ai prétendu que l'élevage des animaux de luxe, et dont la raison d'être ne repose que sur les folies de la mode, cette incorrigible capricieuse qui couvre les épaules de nos belles en été, et les expose aux morsures du froid en hiver, ne pouvait servir de base à un élevage durable, raisonnable et raisonné:—

Où sont les belles déclamations de ceux qui, chiffrent en mains, promettaient du 500% à l'acheteur? Qui a eu raison?

Et je ne crains pas de dire comme toujours que si l'aspirant éleveur avait placé la moitié, que dis-je, le tiers de l'argent qu'il a investi dans les animaux à fourrure à la mode, dans l'élevage des animaux à fourrure pratique et d'utilité domestique, comme le chat sauvage et le vison, il aurait proportionnellement fait plus d'argent avec beaucoup moins de risque:—

La bonne foi de ceux qui vendaient leurs animaux \$700, \$1000 et plus le couple pour le renard, \$300 ou \$400 le couple pour le vison n'est pas mise en doute, car la plupart se sont illusionnés eux-mêmes et plusieurs sont en liquidation forcée actuellement, mais leur jugement a fait fausse route et les conséquences étaient inévitables sous les circonstances:—

Aujourd'hui, à cause de la dépression, dans tous les domaines, les animaux à fourrure, excepté le chat sauvage et le vison, sont tombés en dessous de la normale:—

Cependant les connaisseurs et les gens avisés s'accordent à dire que cette situation n'est que passagère, et que chaque chose reprendra sa place avant longtemps, mais sur une base raisonnable cette fois:—

Les animaux à fourrure ne verront plus les prix d'il y a 3, 4 ou 5 ans, pas plus que les produits agricoles ne verront les prix de la guerre:—

Souhaitons-le pour la stabilité des affaires et l'équilibre entre les différents produits et les différentes branches du commerce:—

Mais ce qui est à remarquer pour l'instant, c'est la fermeté du marché sur le chat sauvage et le vison:—

Ce fait ne peut s'expliquer autrement que par l'utilité domestique des fourrures de ces animaux, et à leur durabilité, sans compter que la mode en fait aussi ses beaux dimanches:—

Ces animaux doivent donc nous inspirer une confiance absolue puisqu'ils ont su traverser la crise sans être atteints sensiblement, contrairement aux autres espèces:—

L'acheteur peut donc y investir un capital raisonnable, selon ses moyens, sans craindre la perte, car il est certain qu'il y aura toujours preneur pour ces fourrures utiles:—

Sans compter que l'élevage de ces animaux n'est qu'à ses débuts, et que le nombre de fermes en est très restreint:—

Comme le chat sauvage et le vison sont très rares, à l'état sauvage, et qu'ils le deviendront de plus en plus si le gouvernement n'amende pas notre boiteuse loi de chasse, ce sont les éleveurs qui auront à alimenter le marché:—

Dans un sens ou dans l'autre, l'éleveur de ces animaux y trouvera toujours son compte, soit en les vendant pour fins d'élevage ou pour la fourrure, soit en les utilisant pour fins domestiques au lieu d'aller les acheter au magasin en se faisant passer du lapin en guise de seal, de la martre de foche pour du vison européen ou autres falsifications analogues:—

Prix d'achat minime, enclos peu dispendieux, frais de nourriture insignifiants, marché stable et durable, voilà autant de motifs qui favorisent l'élevage de ces animaux de préférence à tous autres.

J. DesRosiers.

Février, 1932.

**ANIMAUX A FOURRURE**

Chats sauvages adultes: le couple: \$35; le trio: \$50.

Visons: le couple: \$70; le trio: \$100.

Femelles accouplées, chat sauvage: \$25; visons: \$40.

Tous animaux de la province. Elevés en captivité:—

J. DESROSIERS,  
St-Guillaume, Qué.

**LE MIRACLE DE LOURDES S'EST RENOUELE DEVANT DEUX PETITS VILAGEOIS**

Si l'on en croit le témoignage de milliers de pèlerins que maintes apparitions de la Vierge ont fait accourir dans un humble petit bourg de l'Espagne. — Ce n'est pas cette fois la Vierge glorieuse mais la Mère des Douleurs, vêtue de noir, la poitrine transpercée d'un glaive, qui parle aux petits enfants. — L'Eglise n'a pas encore voulu se prononcer sur ce prodige, mais les savants admettent qu'ils sont impuissants à l'expliquer.

Dans un site sauvage, comme on en trouve beaucoup en Espagne, notamment dans les provinces basques, aux montagnes abruptes et aux riches vallées, à quelques mètres de la route de Beasain à Zumarraga, dans la Navarre, se trouve le quartier Santa Lucia, dépendant du village d'Ezquioga. C'est là que d'après la presse et la rumeur publique espagnole des faits extraordinaires se seraient déroulés ces temps derniers, qu'il nous a paru intéressant d'aller vérifier sur place.

Il s'agit, on le devine, des apparitions de la Ste-Vierge à deux enfants, Antonia Bénéciartua et Andres Bénéciartua, âgés respectivement de onze et sept ans.

— Lisez et faites lire L'Echo de Saint-Justin. Vous y trouverez des matières intéressantes, des courriers nombreux et des nouvelles importantes.

**Cadeaux de Noces ou d'Anniversaires**

Vous trouverez à notre magasin un très beau choix d'articles pour cadeaux.

Nous en avons pour tous les goûts et à la portée de toutes les bourses.

**Magasin W.-H. GAGNE,**  
SAINT-JUSTIN, P. Q.

Pour vos travaux d'impressions adressez-vous à l'Echo de Saint-Justin un homme de 40 années d'expérience est à la tête de ses ateliers, ce qui vous assure une exécution parfaite de vos travaux et ses prix sont très modérés.

**GERARD DENIS, B.A.L. LL.**

AVOCAT

Bureau: ST BARTHELEMI

Tous les samedis soirs.

Téléphone: 14.

**P.L. CASAUBON, B.A.L.L.L.**

Notaire

Placements sur hypothèque, Règlement de succession, Assurances, etc.

129 Frontenac, — Tél. 112

STE-ELISABETH, — P. Q.

Bureau: 10 rue St-Laurent, — Tél. 66

Résidence: 12 rue St-Laurent

**J-EMILE FERRON**

AVOCAT.

LOUISEVILLE, — QUE.

Bureau: 35 rue Hart — Tél. 415

Résidence: 140 Ste-Julie — Tél.1372

**J.-A. VILLENEUVE**

NOTAIRE

Prêts sur 1ère hypothèque à 7%; Règlement de succession, Administration générale, Etc.

Edifice Banque Canadienne Nationale  
TROIS-RIVIERES, P. Q.

Tél. Bell 35-r-31

**Richard Lessard B. C. L.**

NOTAIRE

Argent à prêter, Règlements de successions, Assurances, Collection.

STE-URSULE, Comté de Maskinongé.

**JOSEPH MERCURE,**

MARCHAND DE NOUVEAUTES

Assortiment considérable et varié dans tous les départements à des prix très modérés.

ST-BARTHELEMI, — P. Q.

**C.-E. DAMPHOUSSE**

Epicier-Boucher

GROS et DETAIL

Commerçant d'animaux de toutes sortes

Toujours en mains viandes de premier choix conservées dans un frigidaire.

LEGUMES DE TOUTES SORTES

Tél. 86 — 7 rue Ste-Elisabeth

LOUISEVILLE, P. Q.

**P.-O. PAQUETTE**

Menuisier et Manufacturier de portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Bois plané, Etc.

ENTREPRENEUR GENERAL

Agent pour les engins a gazoline et à l'huile de Fairbank-Morse.

Entrepreneur-Electricien licencié.  
SAINT-JUSTIN

**OMER RINFRET**

BOUCHER

Et Commerçant d'animaux de toutes sortes, volailles, foin, etc.

GROS ET DETAIL

LOUISEVILLE, — P. Q.

**EUSEBE DIONNE**

ENTREPRENEUR-ELECTRICIEN LICENCIÉ

INSTALLATIONS DE TOUT GENRE POUR LUMIERES ET MOTEURS.

Je vends aussi toutes sortes d'accessoires électriques à des prix défiant toute compétition.

UNE VISITE EST SOLLICITEE.  
42 rue Notre-Dame, LOUISEVILLE.

## AUTOUR D'UN NOM

Bataille sur les Plaines d'Abraham. — L'Anse-au-Foulon ou l'Anse à Wolfe? — Le massacre des noms français dans la géographie canadienne. — Anciens propriétaires et locataires...

Il s'est livré ces jours-ci un autre combat sur les Plaines d'Abraham. Le sort d'un continent n'était pas en jeu comme en 1759. On s'est battu autour d'un nom.

\* \* \*

Des admirateurs de Wolfe, pauvres anglophones qui n'avaient rien de sa largeur d'esprit, voulaient que dorénavant l'anse historique où ses troupes ont pris terre vint porter le nom du général anglais. Ces initiateurs étroits croyaient donner, sans être pays de retour, ce coup de cravache à la fierté française.

Ils ont pensé que l'Anse-au-Foulon aurait plus d'intérêt historique si dorénavant il s'appelait l'anse à Wolfe. La presse québécoise a protesté et avec raison. Ces protestations ne visent pas à diminuer l'un des plus grands soldats que le nouveau monde ait connu, mais elles tiennent que le nom de l'Anse-au-Foulon ne doit pas ainsi périr.

Ce n'est que cela, ce conflit sur les Plaines d'Abraham? Eh! oui, ce n'est que cela, mais ses proportions prennent bien plus d'ampleur qu'il n'y paraît.

\* \* \*

Le cas tout récent de l'Anse-au-Foulon en appelle bien d'autres. Ils sont légion, les noms anglais que l'on a substitués aux français dans la cartographie canadienne.

On aurait établi un système pour obtenir ce résultat qu'on n'eût pas mieux réussi. Nous admettons volontiers qu'il n'y ait pas eu de plan d'ensemble; c'est un sentiment de race qui a porté nos concitoyens anglais à défranchiser les villages, les lacs, les rivières, pour les affubler de noms anglais. Mais précisément c'est un sentiment outré, et c'est une persistante insulte aux fils des découvreurs et des fondateurs.

Les géographes anglophones ont pris à cœur de traduire tous les noms français susceptibles de l'être et rien ne les a arrêtés dans cette besogne, pas plus le ridicule que la stupidité. Ils ont accompli leur travail de Louisbourg à Vancouver et les vocables de France, que l'on a d'un coup de plume convertis à l'Anglo-saxon, doivent facilement se chiffrer au millier. Il appert bien que les anglophones ne se trouvent pas encore satisfaits puisqu'ils tentent une nouvelle descente à l'Anse-au-Foulon.

Si jamais quelqu'un de chez nous s'attardait à étudier la toponymie canadienne, il pourrait écrire un mémoire aussi intéressant que volumineux. Il s'apercevrait que des gens qui ressentaient de l'horreur ou du mépris pour le français ont essayé d'effacer les traces mêmes des Cartier, des Champlain, des LaVérendrye, etc.

Exagération que tout cela? Ce serait désirable. Un bref regard sur la carte nous convainc du contraire.

Il n'est pas besoin d'aller dénicher Port-Royal sous Annapolis ou Louisbourg sous Louisbourg. C'est de la vieille histoire qu'on peut laisser dormir. Il n'y a qu'à jeter un coup d'oeil sur la carte du Canada; on constate que les lacs et les Rivières qui portaient un nom français susceptible d'être traduit ont perdu leur étiquette primitive. Dans l'ardeur de

substituer des vocables anglais, on va jusqu'à transformer Le Pas en "The Pas". C'est un cas entre bien d'autres. Qui trouvera jamais du charme, par exemple, à Lucern-in-Quebec ou à Murray Bay?

Ce zèle d'inconnus est inépuisable. La grande surprise de braves cultivateurs d'une paroisse totalement canadienne-française a été d'apprendre un jour qu'une agglomération de quelques maisons à la croisée de deux chemins s'appelaient Douglasburg. Le nom n'a jamais été connu ailleurs que sur la carte officielle.

Par des procédés de ce genre, on a réussi à créer une toponymie canadienne anti-historique, stupide parfois, rarement heureuse. La petite bataille qui vient de se livrer à Québec autour d'un nom le rappelle et elle offre l'occasion aux érudits d'enquêter sur ce point.

\* \* \*

Quand un parvenu prend possession d'une propriété, il tient le plus souvent à l'appeler d'un nom qui lui convient. S'il possède un brin de délicatesse, il attend toutefois que le propriétaire en soit sorti. S'il le garde comme locataire, il doit savoir attendre encore. Les Canadiens français sont les anciens propriétaires de ce pays et aujourd'hui encore ils doivent en être au moins les locataires...

Dominique BEAUDIN.  
Le Progrès du Saguenay.

## Qu'est-ce que l'homme

"Souviens-toi, homme que tu n'es que poussière, etc..."

Ceci fut dit bien avant l'invention de la chimie, et un savant anglais, le docteur Lawson, vient d'analyser scientifiquement cette "poussière"... Voici ce qu'on y trouve:

- 1o Assez d'eau pour remplir un baril de dix gallons;
- 2o Assez de graisse pour fabriquer sept morceaux de savons;
- 3o Du carbone pour 9,000 crayons à la mine de plomb;
- 4o Du phosphore pour faire 2,200 allumettes;
- 5o Du magnésium pour une dose ordinaire de ce sel;
- 6o Du fer en quantité juste suffisante pour faire un clou de gros-seur moyenne;
- 7o De la chaux de quoi nettoyer une cage à poulets;
- 8o Du soufre, assez pour débarrasser un chien de ses poux...

Amalgamez ces huit substances: eau, graisse, carbone, phosphore, magnésium, fer, chaux et soufre et vous obtenez... un imbécile ou un grand savant! Mais, du point de vue chimique, un Einstein ne vaut pas plus qu'un crétin... Tous ces ingrédients représentant cinq shillings au plus. Ce n'est pas, surtout quand la livre baisse...

"L'Observer", qui cite cette analyse réaliste de la pauvre carcasse humaine, oppose au docteur Lawson la définition de Shakespeare: "Quel admirable chef-d'oeuvre que l'homme! How noble in reason! How infinite in faculty!"  
Vraiment, vivent les poètes!

## Allons, bon!

Une femme tombe d'une fenêtre sur la tête d'un passant.  
—Allons, bon, dit celui-ci sans se troubler, moi qui sortais justement pour ne pas recevoir personne!

## Le bon vieux temps

Lorsque j'entends les gens d'âge mûr et les vieillards se lamenter sur les laideurs du temps présent et regretter "le bon vieux temps", le passé si beau... dans le souvenir, presque toujours, je demeure sceptique.

La parole me revient alors à l'esprit de ce grand-père, très vieux, en visite chez ses petits-enfants: "Je crois, disait-il, que l'on redresse toujours de plus en plus cet escalier: à chacune de mes visites, je le trouve plus dur à monter. Jadis, je l'escaladais en courant; aujourd'hui, son ascension m'essouffle et me fatigue!"

Je demande pardon de mon scepticisme irrévérencieux à ceux qui croient de bonne foi à la grande supériorité morale d'un lointain passé qu'ils regrettent.

Car, sans nier le progrès ou la rétrogradation, je ne puis me résoudre à croire aux changements profonds et rapides de la mentalité générale et des habitudes de vie morale de la société.

Je crois plutôt que beaucoup de contempteurs des temps présents, portant le deuil d'un passé dont ils n'ont retenu que les beautés, ont bien plus changé eux-mêmes que les choses qu'ils regrettent.

Le vieux Ronsard déjà le remarquait:  
Le temps s'en va, le temps s'en va  
Madame.

Las! non le temps, mais nous nous en allons!

S'il est vrai de dire avec Mme de Staël que deux personnes n'ont jamais regardé le même spectacle ni contemplé le même tableau, "a fortiori" doit-on admettre que des yeux et un esprit de soixante ans ne voient ni ne jugent les choses comme des yeux et un esprit de quinze ans.

Ce n'est pas tant la vie qui change, c'est bien plutôt nous qui changeons, et notre jugement est faux lorsqu'il germe de la comparaison de deux situations établies l'une par des yeux de quinze ans et embellie dans le souvenir, l'autre par ces mêmes yeux à soixante ou soixante-dix ans.

Qu'on me pardonne: mais je ne crois guère au "bon vieux temps", et je me refuse à m'enrôler parmi les désespérés qui ne voient que laideurs et tristesses dans le temps présent et appréhensions dans l'avenir.

Ah! certes, notre époque n'est pas exempte de tares; certains ténements morales la rongent qu'ils faut déplorer et contre lesquelles il ne faut cesser de lutter.

Mais à côté des ombres, il y a des clartés dans le tableau, les clartés très pures et très consolantes, et ces clartés, je le crois, je veux le croire, l'emportent sur les ombres.

Avec le poète, je suis tenté de dire, lorsque j'analyse le temps présent, non dans ses apparences mais dans sa réalité:

Et quel temps fut jamais plus fertile en miracles!

Non, ne dénigrons pas notre temps: ce serait injuste et ce serait néfaste.

Pour agir avec aigreur et produire une action féconde, il faut de l'optimisme.

Il ne sert à rien de se plaindre, de geindre, de critiquer, de récriminer, de jeter les bras au ciel en regrettant le passé si beau, si bon,

si moral... Les bras ainsi jetés au ciel retombent bientôt désespérés, inertes et le pessimisme qu'ils révèlent n'est jamais constructeur.  
Jacques HERBE.

## QUI DONC!

Voici le texte d'une affiche particulièrement suggestive que vient d'éditer la Fédération Nationale Catholique;

"Qui donc reproche à l'Eglise de rabaisser l'homme?"

— "Ceux qui revendiquent le singe pour père, le hasard pour maître, le plaisir pour règle, le néant pour fin."

"Qui donc reproche à l'Eglise d'être une religion d'argent?"

— "Ceux qui la dépouillent de ses biens, avec le plus de cynisme pour s'en emparer."

"Qui donc reproche à l'Eglise d'être intolérante?"

— "Ceux qui ne permettent à personne d'avoir d'autres opinions que les leurs."

"Qui donc reproche à l'Eglise d'être l'ennemie des lumières?"

— "Ceux qui, au mépris de la liberté, ont fermé des milliers d'écoles catholiques, par peur de la concurrence et par sectarisme."

"Qui donc reproche à l'Eglise d'être l'ennemie du peuple?"

— "Ceux qui faussent l'histoire, ruinent les oeuvres charitables et volent jusqu'aux fondations des morts."

"Qui donc accuse les catholiques de crédules?"

— "Ceux qui, en secret, consultent les somnambules, les tireuses de cartes, font du spiritisme, ont peur d'être treize à table."

"Qui donc trouve inacceptables pour la raison, des dogmes qu'ont acceptés les plus grands savants: Pascal, Ampère, Leverrier, Cauchy, Pasteur, Branly, etc.?"

— "Des gens qui n'ont rien inventé et croient se donner de l'importance en faisant les esprits forts."

"Qui donc débâtlère avec le plus d'audace contre l'Eglise et ses enseignements?"

— "Ceux qui ne savent pas un mot de la religion ou que ses enseignements gênent."

"Qui donc prétend que toutes les religions sont bonnes?"

— "Ceux qui n'en pratiquent aucune."

"Méfie-toi des préjugés, des calomnies si répandues à flot contre l'Eglise par des meneurs intéressés et par des journaux au service de la Franc-Maçonnerie."

"La religion de St-François d'Assise, de St-Louis, de Jeanne d'Arc, de St-Vincent de Paul, de tes aïeux, qui fit la grandeur de la France, n'est pas indigne de toi!"

## DELIEZ VOTRE LANGUE

Ce petit jeu de société délire la langue et la rend habile, plus souple.

Prononcez les différentes phrases ci-dessous, le plus vite possible.

Un chanteur, enchanteur enchanteur sur-le-champ, en chantant des chants touchants.

La cavale au Valaque avala l'eau du lac et l'eau du lac lava la cavale au Valaque.

Quand un cordier cordant veut accorder sa corde.

Pour sa corde corder trois cordons il accorde.

## OUVRAGES DIVERS

EN VENTE A

## L'ECHO DE SAINT-JUSTIN, St-Justin, P. Q.

Tous ces ouvrages sont expédiés franco par la poste sur réception des prix indiqués.

- Le Coffret ou le Trésor enfoui — Histoire merveilleusement véritable et véritablement merveilleuse. Ruptures, Raccommodements, Demandes en mariage, etc. 0.25
- La Première Canadienne du Nord-Ouest ou Biographie de Marie-Anne Gaboury, arrivée au Nord-Ouest en 1806, et décédée à Saint-Boniface, à l'âge de 98 ans, par M. l'abbé G. Dugast. 0.25
- La Clef des Songes ou explication des songes, visions, apparitions, etc., par un vieux rêveur. 0.15
- Histoire de Jean Bart. 0.10
- Histoire de Jean de Calais. 0.10
- Le Véritable Guide des Jeunes Amoureux — Nouveau recueil de lettres — Déclarations d'amour, Compliments, Aveux, Reproches, Ruptures, Raccommodements, Demandes en mariage, etc. 0.20
- Cartes d'Age, magiques et révélatrices — Infaillibles pour trouver l'âge d'une personne. — Il vous est facile avec ces cartes de découvrir l'âge d'une vieille fille malgré elle. Très amusant. 0.10
- Cartes de Conversation pour les amoureux, consistant en 40 cartes — Questions et Réponses, — et formant un jeu de société des plus amusants. 0.15
- L'Ami des Salons, par Mlle Nitouche. 0.25
- Le Miroir des âmes, ou exposition des différents états des âmes par rapport à Dieu, conformément à la réalité ou aux idées allégoriques de la foi, à l'usage de tous ceux qui désirent leur salut ou qui veulent contribuer à celui des autres. Volume avec nombreuses gravures. 0.35
- Le Petit Livre d'or du Cultivateur. Traité de médecine vétérinaire, contenant 56 gravures et de multiples recettes très utiles pour tous les éleveurs d'animaux, par le Dr W. Grignon, conférencier agricole officiel. 1 volume de 250 pages, de 8 x 5 1/2 pouces. Prix franco. \$1.50
- 350 Recettes de Cuisine, par Mlle Jeanne Anctil, directrice des Ecoles Ménagères Provinciales. Nouvelle édition illustrée, 270 pages, reliure toile solide. Volume indispensable à toute maîtresse de maison. Prix. \$1.00
- Le Manoir Mystérieux ou les Victimes de l'ambition. Roman canadien inédit, par Frédéric Houde. 0.50
- La Fille du Brigand, roman canadien inédit par Pierre L'Écuyer. 0.25
- Le "Membre", roman de moeurs politiques québécoises. 0.40
- Les loisirs d'un homme du peuple, par G. A. Dumont. 0.50
- Les Laurentiennes, poésies, par Benjamin Sulte, 1 volume in-18. 0.30
- Guide des Amoureux et des Gens du Monde. — Ce qu'une femme doit rechercher, ce qu'un jeune homme doit rechercher. — Conseils au jeune homme. — Conseils à la jeune fille. — Le mariage. La lune de miel. — La vie conjugale. — Le mari et la femme. — Mariage pour la montre. — Télégraphie amoureuse, etc., etc. 0.50
- Le Secrétaire Universel, contenant des lettres de bonne année et de fêtes, de compliments, de condoléances, de félicitation, de remerciement, de reproche, d'excuse, de recommandation, de demande, de conseil, d'affaires et de commerce, lettres d'amitié et de mariage, avec des instructions sur chaque sorte de lettres; la correspondance avec le gouvernement, des formules d'actes sous seing privé, avec les instructions sur ces actes, etc. 0.35
- Mille Questions d'étiquette, discutées, résolues et classées par Mme Marc Sauvage, 1 volume. 0.60
- Les Bastonnais, par J. Lespérance, illustré. 0.75
- Collection de "L'ECHO de Saint-Justin"
- Vol. I, novembre 1921 à octobre 1922 \$1.00
- Vol. II, novembre 1922 à octobre 1923 1.00
- Vol. III, novembre 1923 à octobre 1924 1.00
- Vol. IV, novembre 1924 à octobre 1925 1.00
- Vol. V, novembre 1925 à octobre 1926 1.00
- Vol. VI, novembre 1926 à octobre 1927 1.00
- Vol. VII, novembre 1927 à octobre 1928 1.00
- Vol. VIII, novembre 1928 à octobre 1929 1.00
- Vol. IX, novembre 1929 à octobre 1930 1.00
- Causons du pays et de la colonisation, entretiens par Joseph Amusart. 1 vol. in-12, cartonné toile. 0.50
- Une de perdue, deux de trouvées, par G. de Boucherville, 2 vol. in-12. 1.00
- MONTFERRAND (Histoire de Jos) l'athlète canadien, par Benjamin Sulte. Nouvelle édition ornée d'un portrait et de nombreuses gravures. 0.25
- Enfant perdu et retrouvé (I) ou Pierre Cholet. Histoire véritable recueillie par M. l'abbé Proulx, 1 vol., avec gravures. 0.30
- Mille et une Nuits, contes arabes, orné d'un grand nombre de gravures. 1 grand volume. 0.75
- Cuisinière canadienne (nouvelle), contenant tout ce qui est nécessaire de savoir dans un ménage; les recettes les plus nouvelles et les plus simples pour préparer les potages, les rôtis de toutes espèces, la pâtisserie, les gelées, glaces, sirops, confitures, fruits, sauces, puddings, crêpes et charlottes; poissons, volailles, gibiers, oeufs, légumes, salades, etc., recettes pour faire diverses sortes de breuvages, liqueurs, etc., etc. 0.50
- Cuisinière des familles (la). Ouvrage canadien contenant les recettes les plus pratiques et les plus simples pour préparer les potages, les viandes, les poissons; desserts, pâtisseries, breuvage, etc. 0.30
- La Veillée de Noël, pièce du terroir, en deux actes et un tableau, par Camille Duguay. 0.35
- Conscience de Croissants, roman de moeurs canadiennes, par Laurent Barré. Un beau volume de 230 pages. 0.75

Et une foule d'autres...

## Notice sur Mère Marie-Immaculée

SOEUR DU PRECIEUX-SANG

Notre-Dame de Grâce—Montréal

1858 - 1888

(Suite)

Notre chère Mère ne perdait jamais la paix; le calme régnait toujours sur sa figure. Comme elle occupait seule l'Infirmier, la pensée qu'elle privait par là même les autres Soeurs de cet appartement la faisait bien souffrir. Mais lorsqu'on lui eut dit qu'en cela elle ne faisait que l'obéissance, elle n'en parla plus et demeura en paix. Une Soeur lui ayant demandé comment elle conservait toujours la paix, elle lui répondit avec simplicité: "Je ne pense qu'à bien passer le jour présent en me soumettant à tout ce que la Sainte Volonté de Dieu m'enverra. Je mets au-dessus de toutes les petites peines de la vie et de tout ce qui pourrait me détourner de l'adoration. Voilà ce qui fait ma paix et mon bonheur. Un jour, l'Infirmière, en arrivant près d'elle, lui dit sur le ton de la compassion: "Pauvre Mère! Elle reprit aussitôt: "Ne m'appellez pas pauvre Mère, mais heureuse Mère." — Sentant que sa maladie allait se prolonger peut-être encore longtemps, elle fit des instances auprès de Monseigneur l'Archevêque pour être complètement déchargée de la Supériorité. Mais elle ne put l'obtenir. Cependant, vu l'impossibilité où elle se trouvait de remplir cette charge, Sa Grandeur vint, le 5 du mois d'août, nommer une Vice-Supérieure pour gouverner la Communauté en sa place et lui laissa le titre de Supérieure. Quoique cette décision ne satisfaisait pas entièrement son humilité, elle lui donna cependant beaucoup de paix à cause de la responsabilité dont elle se trouvait déchargée.

Plus que jamais, depuis cette époque, notre chère Mère se livra à la vie de silence et d'adoration. Elle ne disait jamais une parole inutile, et attendait au temps de la récréation pour demander ce dont elle avait besoin. Quand on lui demandait pourquoi elle avait attendu si longtemps, elle répondait en souriant: "Cela ne pressait pas, et faut bien offrir quelque chose à Notre-Seigneur." Souvent elle faisait semblant de dormir lorsqu'elle entendait venir une Soeur afin de ne pas parler dans le temps du silence. Un jour, l'Infirmière lui dit: "Ma Mère, vous passez pour dormeuse" — les Soeurs se plaignent qu'elles ne peuvent pas vous voir parce que vous dormez toujours". — "Non, ma fille, lui répondit-elle, je ne dors pas, mais je ne faisais pas cela je parlais trop souvent et ce serait autant d'ôter à Notre-Seigneur. Plus on parle à la créature moins on parle à Dieu." Elle désirait que nous ne lui demandions pas tous les jours comment elle était parce que Notre-Seigneur lui demandait de souffrir en silence. En n'importe quel temps, nous la trouvions toujours dans une attitude recueillie: c'était vraiment le type de la religieuse adoratrice. Elle ne restait jamais la tête découverte, quand on voulait lui faire ôter son bonnet ou lui procurer quelque autre soulagement, elle disait qu'elle ne souffrait pas assez pour cela. Elle a porté jusqu'à la fin son costume com-

plet. Un jour que notre Vénéré Père Monsieur le Curé J.-N. Maréchal était venu la voir à l'Infirmier, nous lui demandâmes de dire à Notre Mère de se reposer un peu en mettant quelquefois sa robe rouge. Voici la réponse que nous fit ce digne Père et qui est le plus bel éloge de la vertu de notre Chère Mère Marie Immaculée: "La vie de votre Mère a été une mort continuelle à la nature, laissez-la mourir comme elle a vécu!" — Celles d'entre nous qui ont été témoins de toute la vie religieuse de cette âme si forte et si généreuse ont pu constater, dans tout le détail de sa conduite, qu'elle tendait toujours au plus parfait. Plusieurs même pensaient qu'elle en avait fait le vœu.

Pour pratiquer l'obéissance, notre chère Mère demandait ses permissions pour les moindres choses. Elle ne sortait pas de l'Infirmier sans en demander la permission, même pour aller au chœur. Elle ne restait jamais à rien faire. Jusque dans les derniers jours, tant qu'il lui resta un peu de forces, elle travailla à un petit ouvrage. Un jour que la voyant si faible on lui demanda de cesser son travail, elle répondit qu'elle voulait réparer pour tant d'autres qui perdent le temps. Par cette réponse et par tout l'ensemble de la vie de notre chère Mère, nous pouvons croire que notre grande mission de réparatrices était le but dominant de cette âme si fortement imprégnée de l'esprit de notre Sainte Vocation. Dans le temps où elle pouvait encore descendre au jardin, elle vit une fois la Lingère qui se trouvait seule à étendre le linge; elle s'offrit pour lui aider, ce qu'elle fit toute essoufflée et toute tremblante, et malgré le refus de la Lingère. Une autre fois, elle voulut aller au lavage durant une petite demi-heure malgré son extrême faiblesse. Elle semblait trouver qu'il lui restait si peu de temps à se sacrifier sur la terre pour l'amour de son Epoux Crucifié, qu'il fallait le faire de son mieux jusqu'à la fin.

Notre chère Mère se mortifiait en tout: on voyait clairement qu'elle avait pour principe, en maladie comme en santé, d'imiter Notre-Seigneur en choisissant toujours ce qui est le plus renonçant et le plus pénible à la nature. Elle choisissait la plus incommode et se servait d'une chaise berceuse que lorsque l'Infirmière l'obligeait à la prendre. Son extrême maigreur lui ayant causé des excoriations, on imagina de lui bourrer une chaise, mais elle ne s'en servit que deux fois, et quelques jours avant sa mort, elle ne put s'empêcher d'exprimer la peine qu'elle avait de voir cette chaise arrangée comme cela. "C'est bon pour des personnes du monde, dit-elle, mais non pour des réparatrices." Elle n'a jamais couché sur un lit de plumes à l'Infirmier, et même elle gardait sa planche sous son matelas. Ce n'est que quelques jours seulement avant de mourir qu'elle l'a ôtée pour ne pas attirer de peine à son Infirmière, si on avait découvert qu'elle lui avait laissé cette planche. Elle gardait son oreiller de paille pardessus ses autres oreillers. — ce n'est que dans les derniers jours qu'elle a consenti à se reposer sur un oreiller de plumes. Jamais elle ne dit un mot de plainte. Quand on la pansait, elle ne laissait pas voir qu'on lui faisait mal. Un jour, l'Infirmière lui ayant demandé si elle la faisait souffrir, — avant de lui répondre, notre chère Mère lui fit promettre de n'en parler ni de lui donner de soulagement, et lui avoua que lorsqu'on la pansait, la douleur lui allait

jusqu'au coeur, que quand on la dérangeait sur son lit pour la mettre mieux, on la mettait plus mal." Vous voyez bien, ajouta-t-elle, que Notre-Seigneur veut que je souffre. Laissez-moi donc endurer quelque chose pour son amour". Durant les longs mois qu'elle a passés à l'Infirmier, on ne l'a jamais entendu se plaindre ni même faire remarquer que l'on faisait du bruit tout près d'elle, dans le Dortoir, surtout à cause des allées et venues presque continuelles. Comme on savait qu'elle souffrait beaucoup de la transpiration durant la nuit, on fermait la clef de la fournaise. Mais elle entendit un jour une Soeur dire qu'il faisait froid la nuit; elle défendit aussitôt de fermer la clef, et souffrit toujours, depuis, la faiblesse que lui occasionnait la chaleur. Malgré ses insomnies, elle ne voulait pas prendre de remèdes pour la faire dormir, disant que l'insomnie était pour elle une grande grâce parce qu'il lui était plus facile de s'entretenir avec Notre-Seigneur durant le calme et le silence de la nuit. Elle ne prenait aucun remède pour soulager ses maux de tête ni pour adoucir le mal de sa gorge et de ses lèvres desséchées par la fièvre. Quand la Pharmacienne lui apportait d'elle-même quelque remède, elle en prenait une fois, et c'était tout, disant que puisqu'elle était pour mourir, ces soulagements n'étaient pas nécessaires. Elle craignait extrêmement d'introduire des abus, et disait que comme Supérieure surtout elle devait donner le bon exemple. Si elle a pris un remède particulier au commencement de sa maladie, ce n'a été que par obéissance, et elle obtint bientôt la permission de cesser, elle n'aurait pas voulu même prolonger sa vie au moyen de ce qui lui aurait paru l'ombre d'un manquement à l'esprit religieux. Un jour, l'Infirmière lui ayant fait remarquer qu'elle ne lui demandait jamais rien, et que cependant les malades ont coutume d'avoir des goûts, surtout dans les derniers temps, voici la réponse que lui fit notre Mère: "Quand on veut en réprimer tous ces besoins de la nature. Quand on s'écoute on peut faire faire le tour de la ville pour avoir ce que notre goût désire, et voilà ce qui occasionne quelquefois tant de manquements à l'esprit religieux et donne tant de trouble aux Supérieures. Une Infirmière doit être prévenante auprès de ses malades, mais aussi elle doit laisser libres celles qui désirent souffrir quelque chose pour Notre-Seigneur. Tout en étant bien charitable, elle doit éviter de favoriser la sensualité et la mollesse." Elle pratiquait si bien ce qu'elle disait qu'elle ne demandait jamais rien pour sa nourriture, — ce qu'on lui donnait était toujours bon. Que les aliments fussent chauds ou froids, fadés ou assaisonnés, elle les prenait tels qu'on les lui donnait et de bonne grâce, dissimulant le dégoût que lui causaient ses maux de coeur et son manque d'appétit. Un jour, l'Infirmière lui apporta par mégarde du mauvais beurre, lui ayant demandé ensuite comment elle avait trouvé ce beurre: "Je l'ai trouvé tel qu'il était", lui répondit-elle. Si elle manifestait un choix pour la nourriture, c'était pour ce qui pouvait être plus pauvre. Elle choisissait toujours le plat le moins bon, et comme l'Infirmière lui dit un jour qu'elle aurait dû prendre de l'autre plat, elle lui répondit avec douceur et simplicité: "Quand vous voudrez que je prenne d'un plat, vous ne m'en apporterez pas d'autre." Elle ne prenait pour collation qu'une petite tranche de pain beurré, et ne voulait

aucune des douceurs que les malades prennent ordinairement. Mentionnons encore un trait, bien que petit, de la vertu de notre chère Mère. Pour le souper, elle ne put prendre durant quelque temps qu'une soupe bien légère; il arriva qu'un soir, elle crut s'apercevoir qu'une autre soeur en désirait pour son souper, elle s'empressa aussitôt de la lui faire donner, manifestant alors beaucoup de joie de manquer du nécessaire, pour faire cet acte de charité. Elle se privait même de boire, malgré la fièvre qui la consumait. Lorsqu'on lui en présentait, elle n'en prenait qu'une ou deux gorgées; et une soeur lui ayant demandé une fois pourquoi elle n'en buvait pas plus, elle lui répondit qu'elle ne prenait que le nécessaire. Elle avait pour maxime, qu'une malade doit profiter des occasions de souffrir pour se préparer au grand voyage de l'éternité. Elle ne disait ce qu'elle souffrait que lorsqu'on le lui demandait et disait alors que c'était parler d'elle inutilement. Une Soeur lui dit un jour: "Ma Mère, souffrez-vous plus aujourd'hui qu'hier?" Elle lui répondit: "Je ne me rappelle pas d'hier. Pensez-vous que je remarque cela? — J'ai bien trop à faire, il y a tant d'âmes à sauver! Il y en a tant qui tombent en enfer! et je pourrais passer mon temps à m'occuper de ma santé avec ces pensées là! Que Dieu fasse sa volonté en moi, c'est tout ce que je demande!" Elle disait de se rendre familier cet acte: Mon Dieu, je veux faire et souffrir pour vous tout ce que vous voulez, et je veux éviter tout ce qui vous déplaît.

Quand nous allions ensemble voir notre chère Mère à l'Infirmier, elle nous recevait avec cette bonté et cette bienveillance qui lui étaient ordinaires, et paraissait vouloir se faire oublier pour ne s'occuper que de nous et de ce qui nous intéressait. Elle nous demandait de prier pour que Notre-Seigneur lui accordât la grâce de pleurer sur ses souffrances. "Que sont nos petites douleurs, disait-elle, comparées à celles que Jésus a endurées dans sa Passion? On a honte de dire que l'on offre quand on regarde Jésus Crucifié, tout ensanglanté, n'étant qu'une plaie depuis les pieds jusqu'à la tête! "Une d'entre nous la voyant un jour bien souffrante, commença à lui dire quelques mots de compassion, mais notre chère Mère prit aussitôt son Crucifix et dit en le fixant d'un regard plein d'amour: "Allez donc vous plaindre après cela!" Elle avait un Crucifix doublement cher parce qu'il avait appartenu à notre Saint Père Fondateur et était enrichi de reliques très précieuses. Elle l'avait habituellement dans les mains et l'appelait son bâton de voyage.

La consommation minait lentement les forces de notre bien-aimée Mère, trop lentement au gré de ses vénéments désirs du ciel. Elle soupirait vers l'heureux moment qui la réunirait à son Divin Epoux. Quoique encore dans cette chair mortelle, on pouvait dire que sa demeure était au ciel. Elle semblait ne plus tenir à ce monde; son âme s'en détachait chaque jour davantage. Une de nos Soeurs la trouvant un jour bien souffrante, lui demanda ce qu'elle pourrait faire pour la soulager: "Je veux le ciel", lui répondit la chère malade, je ne veux que le ciel." Ses ardens désirs n'altéraient cependant en rien sa paix parfaite. Mais épuisée enfin par ses pieuses langueurs et par les progrès continus de la maladie, les symptômes d'une mort prochaine se manifestèrent. Dans une de ses visites, le Médecin la trouva si

faible qu'il recommanda l'administration des derniers Sacraments. Quelle joie pour notre chère Mère que l'heureuse annonce de cette nouvelle! Mais quelle angoisse pour ses filles! Il fallait donc se résigner au grand sacrifice, l'heure de la séparation allait bientôt sonner. Bientôt nous allions être privées des bénédictions que les prières et les souffrances de notre sainte malade attiraient sur notre Communauté, et de l'édification que nous retirions de ses exemples et des conseils que sa douce charité aimait à nous donner, soit en particulier, soit dans les visites que nous lui faisons toutes ensemble. La touchante cérémonie eut lieu le 6 octobre, vers deux heures de l'après-midi, en présence de la Communauté réunie. Toujours calme, notre chère Mère paraissait s'unir avec ferveur aux prières de la Sainte Eglise que récitait notre Vénéré Monsieur le Curé J.-N. Maréchal en lui faisant les onctions saintes. Nous chantâmes ensuite le Cantique au Précieux Sang qui commence par ces mots: "J'espère en toi, Sang de mon Rédempteur;" et celui à la Sainte Vierge: "Mon coeur languit au désert de la vie." Notre bien-aimée Mère paraissait visiblement émue durant le chant de ces cantiques que nous savions être ceux qu'elle aimait de préférence. Elle nous bénit toutes, et nous recommanda spécialement la régularité et la pratique du silence. Puis elle nous assura que lorsqu'elle serait au ciel, elle continuerait à veiller sur sa chère petite Communauté.

Durant quinze jours, l'état de notre chère malade ne parut pas s'aggraver davantage. Elle était d'une extrême faiblesse mais ne changeait rien cependant à ses habitudes de régularité et de mortification. Quoiqu'elle communiât en Viatique, elle se privait de boire depuis minuit, ce qui devait lui imposer une grande souffrance à cause de l'ardeur de la fièvre. Quand on lui demandait pourquoi elle ne buvait pas, elle répondait par son mot ordinaire: "Il faut bien souffrir quelque chose pour Notre-Seigneur." Il n'y eut que l'obésance qui la fit boire avant de communier, ce qui n'arriva que dans les derniers jours seulement. Le 21 octobre, fête de la Pureté de la Sainte Vierge, jour particulièrement cher à notre Mère Marie immaculée, elle exprima le désir de renouveler ses vœux en présence de la Communauté. Nous nous empressâmes de nous rendre auprès de la chère malade qui était sur son lit, mais en costume, avec son manteau de Communion et sa couronne de profession sur la tête. Sa vue nous impressionna tristement, car nous ne pouvions nous empêcher de penser que dans quelques jours peut-être, nous verrions cette Mère si aimée et si digne de l'être exposée exactement de la même manière sur son lit funèbre. Mais notre chère malade ne paraissait pas avoir des pensées aussi tristes que les nôtres, car elle était souriante et adressait un mot de bonté à chacune de celles qui s'approchaient de son lit pour se faire bénir avant de se retirer. Elle nous répétait ce qu'elle nous avait déjà dit bien souvent: combien elle était heureuse de mourir religieuse, et surtout religieuse du Précieux Sang.

(à suivre)

— Lisez et faites lire L'Echo de Saint-Justin. Vous y trouverez des matières intéressantes, des courriers nombreux et des nouvelles importantes.

# L'ECHO DE SAINT-JUSTIN

JOURNAL MENSUEL

## Le soir de la vie chez Louis Veillot

Discours prononcé récemment dans  
la maison même où mourut le  
grand journaliste catholique.—  
Récit d'années douloureuses mais  
magnifiques de ce soldat du  
Christ.

Je n'ai qu'un seul moyen de n'être pas inégal aux deux orateurs qui m'ont précédé: c'est de laisser le plus souvent la parole au grand chrétien que nous fêtons aujourd'hui.

Représentant de sa famille, n'est-ce point mon rôle, au surplus, parmi les admirateurs et les amis qui rendent hommage à la puissance et à la pureté de son oeuvre, d'évoquer surtout les délicatesses et les rayonnements intimes de son âme?

Cette âme, ici-même, après avoir tressailli d'enthousiasmes magnifiques et de généreuses colères, vibra d'émotions poignantes, qui devaient progressivement affaiblir et briser le corps dont elle était captive. Ici, Louis Veillot, sans cesser de combattre jusqu'à l'extrême limite de ses forces et de fleurir jusqu'à l'épuisement de sa sève, acheva, dans les souffrances de l'esprit, du coeur, de la chair, la suprême ascension de sa vie, celle qui, par la mort, nous élève à Dieu.

Lorsqu'au mois de juillet 1872. Il entra dans cette maison, sa santé, malgré quelques fatigues, était toujours robuste et son foyer, sous la direction vigilante et affectueuse de sa soeur Elise, était encore éclairé par le sourire et la tendresse de ses deux filles Agnès et Lucie.

Il quittait cet appartement de la rue du Bac, dont l'arrière-façade, ayant vue sur la terrasse de Montalembert, lui avait permis, un matin de surprendre, avec une douloureuse anxiété, sur la physionomie des médecins consultants, l'inquiétude où les plongeait l'état de l'illustre malade; et, ce jour-là, une fois de plus, il avait ardemment souhaité la réconciliation, qui devait point s'opérer sur la terre.

Il s'installait donc, avec une sécurité joyeuse et paisible, en ce nouveau logis, favorable au travail. C'est "une vieille grande maison, écrit-il, à une amie, l'on dit même un hôtel, très silencieux. Dieu merci, et donnant sur de vastes jardins; j'ai de grandes chambres qui ont presque grand air et je peux

me figurer que je recueille de cent ans... et j'entends trois ou quatre cloches et clochettes de couvent... J'ai accroché sur les murs mes portraits de famille, mon père en habit d'ouvrier, ma pauvre chère petite femme en robe de mariée. Ces murs n'ont rien porté de plus pur, de plus noble, de plus étranger aux bassesses du temps. Mes classiques français sont là dans leur air natal et je me trouve bien".

Deux ans passèrent et, tandis que, dans les grands jardins, l'épanouissement des beaux arbres était en grande partie remplacé par des constructions rigides, la maladie pénétrait dans la demeure d'où s'était envolée la jeunesse.

Le 25 mars 1874, Luce va se cloître à la Visitation. Le chrétien rend grâce à Dieu, le père est brisé de chagrin. "L'animal est blessé dans le coeur, avoue Louis Veillot à Dom Guéranger... Je n'étais habitué à croire que cette enfant parfaite voudrait vivre dans nos boues, qu'elle m'aiderait à passer l'hiver, qu'elle me fermerait les yeux. Mon hiver commence et son départ en a marqué le premier pas. Ce parfum ne m'a été donné que pour ma sépulture. Oui, mon Père, cela est admirable, surnaturel, divin. Mais, mon Dieu, que cela est dur dans les premiers moments!"

Quelques mois plus tard, épreuve physique, mais lourde également de souffrances morales. Au milieu d'un labeur intense et splendide, une attaque brutale immobilise tout à coup la plume et la pensée de l'écrivain. Bientôt, il est vrai, la vie renaît: mais l'inquiétude et l'ébranlement persistent. Louis Veillot a tout compris, et il prévoit tout. Cependant, son premier réflexe, est la soumission: "Mon Dieu, prononce-t-il en regardant la croix, j'accepte ce mal avec toutes ses conséquences."

Or, à peine remis de ce coup, voici qu'il doit conduire Agnès à l'autel, et puis la laisser partir, au bras du commandant Pierron loin de Paris. Sans doute, il est heureux de ce mariage. Il connaissait depuis quelques années son futur gendre. "Il est loyal comme une épée bénie, déclarait-il, et je l'appellerai presque un prêtre de l'épée." Mais, quand même, en son appartement devenu trop vaste. Il n'a plus de filles. "Il est vrai, chère enfant, confesse-t-il à sa commandante, il est vrai que ce petit coin auprès de la fenêtre n'étant plus rempli tout est vide. On se promène toujours, mais les souliers sont pleins de cailloux. Plus de feuilles,

plus de jeux de nature, plus de beautés d'hiver, plus de beautés diverses. Le vide, le vide affreux. Cependant, je suis content, parce que je crois au commandant. Dieu remplira le vide..."

Quatre ans encore, avant le long et cruel silence qui enveloppera sa lente agonie, jusqu'au bout lucide et résignée, quatre ans, dans cette maison qui nous réunit en ce jour, il luttera contre les offensives sournoises et répétées du mal. A des abattements de plusieurs semaines ou même de quelques mois, succéderont des regains d'activité brillante et vigoureuse, qui rendront l'espérance à tous, sauf à lui-même. Il luttera, la main crispée sur le rosaire et les regards fixés au crucifix. Dans un large couloir, dont nous voyons ici les fenêtres il égrènera des centaines de chapelets. Dans son cabinet de travail, ouvert sur les jardins, l'image du Christ apaisera ses souffrances quand elle n'illuminera point sa pensée. Car c'est d'ici qu'en 1876, en réponse à certain ami, coupable d'une allusion trop païenne au Temps qui emporte les heures, il déclarait: "Sur ma cheminée, il n'y a qu'un crucifix. C'est mon temps à moi, et le seul avec qui je compte. Il me dit toujours mon heure éternelle".

C'est ici que ce grand soldat de l'Eglise apprit cette dernière façon de la servir et de la défendre: accepter l'impuissance à combattre pour elle. "Il faut, dit-il, s'y soumettre avec la vigueur des âmes chrétiennes. Dieu nous laisse la force de dire: "fiat". C'est tout ce qu'il faut, de la vie. En disant "fiat", nous travaillons aussi bien que les plus vaillants. Ce "fiat" est le signe de l'exercice de la royauté par laquelle, en dépit de tous les obstacles, nous montons à Dieu."

C'est ici que, ne pouvant plus les écrire, il dicta ses derniers articles, où, devant les premiers attentats de la guerre anticléricale, il donnait aux catholiques le mot d'ordre d'espérer quand même et proclamait sur les nations la royauté divine.

C'est ici qu'au témoignage de son frère, le polémiste, entreprenant la révision du passé, puisque l'avenir pour lui n'était plus de ce monde, brûla des monceaux de lettres ou de notes, qui lui semblaient grandir outre mesure son rôle ou diminuer à l'excès quelques-uns de ses adversaires. "Pourquoi prolonger le combat après notre mort, expliquait-il? N'entendons-nous pas Dieu qui nous dit: assez!"

C'est ici qu'à la fin de 1879, il prévient son frère, par une lettre poignante, dont l'écriture est à peine lisible, que l'heure a sonné pour lui de déposer définitivement le harnois. "Je suis un vieux ouvrier. Je suis entré à l'"Univers" en 1838, venant de Rome où j'avais trouvé Dieu, et embrassé l'Eglise, et changé ma vie. Je fis alors mon premier serment, Grégoire XVI le reçut. Je n'en ai pas fait d'autre, et je n'ai pas manqué à celui-là!"

C'est ici qu'il rédige son testament: "Dans toute ma vie, je n'ai été parfaitement heureux et fier que d'une seule chose, c'est d'avoir eu l'honneur et au moins la volonté d'être catholique, c'est-à-dire obéissant aux lois de l'Eglise".

Et, dans une chrétienne évocation de ses adversaires, il attestait, face à la mort: "Je les ai aimés, surtout Montalembert. La paix sur eux, la paix sur moi! Si mes écrits subsistent, et, s'ils font après moi quelque bien, je désire que ce bien leur soit compté."

C'est ici que, de loin, dans une résignation sereine, il vit lentement venir l'heure suprême. Il ne la craignait point. N'était-il pas de ces croyants pour qui, aux approches de la mort, tous les regrets se transfigurent en espérances?

C'est ici, enfin, que le 7 avril 1883, le grand chrétien s'endormit dans le Seigneur, ou plutôt, parlons comme lui, c'est ici qu'il se réveilla pour l'éternité.

Dites entre vous: "Il sommeille, Son dur labeur est achevé." Ou plutôt, dites: "Il s'éveille, Il voit ce qu'il a tant rêvé!"

François VEUILLOT.

## L'origine des noces d'argent

Dans les chroniques des moines de Cluny, dont les récits se rapportent aux événements de l'an 1000 à l'an 1040, on trouve ainsi expliquée l'origine de la pieuse coutume des "noces d'argent":

"Hugues Capet, qui fut roi de France en 987, en visitant les faubourgs de Paris, où il avait à régler l'héritage d'un sien oncle marchand de bétail, trouva au service de celui-ci un paysan qui avait blanchi sous le travail en demeurant célibataire et se montrant très affectionné à son maître, avec qui il n'avait jamais eu maille à partir, devenant, pour ainsi dire, un membre de la famille.

"Dans la même ferme, à la même époque, et avec les mêmes qualités, se trouvait aussi une femme qui, à son tour, n'avait jamais été mariée.

Ayant ouï l'histoire de ces deux pauvres gens, Hugues Capet, gentil et vaillant tel qu'on nous le dépeint, les manda par devant lui, et en s'adressant à la femme, lui dit:

Ton mérite est fort grand, car la constance chez une femme dans l'esclavage du labeur et de l'obéissance est beaucoup plus difficile que chez un homme. Or, je veux te donner un prix, et je ne saurais t'en offrir un meilleur, à ton âge, qu'une dot et un époux. La dot est prête: Cette métairie, dès aujourd'hui est à toi. Si cet homme, qui a travaillé avec toi pendant vingt-cinq ans consent à t'offrir la main, l'époux aussi est prêt.

— "Sire! bégaya le paysan tout confus, comment voulez-vous que nous nous mariions, ayant les cheveux d'argent?"

— "Eh! ce seront vos noces d'argent, repartit le roi, et je vous donnerai dès ce moment une bague d'alliance."

## Un député du bon vieux temps

C'était avant 1837 et l'on sait quel désintéressement et quel pur patriotisme animaient alors les vaillants défenseurs de nos institutions, de notre langue et de nos lois.

Nouveau Cincinnatus, M. T. Bédard était occupé aux travaux de son champ lorsqu'on vint le prier d'aller prendre la défense de ses compatriotes au conseil de la nation. Content et heureux de pouvoir, tout en continuant à s'occuper des intérêts particuliers de son humble patrimoine, servir les intérêts généraux de son pays, on le vit plusieurs fois vendre d'abord au marché les produits de sa terre, puis aller siéger au milieu de ces grands Canadiens qui avaient noms Papineau, Bourdages, Caron, Blanchet...

Il avait vendu, un jour, un voyage de foin à un des premiers bourgeois anglais de Québec et quand il eut fini de le décharger, il demanda à ce monsieur de vouloir bien lui laisser mettre son cheval dans son écurie.

— Est-ce pour bien longtemps? — Je ne sais pas, car je suis député du comté de Québec et il faut que j'aille à la Chambre, je ne peux pas dire si la séance sera longue.

Et le bourgeois dans l'admiration, non seulement lui permit de placer son cheval dans son écurie, mais fit entrer le député-cultivateur dans sa maison pour converser un instant et il se plaisait à raconter ce petit fait comme honorable pour celui qui en avait été l'auteur et pour le peuple qu'il représentait.

(Extrait de l'Histoire de la paroisse de Charlesbourg par l'abbé Charles Trudelle.)

— Pour vos travaux d'impressions adressez-vous à l'Echo de Saint-Justin; un homme de 40 années d'expérience est à la tête de ses ateliers, ce qui vous assure une exécution parfaite de vos travaux et ses prix sont très modérés.

## L'ERABLE, SOURCE DE REVENUS

Quatre grands produits de l'érable canadien sont aujourd'hui sur le marché. --- Progrès de cette industrie grâce à la coopérative

### FRUITS DE RECHERCHES

L'érable canadien prend chaque jour dans notre industrie une place prépondérante. Arbre d'ornement dont les plants sont cultivés et vendus par plusieurs pépinières, arbre fournissant un bois aux multiples usages dans la construction et l'ébénisterie, l'érable canadien est également une source de revenus fort appréciables pour le cultivateur qui a l'avantage de posséder une érable sur sa terre. Cet arbre est en même temps un précieux agent de circulation de l'argent entre la campagne et la ville par les produits qu'il fournit à la consommation.

D'énormes progrès ont été accomplis en ces récentes années par l'industrie érable dans la province de Québec. Cet avancement est dû principalement à l'attention accordée par le ministère de l'Agriculture provincial à cette exploitation, et aussi à l'intelligente coopération des producteurs. Il se manifeste aujourd'hui sous la forme de quatre grands produits de l'érable garantis cent pour cent purs, préparés sous une efficace surveillance, et mis sur le marché sous un nom qui devient de plus en plus populaire auprès des consommateurs, "Citadelle", qui apparaît sur chaque récipient.

Cet heureux résultat a été obtenu grâce au groupement de tous les cultivateurs pratiques qui se lient chaque printemps à l'exploitation des érables en une solide coopérative portant le nom de "La Société des Producteurs de Sucre d'Erable de Québec". Cette coopérative, qui possède à Plessisville un vaste établissement vers lequel ses membres dirigent le sirop fabriqué chaque printemps, a amélioré considérablement la richesse et l'uniformité des deux produits basiques de l'érable, qui sont le sirop et le sucre, et développé par de patientes recherches des procédés qui lui permettent aujourd'hui de convertir le sirop en beurre d'érable et en sucre d'érable granulé conservant toutes les propriétés nutritives des produits originaux. Ajoutons à cela les bonbons maintenant préparés à l'érable, comme aussi le rôle que joue de nos jours le sirop d'érable, dans la préparation de certains tabacs à cigarette.

Autrefois, alors que l'industrie érable était laissée à l'initiative individuelle, la fabrication était limitée au sucre et au sirop d'érable, et dans bien des cas elle laissait à désirer par son absence d'uniformité, son manque de richesse, quand parfois des ingrédients étrangers n'étaient pas ajoutés à la sève pour augmenter la production ou en corriger le goût. Et cette industrie ne serait pas plus avancée aujourd'hui qu'il y a cent ans, si elle avait été laissée à elle-même, car quel est le cultivateur qui aurait songé, ou accepté de se lancer dans des expériences coûteuses pour développer cette industrie sur une base commerciale moderne? Il fallait une organisation comme la Société des Producteurs de Sucre d'érable de Québec pour assumer de tels frais, pour grouper les producteurs en coopérative, et contrôler l'uniformité et la richesse de ses produits. Aujourd'hui, grâce à cette organisation puissante, grâce au développement de nouvelles variétés de produits, l'industrie érable de la province de Québec est assise sur une base solide, elle donne satisfaction au consommateur qui a la certitude de n'acheter que des produits authentiques et d'en avoir pour son argent, et elle incite les producteurs individuels à l'imiter afin de pouvoir rivaliser avantageusement, d'où élimination de falsifications.

Adressant la parole, ces jours derniers, à l'assemblée annuelle de la Société des Producteurs de Sucre d'érable de Québec, l'Honorable M. Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture, n'a pas manqué de louer le travail accompli par cette organisation. "Les producteurs", dit-il, "sont des gens progressifs dans le sens que nous l'entendons. Vous avez pris le moyen de marcher vers le progrès en faisant de la coopération. Sans la coopération, le gouvernement ne peut rien faire, bien plus ce qu'il peut faire devient inutile."

Le ministère de l'Agriculture de Québec a puissamment aidé cette coopérative à se développer, en lui accordant des octrois généreux, en mettant des experts à sa disposition, et il en est récompensé par l'adhésion constante de nouveaux membres et par la faveur dont jouissent les produits de l'association auprès du public. La Société fut fondée en mars 1925. De 27 membres qu'elle comptait au début, elle groupe aujourd'hui environ 2,000 membres distribués dans tous les coins de la province. Cette progression est une autre preuve de son importance comme organisation de production et de vente.

### Quel serait le sort des villes en temps de guerre?

Avant même que les forces de défense puissent être mobilisées, les avions invisibles auraient le temps de tout faire sauter.

Paris peut-il être détruit en une nuit par 100 avions? Toute la France c'est-à-dire ses grands centres, peut-elle être réduite en cendres par un ennemi avant même pu ordonner la mobilisation générale? Oui; répond M. Jacques Mortane, un spécialiste de l'aéronautique, depuis des années et ac-

tuellement professeur d'histoire à l'école nationale supérieure de l'Aéronautique, au cours d'une série d'articles publiés dans le "Petit Journal", de Paris, et dont nous reproduisons ici les passages les plus saillants.

Un seul avion aujourd'hui dit-il, ferait plus de dégâts que cent Gothas de 1918. Les projectiles seraient beaucoup plus légers et en même temps bien plus efficaces. On emploierait des bombes incendiaires en électron, pesant au maximum un kilogramme et contenant une charge thermique et un alliage de magnésium.

Ces engins traverseraient les toits des maisons et atteindraient les sous-sols. Les constructions modernes, faites de fils de fer, de briques évidées et de ciment, s'effondreraient comme des châteaux de cartes. Les bombes, dégageant une chaleur de plus de 3000 degrés et brûlant non seulement leur charge, mais encore leur enveloppe en électron, seraient d'autant plus terribles qu'il a été impossible jusqu'ici de trouver le moyen de les éteindre. L'eau ne fait qu'attiser leur puissance.

Chaque avion pourrait en emporter mille. Une escadre de 50 avions disposerait de 50,000 et il est probable que, pour attaquer une capitale de façon décisive, au cours de la nuit initiale, l'ennemi enverrait 100 avions porteurs de 100,000 bombes en électron. Ainsi, en admettant que la moitié seulement atteigne des surfaces bâties, 25,000 au moins, et sans doute 50,000 incendies seraient allumés. Les obus rencontreraient des collaborateurs dans la place: les conduites de gaz sauteraient, les sources de production d'eau et de lumière seraient anéanties. La cité visée serait transformée en un océan de flammes, et ceux qui se seraient réfugiés dans des abris y trouveraient une mort horrible.

Ce ne serait pas fini après l'attaque par bombes incendiaires, l'ennemi procéderait à une seconde agression. Cette fois par une escadre d'avions lançant des gaz asphyxiants sous la forme de comprimés de mort, sortes de cachets composés de tétraéthyl de plomb et de diéthyl de tellure cent fois plus violents et donnant les mêmes symptômes que la strychnine. Un autre gaz, inventé par le major anglais Nye, aurait une telle action qu'il suffirait d'une partie pour dix millions de parties d'air, afin d'avoir raison d'un homme en moins d'une minute; ceux qui ne seraient pas tués deviendraient fous furieux.

Pourtant, il est nécessaire de se préoccuper de la défense même des cités. Or, que faire dans ce sens? Bien peu de choses. Certes, les pièces d'artillerie sont en progrès sur celles de 1918; partie de pile ou face contre un ennemi volant haut, avec des moteurs silencieux, dissimulé derrière un écran de brouillard ou de nuages. Postes d'écoute? Ils repèrent assez bien l'adversaire, ce qui ne les empêche pas d'être sujets à des défaillances, nous en avons eu la preuve lors des manoeuvres récentes. Des filets de protection tendus par des ballons? On avait essayé ce système primitif en 1918. Païsanterie! Non seulement les avions voleraient plus haut, mais il faut 36 heures à une section de 20 ballons pour établir un barrage entre 2,500 et 3,500 mètres. Les ballons

captifs capables de s'élever à 5,000 mètres et munis de câbles d'acier que les appareils ennemis risqueraient de heurter? Hasard.

On affirme bien des choses quand on n'est pas devant le danger. Et pour la protection des habitants, qu'a-t-on fait? Où la population pourrait-elle se dissimuler de façon efficace au moment d'une attaque? Les caves s'effondreraient, les souterrains seraient pulvérisés; le feu et le gaz y feraient des ravages.

### Qu'y a-t-il dans un nom?

Nous portons tous au moins deux noms; un nom de famille et un prénom, un nom de baptême.

Le nom de famille, ou le nom patronymique, c'est celui qui nous est commun avec notre père et tous nos aïeux. Il nous rappelle les nombreuses générations, qui ont préparé notre venue sur la terre. Il nous rappelle le travail long, les vertus nombreuses des aïeux; c'est l'héritage qu'ils nous ont légué et qu'il ne faut pas gaspiller. Il dit notre noblesse. Noblesse oblige!

Jamais il ne faut déchoir. Il faut au contraire ajouter à l'héritage.

Avoir la fierté de son nom, c'est cela; c'est être résolu à valoir mieux encore que les ancêtres.

Hélas! comme cette fierté-là n'existe pas!

Il y en a qui ont — non la fierté — mais la vanité de leur nom. Et quelquefois cette vanité va jusqu'au mépris des autres. Cela existe moins dans nos pays d'Amérique que dans la vieille Europe. Mais il y en a beaucoup qui en sont teints pourtant.

Louis Veullot, dont le père était tonnelier, répondait un jour à un noble méprisant qui lui demandait de qui il descendait: "Moi je monte d'un tonnelier, et vous, de qui descendez-vous?"

Il faudrait que tous et chacun puissent dire, comme Louis Veullot qu'ils montent. Il y en a trop qui descendent.

N'oublions pas non plus que notre nom de famille indique généralement à quelle race que nous appartenons. Là encore, pour nous, Canadiens français, comme pour les Français, les Anglais ou les Al-

lemans, il y a mille raisons d'être fiers. C'est la première manifestation du vrai patriotisme.

Mais à notre nom de famille s'ajoute notre prénom, notre nom de baptême. C'est le nom que notre Mère l'Eglise nous a imposé au jour où nous sommes devenus ses enfants.

Est-ce un manque d'esprit de foi? Est-ce l'influence des milieux protestants auxquels nous sommes mêlés? Est-ce simple inconscience? Je ne saurais dire. Mais je constate que nous affichons moins encore notre nom de baptême que notre nom de famille. Il y a là certainement un manque de fierté catholique.

Combien de Canadiens français n'indiquent que par des initiales le nom de leur patron, le nom de leur baptême, J.-E., P.-E., etc. . .

Une foi plus vivace, plus éclairée nous pousserait à écrire tout au long ce prénom, qui nous vient de l'Eglise et qui est le nom du patron que nous avons au ciel.

Ce prénom, c'est le seul que l'Eglise emploiera sur notre tombe, quand elle offrira le saint sacrifice pour notre âme. C'est le nom sous lequel elle invoque ses saints. C'est notre catholicisme devraient nous pousser à afficher avec plus de fierté et d'amour notre nom de baptême.

L'amour et la fierté de notre catholicisme aussi bien que de notre race, devraient toujours nous empêcher de mettre notre nom de famille et notre nom de baptême au bas d'un document indigne: libelle, chèque sans fonds, contrat usuraire, etc.

Téléphone Bell 85.

### JOS. TREPANIER

FERBLANTIER, PLOMBIER ET COUVREUR

Poseur d'appareils de chauffage à eau chaude et à vapeur. Ouvrage fait sois et promptitude.

124, rue St-Laurent, LOUISEVILLE.

**TOUS LES HOMMES D'AFFAIRES ET DE PROFESSION DU DISTRICT TROUVERAIENT CERTAINEMENT PROFIT A ANNONCER DANS L'ECHO DE SAINT-JUSTIN.**

Notre petit Journal est lu par plus de 20,000 personnes chaque mois.

## Nous pouvons faire vos impressions

QUAND vous aurez besoin d'impressions quelconques, n'oubliez pas que nous sommes en mesure de vous faire ces travaux d'une façon artistique, rapide et à bon compte.

### NOS SPECIALITES

Factures, En-têtes de Lettres, Enveloppes, Memorandums, Cartes de visite, Cartes d'Affaires, Invitations, Programmes, Lettres de faire-part, Cartes Mortuaires, Affiches, Pancartes, Circulaires, Etiquettes, Reçus et Billets, Billets de Râfle, Brochures, Prospectus, Livrets de Comptoir, Calendriers, Etc., Etc.

Lettres funéraires imprimées à quelques minutes d'avis.

Adressez toute commande ou demande d'information à

**L'Echo de Saint-Justin,**  
Saint-Justin, P. Q.

## LOUIS PASTEUR

M. Pasteur était né à Dôle, Jura, le 27 décembre 1822. Fils d'un simple ouvrier tanneur qui alla s'établir plus tard à Arbois, il fut élevé dans cette dernière ville et puisa au milieu des siens, comme il s'est plu à le rappeler, l'ardeur pour le travail et l'amour pour la patrie. Il commença ses études classiques au collège d'Arbois et alla les terminer à celui de Besançon où, reçu bachelier es-lettres, il resta comme maître répétiteur, pour se préparer à l'École normale. Admis une première fois, le quatorzième, il ambitionna un meilleur rang, vint à Paris, se prépara dans l'institution Barbet en suivant les cours du collège Saint-Louis, et fut admis de nouveau le quatrième, en octobre 1843. Reçu agrégé des sciences physiques en septembre 1846, il demeura pendant deux années encore, attaché à l'école, en qualité de préparateur de chimie, se fit recevoir docteur en 1847, fut nommé, l'année suivante, professeur de physique au lycée de Dijon et fut appelé, au bout de trois mois, comme suppléant à la chaire de chimie de la faculté des sciences de Strasbourg, dont il devint titulaire en 1852. En 1854, il fut chargé d'organiser, en qualité de doyen, la faculté des sciences nouvellement créée à Lille. Trois ans plus tard, M. Pasteur revenait à Paris prendre la direction des études scientifiques à l'École normale supérieure (1857-1867).

Il fut nommé, en décembre 1863, professeur de géologie, physique et chimie à l'École des beaux-arts, puis, en 1867, professeur de chimie à la Sorbonne, où il occupa cette chaire jusqu'en 1875. Il fut élu membre de l'Académie des sciences section de minéralogie, en 1862. Honoré, en 1868, par la faculté de médecine de Bonn, du titre de docteur, il renvoya son diplôme lors de la guerre franco-prussienne. En 1869, il fut nommé membre étranger de la société royale de Londres. Associé libre à l'Académie de médecine depuis 1873, il fut élu membre de l'Académie française en 1881, en remplacement de Littré, et reçu le 27 avril 1882. L'année suivante l'Université d'Oxford lui conféra le titre de docteur ès-sciences. En 1887, il fut élu à l'unanimité secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, en remplacement de M. Vulpian; mais l'état de sa santé, il avait éprouvé une attaque d'hémiplégie, et la préoccupation de ses travaux personnels ne lui permirent pas de remplir ces fonctions laborieuses et délicates dans

lesquelles il était suppléé par son confrère M. Bertrand; il les résigna au bout de deux ans, eut pour successeur M. Berthelot et fut nommé secrétaire perpétuel honoraire, 1889.

Les premières recherches de M. Pasteur avaient porté sur les relations de la polarisation de la lumière avec l'hémiétrie dans les cristaux. Mais ces brillants travaux cristallographiques, qui ne sortaient pas du domaine de la science pure ne pouvaient être appréciés que par les savants de profession, ne tardèrent pas à être suivis de recherches et de découvertes fécondes en applications industrielles, et qui firent au savant chimiste sa grande renommée. Ses travaux sur la fermentation furent le point de départ de ses études ultérieures sur les maladies infectieuses. Dans une première série d'expériences sur les fermentations lactique et butyrique, il reconnut la présence et l'action d'être organisés, animaux ou végétaux, jouant le même rôle que la levure de bière dans la fermentation alcoolique.

Lors des ardues polémiques qui eurent lieu à cette époque entre les partisans de la génération spontanée et ceux de la génération cellulaire, M. Pasteur combattit énergiquement les doctrines hétérogénistes, et en 1860, il remporta le prix fondé par l'Académie des sciences, en vue de provoquer l'éclaircissement de cette difficile et importante question. Il conclut que les êtres microscopiques proviennent tous de germes préexistants que l'imperfection des instruments, l'inhabileté des observateurs, ou les expériences mal conduites nous empêchent de voir. Il reprit ensuite ses études sur la fermentation. Après avoir reconnu le ferment du vinaigre dans un champignon, il fut conduit à rechercher la cause des altérations qu'il trouva aussi dans la présence de végétations microscopiques. De la cause de la maladie, déduisant le remède, il parvint à mettre les vins à l'abri de toute action parasitaire en les portant à une température de 55 à 60 degrés. En 1863, sur l'instance de J. B. Dumas, M. Pasteur se livra à l'étude des maladies des vers à soie, maladies qui compromettaient gravement l'industrie sericicole du midi de la France. En 1872, il appliqua à la bière son procédé de préservation du vin, c'est-à-dire le chauffage à 55 degrés ou "pasteurisation", en usage partout aujourd'hui en Europe et en Amérique.

En 1877, variant et étendant encore ses recherches, M. Pasteur aborda l'étude des virus: le 30 avril il fit à l'Académie des sciences une

communication dans laquelle il démontrait que le charbon bactérien décimant les races ovines et bovines, était causée par un microbe. Pour remédier à cette terrible maladie, il rechercha l'atténuation du virus par culture en vase clos en présence de l'oxygène et obtint ainsi un vaccin conférant l'immunité. Des expériences nombreuses et décisives, entre autres celle de Pouilly-le-Fort, démontrant l'efficacité de cette méthode; les moutons vaccinés échappèrent tous à la maladie. M. Pasteur s'occupa ensuite de l'étude du choléra des poules, 1880; il isola par culture pure dans le bouillon de poule, le microbe spécifique et, comme pour le charbon, parvint à atténuer le virus et, en l'inoculant, à rendre les poules réfractaires à la contagion.

L'année suivante, 1881, M. Lannelongue appela l'attention de l'illustre savant sur un cas de rage chez un enfant malade de l'hôpital Trousseau. Ce fut l'origine des importantes découvertes qui semblent avoir pour résultat la préservation et la guérison de la rage. Après de minutieuses expériences, M. Pasteur parvint à atténuer le virus rabique contenu dans des portions de moelle de lapins inoculés, au moyen de la dessiccation. Pour la vaccination, il préconisa surtout la méthode dite intensive, consistant à faire des inoculations en plus grande quantité et dans un temps plus court. C'est alors que l'Académie des sciences proclamait, dans une de ses séances, que la prophylaxie de la rage était acquise et qu'il y avait lieu de créer un établissement vaccinal contre la rage, mars 1886. Cet établissement fut en effet fondé par souscription, et sous le nom d'Institut Pasteur; l'inauguration eut lieu le 14 novembre 1888. Outre le dispensaire affecté au traitement de la rage, il comprit plusieurs autres services: la section des recherches et celle de microbiologie; le microbe médicale placée sous la direction du docteur Roux.

Dans la création de ce magnifique Institut, des malades atteints de la rage sont venus se faire soigner de tous les points de l'Europe, et les résultats obtenus ont été officiellement constatés. Les statistiques démontrèrent que, depuis 1888, date de la fondation, la mortalité de la rage, qui était auparavant de 40 pour 100, s'était abaissée à 1.30 pour 100 en moyenne. Du 1er mai 1888 au 1er mai 1889, sur 1,673 individus mordus, traités par la méthode Pasteur, 13 seulement sont morts, dont 10 en cours de traitement. Ajoutons que plusieurs instituts analogues à celui de M. Pasteur ont été fondés dans

divers Etats, notamment en Russie, et que presque partout ses doctrines et sa pratique ont été acceptées.

M. Pasteur, apôtre aussi ardent que convaincu de la vérité scientifique de ses idées et de ses découvertes, les a défendues au près des divers corps savants avec la même énergie et la même persévérance qu'il avait mises dans ses recherches, et si l'Académie des sciences a eu quelquefois à regretter, au cours de polémiques fameuses, des vivacités de langage, inspirées par l'ardeur de ses convictions et l'impatience de ne pas convaincre ses adversaires, il a été souvent le premier à les reconnaître et à les désavouer. Persuadé que, si la science n'a pas de patrie, le savant en a une. Il a eu la satisfaction de voir ses conquêtes scientifiques reconnues à l'étranger comme en France et tourner également à sa gloire personnelle et est à l'honneur de son pays.

Un décret date du 27 juillet 1870, signé par Napoléon III et M. Ollivier, mais non promulgué, avait élevé M. Pasteur à la dignité de sénateur. Décoré de la Légion d'honneur le 12 août 1853, il avait été promu officier en 1863, commandeur en 1868, grand officier en 1878 et grand-croix le 7 juillet 1881. Des ordres étrangers de jour en jour plus nombreux, lui avaient été conférés au cours de ses travaux.

Outre les nombreux mémoires insérés par H. Pasteur dans le Recueil des savants étrangers, les "Annales de chimie et de physique", les "Comptes rendus" des séances de l'Académie des sciences, etc., il a publié de nombreux ouvrages. Il a été publié sur M. Pasteur et ses travaux plusieurs études, nous mentionnerons seulement celle qui a été écrite par M. Valléry-Radot, son gendre, sous ce titre: "M. Pasteur, histoire d'un savant", "par un Ignorant".

### J.-Ernest Gagné,

SAINT-JUSTIN, P. Q.

AGENT DE LA MAISON

### P.-T. Legaré, Limitée, Québec

La grande variété aussi bien que la qualité des marchandises vendues par cette maison sont connues de tout le monde.

Conditions pour convenir aux clients.

Lisez nos annonces et encouragez nos annonceurs.

82, rue St-Laurent — Tél. 105  
LOUISEVILLE, P. Q.

### Dr R. Latourelle, B. A. M. A.

Ex-interne aux Hôpitaux: Hôtel-Dieu, Ste-Justine et Miséricorde de Montréal.

Spécialités: Accouchements, traitements électriques, lavage colonique.

### L.J. A. LEGRIS

DOCTEUR EN MEDECINE

Médecine Générale au bureau et à domicile.

Répond à tous les appels de jour et de nuit dans le village, la campagne et les paroisses environnantes.

88, rue St-Laurent, — LOUISEVILLE

Téléphone 526.

### Dr AUGUSTE PANNETON

SPECIALISTE

Maladie des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge

Consultation: 1.30 à 4.30 hrs tous les après-midi; Lundi, Mercredi et Vendredi, 7.00 à 8.00 hrs le soir et sur rendez-vous.

85a Laviolette, TROIS-RIVIERES.

58 Royale, — Trois-Rivières  
Tél. 1425.

### Dr ROCH HEBERT

Maladies des yeux, des oreilles et de la gorge.

Spécialiste de l'Hôpital Cooke  
Spécialiste à l'Hôpital St-Joseph.

Consultations:

9 à 12 a. m., 1 à 5 et 7 à 8 p. m.  
Examen de la vue et lunetterie

### Dr Olivier R. Lafèche

Médecin Chirurgien, Vétérinaire de l'armée canadienne

Inspecteur des maladies contagieuses.  
LOUISEVILLE, QUE.

### M.-M. COTE,

PHOTOGRAPHE,

22 rue St-Laurent

Louiseville.



Atelier des plus moderne.  
Kodaks et Films à vendre.  
Nous développons, imprimons et agrandissons pour les amateurs. — Ouvrage des mieux finis dans 24 heures.  
Portrait colorés, une spécialité.



## Monseigneur Lafèche, évêque de Trois-Rivières

par l'abbé Elie-J. Auclair, de la société Royale du Canada

L'ami de coeur de Mgr

Bourget et de Mgr Taché.

Mgr Lafèche, né en 1818, était plus jeune que Mgr Bourget, né en 1799, et plus vieux que Mgr Taché, né en 1823. Il est mort, le dernier des trois, en 1898, tandis que Mgr Bourget est décédé en 1885, et Mgr Taché, en 1894. Mais, c'étaient, en somme, des contemporains. Mgr Bourget fut évêque de 1837 à 1885, Mgr Taché, de 1850 à 1894, et Mgr Lafèche, de 1866 à 1898. Ce sont, certainement, trois des plus grandes figures de l'épiscopat canadien au XIX<sup>ème</sup> siècle. Ajoutons que, en dépit souvent des distances qui les séparaient, ils furent très liés ensemble et de vrais amis de coeur, qu'ils eurent les mêmes sympathies et qu'ils défen-

Le 24 avril 1844, avec Mgr Provencher et l'abbé Joseph Bourassa, l'abbé Lafèche se mettait en route pour le Manitoba. On arriva à Rivière-Rouge (Saint-Boniface), après avoir parcouru en canot sept cent cinquante lieues, le 21 juin suivant. M. Lafèche passa l'hiver (1844-1845) à Saint-Boniface, s'occupant d'étude des langues et desservant quelques missions du voisinage. Au printemps (1845), il fut envoyé à la mission du Pas, sur la rivière Saskatchewan. Il en revint à l'été. Le 25 août (1845), les Pères Aubert et Taché arrivaient à leur tour à Rivière-Rouge. C'étaient les premiers Oblats missionnaires venus dans l'Ouest. Avec eux, pendant un an, M. Lafèche étudia le "sauteux" sous la

rappelait, en termes émouvants, "l'heureux souvenir" à l'archevêque de Saint-Boniface.

Dès 1848, Mgr Provencher avait nommé M. Lafèche — en le laissant à l'île-à-la-Crosse — son grand-vicaire et l'administrateur de son diocèse s'il venait lui-même à mourir. Plus encore, en janvier 1849, le vieil évêque demandait et obtenait de Rome que M. Lafèche (à 31 ans) fut élu son coadjuteur. Il fut préconisé, sous le titre d'évêque d'Arath, par le pape Pie IX. Mais, il ne recut pas, cette fois, l'unction épiscopale. Les rigueurs du climat et les fatigues apostoliques avaient occasionné pour lui, à la suite d'un mauvais rhumatisme, une infirmité qui devait le laisser boiteux pour la vie, et qu'il s'empessa de mettre de l'avant pour se soustraire à l'honneur et au fardeau de l'épiscopat. Le 24 juin 1850, le Saint-Père nommait à sa place le Père Taché coadjuteur de Mgr Provencher. M. Lafèche continua de remplir ses fonctions de grand-vicaire, et se dépensa, le mieux qu'il pût, auprès de Mgr Provencher, dont il ferma les yeux en juin 1853, et de Mgr Taché, son ami devenu son évêque, jusqu'à l'été de 1856. Il revint alors dans sa province natale et à Nicolet. Il avait vécu, et rudement travaillé, dans les missions de l'Ouest, durant pas loin de treize ans.

A Nicolet, qui relevait alors du diocèse de Trois-Rivières, M. Lafèche enseigna pendant cinq ans (1856-1861) les mathématiques, l'astronomie et la philosophie. En même temps, il devint préfet des études en 1858 et supérieur en 1859. En plus, Mgr Cooke, évêque de Trois-Rivières depuis 1852, l'avait nommé, en décembre 1857, son vicaire général, tout en le laissant à Nicolet. En septembre 1861, il l'appela auprès de lui, à Trois-Rivières, où il fut d'abord procureur de l'évêché, puis, en 1862, curé de la cathédrale. Enfin, en 1866, il le faisait élire par Rome son coadjuteur. Préconisé le 23 novembre 1866 évêque d'Anthédon et coadjuteur de Trois-Rivières, Mgr Lafèche fut sacré, le 25 février 1867, par Mgr Baillargeon, dans la cathédrale de Trois-Rivières. Il avait 47 ans. Le 11 avril 1869, Mgr Cooke, usé par l'âge et les labeurs, nommait Mgr d'Anthédon administrateur du diocèse. L'année suivante, en avril 1870, alors qu'ils assistaient à Rome au concile du Vatican, Mgr Lafèche devint évêque titulaire de Trois-Rivières, par la mort de Mgr Cooke, survenue le 30 de ce mois. Mgr Lafèche a été évêque titulaire en titre de Trois-Rivières pendant vingt-huit ans, de 1870 à 1898. Il est mort là, dans sa ville épiscopale, à 80 ans tout près, le 14 juillet 1898.

Missionnaire et professeur. —

Voilà deux titres qui, d'ordinaire,

ne désignent pas le même homme, parce que les deux fonctions, le plus souvent, ne vont pas ensemble. M. Lafèche, avant de devenir évêque, a été magnifiquement l'un et l'autre. Très intelligent, de jugement sain et droit, de mémoire facile et fidèle, il fut, dans l'Ouest, un missionnaire extraordinairement actif autant que courageux et intrépide. Bientôt maître des langues indiennes, il se fit l'ami sincère et le vrai frère de ses Sauvages et de ses Métis. Observateur attentif et clairvoyant, il s'instruisait dans la compagnie de ces hommes primitifs, qui sont loin souvent de manquer de connaissances. Il se ménageait, entre temps, le moyen de nourrir son esprit de lectures substantielles et, surtout peut-être, il lisait dans le grand livre de la nature avec une extrême facilité. D'autre part, son dévouement à ses ouailles ne se lassait pas. A un moment donné, il se montra même à la hauteur des héros les plus fameux. On connaît l'épisode. Cela se passait en juillet 1851. Les Métis et les Sioux étaient en guerre et se rencontraient au pied des buttes du Grand-Côteau (dans le Dakota). Les Métis n'étaient qu'une poignée, à peine cent tireurs. Les Sioux comptaient, eux, deux mille guerriers. M. Lafèche, revêtu du surplis et de l'étole, s'interposa, sous les balles, ou sous les "flèches", entre les combattants, le crucifix à la main. A sa vue, les Sioux crurent à la vertu surnaturelle d'un "manitou" et ils décampèrent! Au reste, on peut l'écrire, les douze ans de mission de M. Lafèche, comme ceux de tous les grands apôtres de l'Ouest, ont constitué une sorte d'héroïsme, la plus vraie peut-être, de tous les jours et de tous les instants. On ne saurait raconter, en quelques lignes, tout ce qu'il a été pour Mgr Provencher et pour Mgr Taché. L'un et l'autre lui ont rendu, à ce propos, les témoignages les plus significatifs.

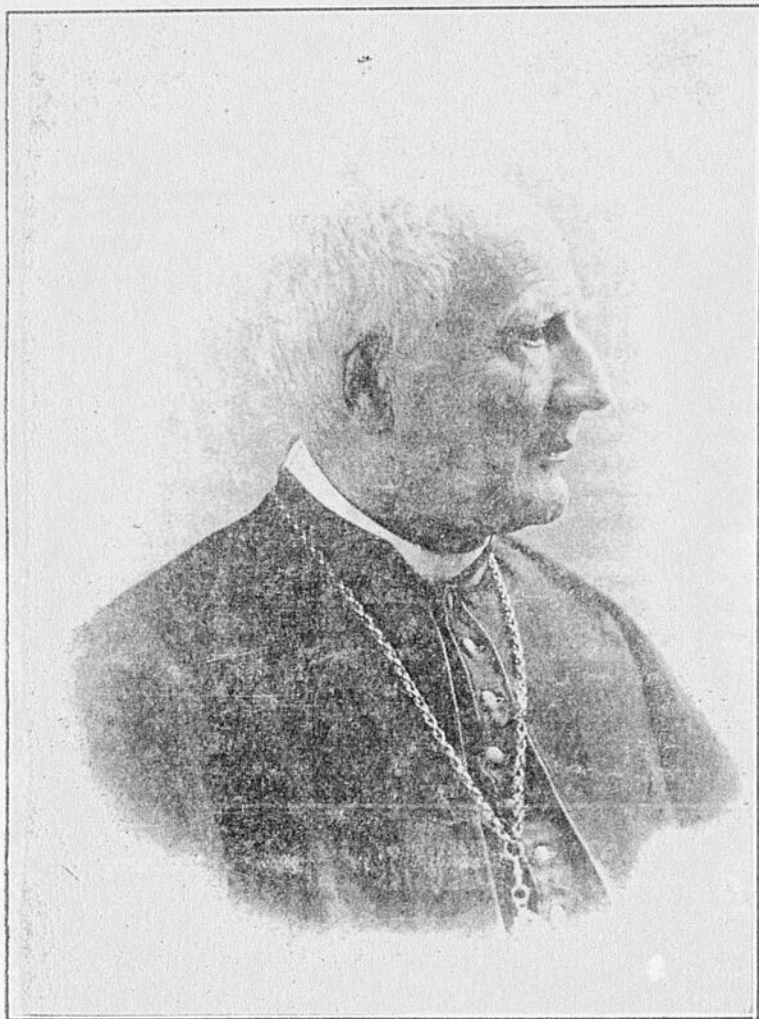
Revenu à Nicolet, M. Lafèche, à cause de son expérience des hommes et des choses, étudiés ou observés en pleine nature, et de ses connaissances variées en toutes sortes de matières, devint, sans transition perceptible, un maître ou un professeur de toute première valeur. Merveilleusement doué du talent de s'exprimer avec aisance et de celui, plus important encore, de communiquer aux autres ce qu'il savait, il trouvait, dans ses souvenirs personnels, des comparaisons et des images qui peignaient les choses et donnaient l'illusion de la vie. Fervent des sciences naturelles et de l'histoire, il en illustrait tout son enseignement. Il érigea, dans le jardin du séminaire, une représentation du système planétaire, unique en son genre, dont on a parlé longtemps. Il sut être, pareillement, un administrateur, un pré-

fet des études ou un supérieur, qui semblait à beaucoup n'avoir pas son égal.

Un grand évêque. —

Mgr Lafèche avait 47 ans, quand il recut la plénitude du sacerdoce — qu'il avait été sur le point de recevoir à 31 ans, — et il en avait 52, quand il prit l'administration du diocèse de Trois-Rivières, qu'il garda jusqu'à l'âge avancé de 80 ans. C'est là surtout, semble-t-il, que le bon Dieu lui réservait une riche part de son héritage — *pars hereditatis!* Il l'administra, cette part du domaine du Seigneur, tous ceux qui l'ont vu à l'oeuvre en conviennent à l'envi, avec une maîtrise superbe. "Cet évêque fut un saint et un lutteur", écrit le Père Duchaussois (*Aux glaces polaires*, page 159), de la taille vraiment des pères et des docteurs des premiers âges chrétiens. Mortifié et renoncé à lui-même, il n'eut pas même une voiture à lui et il mourut pauvre. Charitable, il n'y avait qu'à le prévenir qu'un infortuné avait besoin de secours pour qu'il y volât. Pieux et recueilli, on venait à sa cathédrale pour le voir prier. Eloquent, sa voix vibrante passait du ton de l'homélie, sa prédication préférée, aux grandes envolées des discours d'apparat. On l'a appelé le Chrysostome du Canada. Combatif, il s'attaqua à toutes les erreurs. Educateur, il dota son diocèse des meilleures institutions d'enseignement. De culture universelle, sa parole et sa plume couraient avec une égale facilité à travers tous les sujets. Il conversait, comme s'il eût été de leur profession, avec un géomètre, un astronome, un chimiste, un mathématicien, un médecin, un légiste, un agriculteur, un sociologue ou un politicien. Sa langue, naturellement châtiée, élégante, logique, de belle eau française, toujours accommodée à son thème et à son auditoire, semblait ne pouvoir tarir... "Plus on est prêtre, disait-il souvent, plus on est patriote!" Il est certain que la patrie canadienne-française n'a jamais eu de meilleur serviteur que lui...

C'est là un beau et juste témoignage. En fait, l'action d'évêque et de chef du peuple de Mgr Lafèche rayonna, bien au delà des limites de son diocèse, par toute la province et par tout le pays. Il avait assisté au quatrième concile de Québec, comme coadjuteur, en 1868, et il assista au cinquième, au sixième et au septième, comme évêque titulaire, en 1873, en 1878 et en 1886. Il fut mêlé à toutes les affaires importantes du pays, intéressant la sainte Eglise, pendant près de cinquante ans. Penseur puissant, on recourait de partout à ses conseils. Orateur abondant, naturel et singulièrement éloquent, on s'adressait à lui dans les grandes occasions, et, si chargé fût-il par



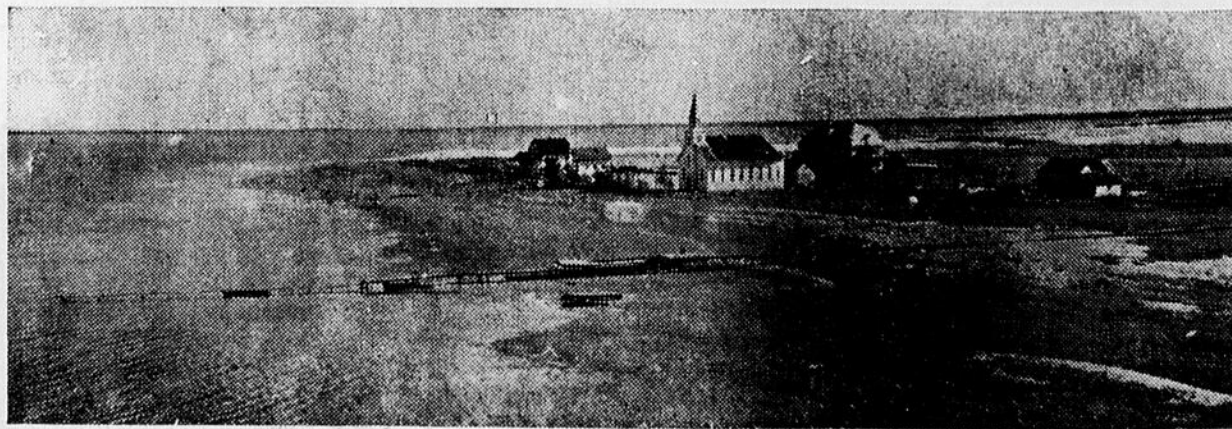
S. Exc. Mgr Lafèche, second évêque de Trois-Rivières, P. Q.

dirent les mêmes idées en plus d'une occasion. C'est ce qui m'amène, par une naturelle association de pensées, après avoir parlé il n'y a pas longtemps, aux lecteurs de la "Voix Nationale", de Mgr Bourget et de Mgr Taché, à les entretenir, dans cet article-ci, de Mgr Lafèche.

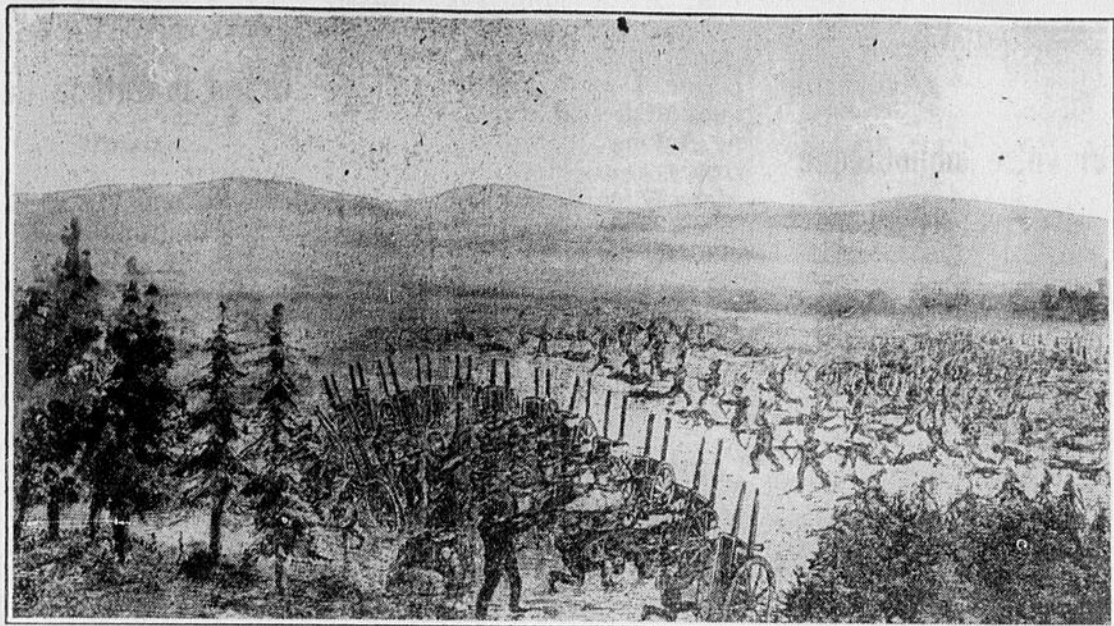
Sa vie et sa carrière. —

Né, à Sainte-Anne de la Pérade, le 4 septembre 1818, Louis-François Lafèche fit ses classiques à Nicolet, de 1831 à 1838, avec de beaux succès. Séminariste, il continua à étudier, pour ses années de cléricature, au collège de sa jeunesse, en y enseignant, selon la coutume de l'époque. Il fut professeur de lettres ou de sciences et remplit, en même temps, les fonctions d'économe. A l'automne de 1843, à la demande de Mgr Provencher, il décida de se consacrer aux missions de l'Ouest. Ordonné prêtre, à Québec, le 7 janvier 1844, il passa quelques mois vicaire à Saint-Grégoire, où, sous la direction du curé, M. Harper, un ancien missionnaire, il s'initia à l'étude des langues indiennes.

direction de M. Belcourt. Le 8 juillet 1846, M. Lafèche et le Père Taché partaient en canot pour l'île-à-la-Crosse, et ils furent rendus, après une course difficile et pénible, en canot et par portages, de trois cents lieues, le 10 septembre de la même année. C'est alors que commença, pour les deux futurs évêques, la vraie vie de missionnaire, si rude et si dure à la nature, dans ce poste de l'île-à-la-Crosse, où devaient venir plus tard deux autres futurs évêques, Mgr Faraud et Mgr Grandin, ce pourquoi le Père Duchaussois, dans son beau livre *Aux glaces polaires*, l'appelle un *berceau d'évêques*. Les deux missionnaires de 1846 se donnèrent là, tout en "missionnant", à l'étude du "cris" et du "montagnais" et de leurs dialectes, dont ils ne tardèrent pas à se rendre maîtres. M. Lafèche ne devait revenir à Saint-Boniface, dans les circonstances que nous allons voir, qu'au printemps de 1849. Pour le Père Taché et pour M. Lafèche, ce furent, on le comprend, des années vraiment héroïques, dont, quarante ans plus tard, l'évêque de Trois-Rivières



Mission de l'île à la Crosse, où Mgr Lafèche fut missionnaire durant plusieurs années.



Bataille des Métis contre les Sioux, le 13 juillet 1851.

ailleurs, il ne refusait jamais d'aller rompre le pain de la parole sacrée là où on l'y appelait. La modestie et la dignité de sa vie en faisaient, d'autre part, un exemple et un modèle pour tout le clergé.

Ayant assisté, en 1869-1870, au concile du Vatican, il retourna à Rome, dans la suite, en 1872, en 1876, en 1881, en 1883 et enfin en 1893, pour soutenir, chaque fois, auprès du pape et des congrégations romaines, des causes qu'il croyait justes et des intérêts qui lui étaient chers. Ses vues ont été discutées. Je ne saurais ici insister beaucoup là-dessus. Mais je sais fort bien que personne n'a jamais douté de la sincérité et de la hauteur de ses intentions pour le meilleur service de sa foi et de sa race, pour l'honneur de l'Eglise et le bien de son pays. On a dit que c'était un évêque du moyen-âge. Oui, il l'était, avec même une certaine intransigeance, quand il s'agissait de défendre les principes essentiels de la vérité. Mais, il

comprenait aussi magnifiquement son temps, et personne ne fut jamais plus généreusement soumis, quand il le fallait, aux décisions et aux directions de l'autorité suprême. Tout le monde sait que la division de son diocèse, par la création de celui de Nicolet, en 1885, lui fut une dure épreuve. Il s'inclina pourtant avec respect et dignité devant les volontés du Saint-Père et de la Providence. Dans les questions controversées de l'époque, comme Mgr Taché, Mgr Lafleche soutint toujours Mgr Bourget. L'événement a prouvé, semble-t-il, que leurs vues à tous les trois, étaient justes. Ajoutons enfin que, comme Mgr Bourget encore, Mgr Lafleche fut un ami constant et fidèle de la grande et belle oeuvre de la colonisation, dans laquelle il voyait, à l'instar du grand évêque de Montréal, le moyen le plus pratique et le plus efficace de travailler à l'expansion de la religion et de la patrie.

En devenant évêque, Mgr La-

flèche avait composé ses armes de deux emblèmes: un canot pour rappeler ses années de vie missionnaire et une flèche qui voulait dire "droit au but" (le Père Duchaussois); sa devise portait: *sua vitæ et fortiter*, c'est-à-dire avec douceur et avec force, et ce fut bien là le programme qu'il suivit toute sa vie.

Vingt-huit ans après sa mort, le 26 septembre 1926, on érigeait à Mgr Lafleche, à Trois-Rivières, dans une cérémonie imposante, un superbe monument, sur la principale place publique de la ville. Ce fut l'occasion d'une véritable apothéose. On sentait parfaitement que le grand évêque était toujours bien vivant dans les esprits et dans les coeurs. Il est de ceux d'ailleurs qui ne meurent pas complètement, parce qu'ils revivent dans leurs oeuvres et que l'histoire ne peut pas ne pas garder leur souvenir.

(La Voix Nationale)

## ANNEE BISSEXTILE

L'année 1932 est une année bissextile, c'est-à-dire que le mois de février aura 29 jours au lieu de 28, et que l'année en comptera 366 au lieu de 365.

Mais d'où vient ce nom "bissextile" et quel en est le sens précis? "Bissextile" est fait de deux mots latins, bis et sextus, qui signifient deux fois sixième. Son origine remonte au calendrier Julien dont se servaient les Romains et qui fut en usage jusqu'en 1582. Dans ce calendrier, il y avait, tous les quatre ans, une année de 366 jours. Le jour complémentaire, s'intercalait après le 23e jour de février; il devenait ainsi le 24e jour, tandis que le 24e devenait le 25e. De plus, ces deux jours, 24e et 25e étaient désignés l'un et l'autre comme le 6e avant les calendes de mars. Le 24e jour, jour intercalaire, on disait: sexto calendas martii et le lendemain on disait: bissexto calendas martii. C'est de bis sexto qui a donné naissance au mot français bissextile. On voit par là que, contrairement à ce qu'enseignent certains dictionnaires, ce n'est pas le 29e jour de février, mais le 25 qui est bissextile.

L'introduction régulière d'un complémentaire tous les quatre ans constituait un excès sur l'année tropique. A la longue, cet excès devint très sensible, et, en 1582, on

constata qu'il était de 10 jours. Georges XIII le corrigea immédiatement par une suppression de 10 jours qui fit que le lendemain du 4 octobre devint brusquement le 15 et en décidant que les années bissextiles seraient maintenues, sauf pour les années séculaires, celles-ci ne seraient bissextiles, que tous les quatre siècles, quand le nombre des centaines se trouverait divisible par 4. C'est ainsi que, depuis 1600, aucune année séculaire n'a été bissextile.

Malgré cette réforme, que l'on appelle grégorienne, nom de son auteur, il y a encore une légère différence entre l'année civile et l'année tropique. Mais elle n'est pas considérable et ce n'est pas avant l'an 4000 qu'elle puisse entraîner une erreur d'un jour.

Dans le calendrier Grégorien, le jour complémentaire se place, comme dans le calendrier Julien, après le 23 février, et devient le 24. De plus, toutes les fêtes qui, dans les années ordinaires, se célèbrent les 24, 25, 26, 27 et 28 février, sont "décalées" de 24 heures, et assignées respectivement aux 25, 26, 27, 28 et 29 février. En outre, la fête de saint Mathias, étant reportée au 25, la vigile qui est marquée au 23 doit naturellement se célébrer le 24, c'est-à-dire le jour intercalaire, et, ce jour-là, aucune autre fête n'est commémorée. Enfin, lorsqu'en lit le Martyrologe, au choeur ou au réfectoire, les 24 et

25 continuent à être annoncés l'un et l'autre avec la formule plus de vingt fois séculaire: Sexto calendas martii, le sixième jour avant les calendes de mars.

Un grand magazine parisien ayant cru découvrir que la fête de saint Montan est fixée au 29 février, s'apitoyait sur le sort de ce saint dont on ne célébrait la fête que tous les quatre ans. Grâce à Dieu, les choses ne se passent pas ainsi. Saint Montan est un martyr d'Afrique qui versa son sang pour la foi au 11e siècle sous l'empereur Valérien. Sa fête, comme celle de saint Mathias, se célèbre le 24 février en temps ordinaire, et le 25 si l'année est bissextile, mais jamais le 29. Le 29 on ne célèbre pas d'autres fêtes que celles qui sont fixées au 28, quand l'année est normale.

## A l'Oratoire en 1931

Environ 2,000,000 de pèlerins, ont visité le sanctuaire de S.-Joseph l'an dernier.

Le nombre des pèlerins à l'Oratoire Saint-Joseph, qu'on n'a pas pu naturellement calculer avec précision, aurait atteint au cours de 1931, d'après le Révérend Père Deguire, c.s.c., le chiffre énorme de deux millions.

Au cours de l'année, 247 groupes

Toujours riche en saveur

# LE THÉ "SALADA"

'Tout frais des plantations'

Tél. Bell

## CARRIÈRE ST-BARTHELEMI

Pierre Concassée de toutes sortes.

PIERRE BRUTE, SCREENING.

Pierre pour construction de chemins.

Prix sur demande, suivant quantités et grosseur.

St-Barthélemi, Co. Berthier

pes différents organisés dans différentes sociétés laïques ou religieuses ont visité la basilique du Mont-Royal. Plus de 5,000 pèlerins, venant de tous les coins de la ville et même des environs, se sont rendus à pied à la messe de Saint-Joseph, parfois dès six heures du matin le dimanche. Le nombre global des pèlerins venus par groupements organisés a atteint 36,067, soit 2,000 environ de plus que l'an dernier. Dans ce nombre ne figurent pas les grandes manifestations populaires: celle des franciscains d'abord à la fête du Patronage; celle des ouvriers, à la fête du Travail; la procession à l'extérieur du Très-Saint-Sacrement, lors de la solennité du Sacré-Coeur; la procession avec la statue de Saint-Joseph, à la fin de septembre. Chacune de ces cérémonies groupe des foules considérables. A la seule fête religieuse du travail, l'on a compté plus de 38,000 personnes présentes au sanctuaire de 7 heures du matin à 5 heures du soir.

On a distribué 139,500 communions contre 137,000 en 1930. 311,715 personnes ont allumé des veilleuses du sanctuaire; à part ce nombre, on a réclamé, par lettre, 252,187 lampions et on en a allumé 50,000 dans l'ancienne chapelle, ce qui porte à 563,902 le nombre des lampions brûlés en une année en l'honneur de saint Joseph.

## Voici le Carême

Voici le Carême.

Pour un bon chrétien ce mot est tout un programme qu'il va s'efforcer de remplir consciencieusement.

Au matin du mercredi des Cendres, il ne manquera pas de se rendre à l'église pour s'entendre dire la parole rituelle: "Souviens-toi, homme, que tu es poussière et que tu retourneras en poussière".

Ensuite, il organisera ses repas pour rester fidèle aux lois du jeûne et de l'abstinence.

Si sa santé ou ses occupations l'obligent à user de dispense, il ne manquera pas de remplacer par l'aumône et la prière les austérités corporelles dont il sera libéré.

Mais, se souvenant que la pénitence extérieure n'est que le symbole et le signe visible de la pénitence intérieure, il commencera par éviter le péché et les occasions de péché. Il se préparera ensuite à sa confession et à sa communion pascale.

Le mauvais chrétien, lui, ne fera aucune différence entre le Carême et les autres temps de l'année.

Ni jeûnes, ni abstinences, ni prières, ni aumônes, ni confession, ni communion!

—Je ne m'en porte pas plus mal, déclare-t-il, satisfait de lui-même.

Erreur! Du seul point de vue médical, il est démontré que le jeûne et l'abstinence du Carême sont utiles à la grande majorité des santés et qu'une foule de gens auraient évité de graves maladies s'ils avaient observé les lois de l'Eglise.

Mais au point de vue moral, quelle différence!

Saint Augustin a dit: "Tu aimes la terre, tu es terre; Tu aimes Dieu, tu es Dieu."

Celui qui ne fait aucun effort pour sortir de la matière s'y enfonce chaque jour davantage; celui qui tâche de s'en dégager se spiritualise peu à peu et se sent doucement envahir par cette joie de Dieu qui envire l'âme et la remplit d'un bonheur auquel aucun plaisir terrestre ne saurait être comparé.

Le Carême, avec ses austérités, n'est en somme qu'une source de joie et d'ineffable félicité.

"Le Pèlerin"

## NEC DIES SINE LINEA

Il faut se garder de faire du cynisme devant les enfants. Ils ne comprennent pas et on ne peut mesurer le dommage qu'une parole dite en badinant peut semer de trouble dans une jeune âme.

R. C.

On aime toujours ce que l'on ne peut avoir et lorsqu'on possède enfin la chose si grandement désirée, on la laisse, de côté pour courir après une autre.

Nous sommes tous de grands enfants...

R. C.

## Sages conseils par l'hon. J.-N. Francoeur

On ne constate pas grand changement dans les habitudes de vie de notre population. Les hommes, comme les femmes, sont aussi bien vêtus qu'auparavant, les toilettes sont aussi fraîches, la mode est aussi suivie, le nombre des automobiles qui roulent sur nos grandes routes n'a pas diminué, au contraire, personne ne semble se priver. Les cinémas sont remplis, et, pourtant, les prix d'admission n'ont pas été diminués. On dit que les gens n'ont pas d'argent? Toutefois, ils semblent en trouver toujours au fond de leurs goussets.

Nous traversons une crise, cette crise n'est pas encore terminée et personne ne sait combien longtemps elle durera. Cette crise, il faut y faire face et trouver les meilleurs moyens de la traverser pour éviter la catastrophe.

Le chômage augmente et si la crise continue, il est difficile de prévoir où nous nous arrêterons.

"Je vous demande de nous aider à résoudre ce problème du chômage. L'année dernière, les campagnes ont eu de "l'argent du chômage". Dans plusieurs cas, ce ne sont pas les vrais chômeurs qui ont travaillé et profité de cet argent. Dans les villes, ce fut souvent la même chose. Cette année-ci, le gouvernement fédéral a déclaré aux délégués des provinces qu'il ne contribuera pas un seul cent pour faire exécuter des travaux dans les centres où il n'y a pas de chômage, c'est-à-dire où il y a des personnes qui peuvent gagner leur vie autrement. Il faut donc faire le choix des chômeurs, et c'est là le problème important qui se pose aux gouvernements. Dans des temps comme celui-ci, si les gouvernements prennent les fonds du trésor public pour créer des revenus à ceux qui peuvent s'en passer, il n'y a plus moyen de prévoir où nous aboutirons. Si nous puisons des millions dans le trésor maintenant, il viendra un jour où il faudra solder ces dettes. Où les gouvernements prendront-ils leur argent? Dans les poches des contribuables. Il faudra que les gouvernements taxent.

Il faut donc que les gouvernements et le peuple agissent avec la plus grande prudence, surtout si la crise doit encore se prolonger un, deux, trois ou quatre ans. L'Angleterre, pour essayer de faire face à une crise a créé le "dole". Ce système a fait faillite quand l'ouvrier s'est convaincu que le chômeur gagnait plus à ne rien faire que lui à travailler. Voilà le danger que nous devons éviter. Pour ma part, je demande la coopération de tous et surtout des municipalités. Elles sont intéressées comme le gouvernement provincial ou le gouvernement central. Elles devront contribuer leur part des agents du chômage. Comme l'an dernier, le fédéral paiera 25 pour cent, le provincial, 25 pour cent et elles devront payer la balance, soit 50 pour cent. Quant aux secours directs pour les municipalités qui ne pourront payer et qui auront de véritables chômeurs, le fédéral paiera un tiers, le provincial, un tiers et les municipalités l'autre tiers.

"Vous êtes les principaux intéressés dans la solution de ces problèmes, parce que, en définitive, c'est vous qui serez appelés à payer. Vous devez donc nous aider à ne faire travailler à même les fonds du chômage, que ceux qui ont absolument besoin de gagner pour faire vivre leurs familles. Autrement, vous ne ferez que prendre de l'argent dans une poche pour la mettre dans l'autre.

Le gouvernement ne pourra résoudre la question qu'en autant qu'il aura de la population toute la coopération possible. Autrement, nous nous engagerons dans la voie des désastres encore plus grands.

Il faut donc que tous, nous pratiquions la plus grande économie, que nous ne contractions que les obligations les plus urgentes. Les trois quarts des personnes qui viennent me voir pour me demander de les placer seraient peut-être en mesure de vivre si elles avaient su prévoir la crise, si elles ne s'étaient pas engagés dans des achats d'objets de luxe. Je ne les blâme pas, mais, si elles avaient su prévoir, la crise serait moins dure à traverser.

Il est impossible au gouvernement de donner des positions, dans ses services, à tous ceux qui viennent en demander. Il ne peut employer que ceux dont il a besoin pour administrer la chose publique.

Que la population comprenne bien la situation des gouvernants. Qu'elle lui permette de n'employer que les pères de famille qui ont besoin de gagner plutôt que ceux qui peuvent attendre. Autrement, le problème du chômage restera insoluble.

Pendant que des gens des villes reprennent la charrue, sur les instances du gouvernement, les terriens désertent le sol pour la ville. Il est pourtant autrement plus difficile pour une personne née en ville, de s'acclimater sur un lot de colonisation que pour le fils du cultivateur qui connaît bien le sol. Il est toujours difficile de faire des colons sérieux des "colons en faux-cols blancs" tandis que le fils du cultivateur est dans son milieu.

"Voilà pourquoi je voudrais que tous les fils de cultivateurs s'établissent sur des terres de colonisation, au moins pendant la crise que nous traversons. Ce n'est pas le temps de venir en ville. Quand la crise sera passée, ceux qui se sentiront encore des aptitudes pourront encore gagner les centres. De grâce, que nos gens s'attachent au sol! Le bien suprême, en temps de crise, c'est la propriété.

## Prédiction de Saint-Malachie sur les huit derniers Papes

Alors que les journaux italiens entreprennent une campagne contre Sa Sainteté Pie XI, il est intéressant de publier les prophéties que l'on a faites sur les événements qui marqueront le règne de Pie XI et celui de son successeur.

Nous trouvons en effet dans Saint-Maurice des prophéties d'un intérêt tout particulier. Ces prophéties ont été, par ailleurs, collaborées par S. Remi, S. Méthot et S. Augustin.

La caractéristique de Pie XI suivant elle est "Fides intrepida". "Voici la Foi intrépide et le massacre prédit, mais la victoire sainte très assurée! Notre Très Saint-Père Pie XI roi d'Italie. Que la cité sainte ait foi en ses mérites!"... Et la prophétie s'attache ensuite à nous annoncer ce qui surviendra sous le règne du pape actuel et surtout du prochain.

On a attaché au nom du successeur de Pie XI (Grég. XVII) la caractéristique de "Pastor Angelicus" (le Pasteur angélique). Il sera choisi dit la prophétie par une intervention immédiate de Dieu. Dans le conclave une lumière éclatante viendra se poser sur sa tête pour le désigner. Dans sa oeuvre apostolique il sera secondé par des rois qui seront son bras droit. Il couronnera dans Rome même le "Grand Monarque". Son règne sera de 23 ans et nous amènera au milieu du présent siècle. Il réunira un concile général. C'est sous son règne que les apôtres de l'Antéchrist commenceront leur prédication qui durera pendant 30 ans avec succès.

La France chrétienne jouira d'une fausse paix sous les règnes du pape actuel et de son successeur.

La Russie sera ramenée à l'unité; l'Angleterre sera affaiblie mais convertie et la Prusse aura un roi catholique qui ne sera pas un Hohenzoller.

L'Espagne sera remise de sa révolution.

La France après une guerre civile et une invasion allemande dont elle sera sauvée miraculeusement par Dieu, aura de nouveau un roi qui sera le Grand Monarque le plus grand des Rois de France. Après un règne glorieux, il ira déposer sa couronne à Jérusalem dans le Jardin des Oliviers. Il aura entraîné la déchéance finale de la Turquie.

Notez que ces prophéties faites par Saint Malachie ont été remises au Pape Innocent XI au Concile de Latran en 1669.

Le caractère divin de l'inspiration de ces prophéties a été marqué par leur réalisation éclatante au cours des derniers siècles.

Toujours d'après la prophétie, les successeurs du Pape actuel seront: Grégoire XVII, Paul XII, Clément XI, Pie XII, Grégoire XVIII, Léon XIV, Pierre II, dernier pape. "Dans cette désolation suprême du monde, s'élèvera Pierre de Rome, dernier Pontife

du vrai Dieu, Rome criminelle sera détruite et le Juge redoutable triomphant toutes les nations de la terre".

S. VIATEUR.

## Pour votre bibliothèque

L'"Histoire de Mère Saint-Raphael", ursuline, fondatrice de la première Ecole Ménagère Agricole au Canada, vient d'être écrite par M. Alphonse Désilets, directeur de l'Enseignement agricole-ménager, en cette province. L'honorable M. Cyrille-F. Delage, surintendant de l'Instruction Publique en a fait ressortir l'importance et le mérite dans une introduction qui ajoute à la valeur historique de l'ouvrage.

Cette oeuvre documentaire, d'une tenue littéraire parfaite, illustrée de nombreux portraits et imprimée sur beau papier, est un livre indispensable à votre bibliothèque. Il devrait être donné en prix à vos élèves et serait apprécié dans les familles comme une source de renseignements utiles et précieux. C'est un peu toute l'histoire de l'enseignement ménager dans la province de Québec depuis cinquante ans.

Le volume se vend \$1.00 l'exemplaire, ou \$9.00 la douzaine. Voulez-vous envoyer votre commande à l'auteur: M. Alphonse Désilets, 18 rue Ste-Famille, à Québec, P.Q.

## St-Léon

Une assemblée de l'U.C.C. des directeurs du cercle fut tenue le 15 janvier 1932. Y assistaient: MM. Alcide Deschênes, président, Alfred Lesage, vice-président, Odilon Deschênes, Ernest Bellemare, Roland Lesage, Joseph Ed. Auger, Epiphane Rabouin, Irénée Lambert, directeurs.

Le Bureau accepte la démission du secrétaire-trésorier, M. George Laperrière, et lui vote des remerciements pour services rendus au cercle. M. Louis Napoléon Fleury lui succède.

Les directeurs acceptent la démission du président, M. Omer Pichette, et, en remplacement, nomment M. Alcide Deschênes.

A l'unanimité, il est résolu que les assemblées régulières du cercle aient lieu le troisième mardi de chaque mois.

Louis Napoléon FLEURY, sec.

## Meriden, Conn.

Une jolte soirée eut lieu dernièrement chez M. Joseph Pellerin, en l'honneur de M. Jules Beauregard qui venait d'avoir ses vingt ans. Un joli cadeau fut présenté et une adresse fut lue par Mlle Rose-Anna Drapeau. A Minuit, un goûté fut servi. Il y eut chant, musique et autres divertissements. Tous se séparèrent à une heure assez avancée en emportant un bon souvenir de cette agréable soirée. Parmi les personnes présentes, on remarquait: M. Jules Beauregard, le héros de la fête, Mme Ernest Beauregard, grand-mère, âgée de 74 ans, qui dansa des danses du vieux temps avec son petit-fils; M. et Mme Joseph Pellerin, Samuel, Doris et Rita Pellerin, Oric Girard, organisateur, M. et Mme Hervé Gagné, M. et Mme Albert Breton, M. et Mme Joseph Fitzpatrick, M. et Mme Léonard, M. et Mme Delphis Bouffard, M. et Mme Prime Perron, M. et Mme Joseph Gravel, M. et Mme Donat Har-

nois, M. et Mme Doria Bolduc, M. Joseph Gagné, M. Emile Drapeau, Mlles Régina Gagné, Albia Gagné, Dora Gagné, Claphia Gagné, Mildred Barber, Bertha Dionne Antoinette Laquerre, Rita, Dorothée, Doris et Gladys Fitzpatrick, Marcelle et Bertha Lahaye, Rose-Anna Drapeau, MM. Reneau Gagné, Antonio Fortin, Rraymond Drapeau, Réginald Cloutier, J. Cloutier, Lucien Laurendeau, Ernest Laurendeau, M. Gaudette, M. Alex Zelenski, MM. Laurent Bernier, Louis Barber.

## Comment l'on reste pauvre

D'abord, l'on travaille le moins longtemps possible.

On ne prend pas soin de ce que l'on a; on laisse tout traîner.

On emprunte et l'on achète à crédit autant qu'on peut.

Aussitôt qu'on a un peu d'argent, l'on court au théâtre, au cinéma, au restaurant.

L'on fume deux ou trois paquets de cigarettes par jour.

L'on achète de beaux habits que l'on met tous les jours et qu'on laisse traîner sur les chaises et la poussière.

L'on habitude les enfants à satisfaire tous leurs caprices.

On laisse les voitures et les machines agricoles à l'air de tous les temps.

On va flâner au village ou chez le voisin tous les jours ou plusieurs fois par semaine.

L'on ne confectionne rien par soi-même et l'on achète tout chez le marchand.

On néglige de s'instruire sur les choses qui regardent son état. L'on fait tout par routine.

On achète à termes des pianos et autres instruments de musique dont on ne sait pas se servir.

L'on habilite les enfants comme des poupées et l'on ne s'occupe pas de les faire changer d'habits quand l'heure de récréation arrive.

## Le parler canadien

M. Jules Bois, au cours d'une série de conférences au Canada et aux Etats-Unis, était de passage à New-York. Lors d'une interview, M. Bois a dit ce qui suit concernant le parler canadien:

"Les Canadiens cultivés, dit-il, comme les Français cultivés, ont un langage et un style irréprochables.

"On parle bien le français quand on apprend à le bien parler, c'est-à-dire si l'on corrige son accent provincial ou parisien; car l'accent parisien, loin de faire loi, est souvent détestable.

"Je ne crois pas qu'il y ait beaucoup d'endroits en France où l'on écrive et parle mieux ni même aussi bien qu'à l'Université Laval, par exemple. Les meilleurs écrivains canadiens peuvent le disputer aux meilleurs écrivains français. La presse canadienne a des qualités de conviction et de vibrance dont on ne trouve pas souvent l'équivalent chez ses confrères de langue anglaise.

"Quant à l'accent canadien et à ses particularités, il a ceci de touchant qu'il est un témoignage de fidélité, qu'il est un hommage au souvenir. Il est resté l'accent français d'autrefois. Il s'est perpétué. Il fait ainsi partie de ce que nous avons appelé "le miracle de Québec". Miracle de foi et d'amour. Il

faut y être allé pour se rendre compte et bien comprendre."

## Grand marathon de raquettes

Les amateurs du sport du comté de Berthier, seront heureux d'apprendre, que dimanche, le 28 février, il y aura une grande course en raquettes, de dix milles.

Seuls les amateurs du comté de Berthier ont le droit de prendre part à la course.

L'entrée pour les coureurs, est gratuite, et elle sera close, une heure avant le départ qui s'effectuera à 1.30 p.m., en face de la gare du C.P.R.

Pour de plus amples informations, s'adresser à M. Léo-Paul Dubé, organisateur, Berthierville.

Téléphone: Central.

## Raphaëlle Sylvestre

Garde-Malade, Furg.

ST-BARTHELEMY, P. Q.

## TABAC en FEUILLE NATUREL A VENDRE

(UN PAQUET ECHANTILLON)

10 liv. bon Tabac en Feuille, doux ou fort, avec pipe en vraie Bruyère gratis, \$2.00; 50 liv. \$9.50; 100 liv. \$17.00. Pure Quesnel, 3 liv. pour \$2.50.

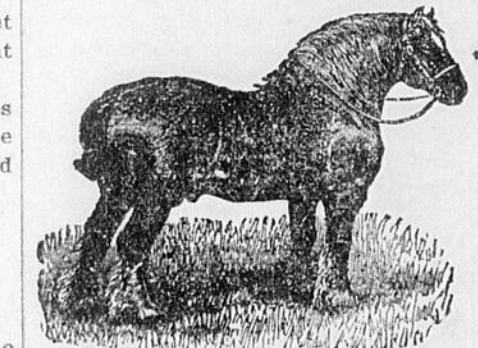
Expédié à n'importe quelle destination

AGENTS DEMANDES

G. DUBOIS,

24 Henderson, OTTAWA, Ont.

## Tablettes TOUSSINE POUR LES CHEVAUX



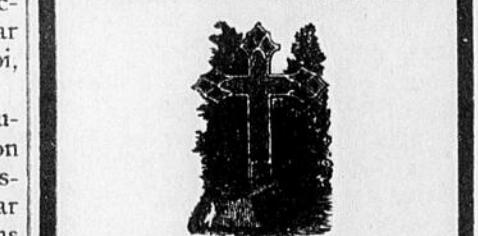
Contre: Toux, gourme, bronchite et souffle.

Excellentes aussi pour donner l'appétit, renforcer, purifier le sang et faire muer. Elles débarrassent aussi des vers. Envoyées franco par la poste sur réception du prix: 50 cts à la bouteille. Agent pour le Canada.

## Docteur JOS. COMTOIS,

ST-BARTHELEMI, P. Q.

## SOUVENIRS MORTUAIRES



Vos Parents et Amis penseront à

VOS CHERS DEFUNTS

Si vous leur distribuez des cartes mortuaires qu'ils placeront dans leur livre de prières.

Nous pouvons vous imprimer différentes qualités de cartes mortuaires, avec ou sans portraits, à des prix convenant à toutes les bourses.

Demandez nos échantillons et notre petit livres de prières choisies ainsi que nos prix.

L'Echo de Saint-Justin, ST-JUSTIN, P. Q.

## L'AGE MUR ET SES ATTRAITIS

J'ai une amie qui n'aime pas à vieillir et qui essaie tous les moyens connus et inconnus pour combattre la rigueur des ans. Elle tremble à l'idée de laisser la jeunesse pour entrer dans l'âge mûr.

S'imaginant qu'elle peut en imposer aux gens en se rajeunissant, elle prend mille moyens pour s'arranger la figure et les cheveux de manière à se faire passer pour plus jeune que son âge.

Elle va follement dépenser son argent—qu'elle pourrait mettre à meilleur profit—chez des masseurs spécialistes en soi-disant beauté, chez les manicuristes: chez les donneurs de bains turcs ou en autre folies semblables.

Elle ne se contente pas encore de cela, elle dépense son temps, son énergie à découvrir dans les magasins de modes et de nouveautés, ce qu'il y a de plus recherché, de plus chic et surtout ce qui la fera paraître plus jeune aux yeux de ses amies. Elle se fatigue dans des courses quotidiennes pour des choses qui ne réussissent pas à cacher son âge. Son apparence n'en reste pas moins aux yeux de tous la même, celle de son âge véritable. Au lieu de jouir en paix de ce qu'on appelle l'âge le plus attrayant, l'âge mûr, elle gâche tout en essayant inutilement de se faire passer pour plus jeune que son âge.

Comme cette amie ferait bien mieux d'employer ce temps perdu, à améliorer son instruction, à lire de beaux et bons livres.

Quelle belle leçon d'humilité et de bon sens nous donne, la GRANDE FEMME de ce siècle, Madame Marie Curie, la modeste femme de science que tout un monde admire et que tous les Etats-Unis fêtent et honorent avec tant d'empressement.

Voilà une femme d'âge mûr, simplement mise, ne se souciant nullement de son apparence, mais une vraie femme ayant quelque chose dans la tête, capable de reconforter ceux qui l'approchent par une conversation utile, une épouse et une mère dévouée. Possédant par la science qu'elle a acquise si chèrement, le secret de guérir les incurables, les désespérés de la vie la bénissent et la chérissent pour le bien qu'elle leur procure. Ceux qui lisent et s'inspirent le courant des fêtes données en son honneur et pour reconnaître son mé-

rite, aimeraient se voir du nombre de ceux qui l'approchent.

## L'ENFANT

Aristote divisait la vie en quatre âges, l'enfant, le jeune homme, l'homme et le vieillard.

Nous avons un peu changé cela.

Pour un moderne, il y a peut-être confusion entre les trois derniers termes. Et vous entendrez des gens qui appartiennent à l'une ou l'autre des trois dernières catégories se réclamer uniformément de l'avant-dernière. De sorte qu'il n'y aurait plus que deux âges. Et cela a le mérite de simplifier ou abolir les distances et les étapes. D'autres vous diront, enfin, qu'il n'y a plus d'enfants...!

Tout de même, il suffit de s'être penché une fois vers un de ces petits êtres qui rattachent à la vie pour savoir qu'il y a: l'Enfance.

Que celui-ci soit de notre chair ou de notre sang, ou la preuve sans relation de la vie qui continue, qui pourrait se défendre d'un geste de tendresse en le regardant? C'est le spectacle le plus touchant de la vie, le plus éternellement nouveau, et, pour le père et la mère, le plus exaltant en même temps que le plus doux. C'est la raison de vivre, de vivre à deux, c'est le lien et la consolation. Le mysticisme, comme l'amour, a besoin de ce spectacle pour s'alimenter. Ce n'est pas par un vain symbole, en effet, que la religion nous offre à contempler l'image d'un enfant dans ses langes.

Une femme, Gérard d'Houville, et qui est aussi un poète, vient de composer une plaquette délicieuse sur "l'Enfant". Ah! quel beau bébé, s'écrie-t-elle dans un transport charmant à la fois chérubin et cochon de lait!...

On ne se révoite pas de ce terme que la magie du style fait accepter. D'ailleurs, les appellations les plus baroques ne conviennent-elles pas à l'amour, le maternel et l'autre, dès qu'on y met l'accent qu'il faut?

Quant à l'épithète de "chérubin" c'est celui qui vient naturellement à toutes les mères au moins dans notre pays. C'est l'idéal de beauté pour population religieuse habituée aux églises, à leurs fresques et peintures décoratives. C'est aussi l'idéal de l'amour, car, dans la hiérarchie, les chérubins ne sont-ils pas placés le plus près de Dieu. Ici encore apparaît le mysticisme dont s'enveloppe le sentiment vis-

à-vis l'enfant et qui parfois, est exagéré.

C'est à cela, en effet, que nous voulions en venir. L'enfant ne doit pas être adoré, mais, élevé avec tout ce que ce mot implique. Il ne s'agit pas de lui passer tous ses caprices et ses fantaisies de trouver bien, quoiqu'il fasse, de le trouver même un génie. Au contraire, l'enfant est naturellement despote, égoïste, et peu sociable. Cet âge est sans pitié, disait lui-même le bonhomme Lafontaine. Il faut donc le corriger, le préparer à la vie. Et c'est en l'éduquant et le morigénant au besoin que vous en ferez un coeur noble.

Il faut plaindre les parents qui négligent ce devoir qui est aussi une précaution.

Sans faire appel aux règles imposantes de la morale, il est une pensée que nous voudrions, sans malice, donner à méditer aux pères. Que chacun pense donc, à part soi, qu'il se trouve une femme très tendre pour l'appeler lui aussi, "Mon chérubin"... Et pourtant!

## Notre dernier jour

"Dieu nous cache notre dernier jour, dit saint Augustin, afin que nous nous défions tous les jours, et que nous vivions comme si nous devions être jugés le même jour. Tout manque à un chrétien qui meurt; il n'y a que ses bonnes oeuvres qui l'accompagnent."

La préparation à la mort consiste en premier lieu dans une bonne vie. Elle consiste dans cette vigilance que le Sauveur nous a si instamment recommandée et qui nous est absolument nécessaire, par la raison que Dieu ne donne la grâce de persévérance finale qu'à celui qu'il lui plaît, et qu'il déclare qu'il la refusera à celui qui ne sera pas sur ses gardes. Soyez prêts, dit-il, et veillez, car vous ne savez ni l'heure ni le jour. Si vous ne veillez, je viendrai à vous comme un larron et vous ne savez à quelle heure je viendrai. Ce que je vous dis, je le dis à tout le monde.

Ces paroles du Sauveur ne serviront de rien sans notre coopération; et cette coopération consiste principalement à se tenir sur ses gardes, et à se préparer au voyage de l'éternité par une sage prévoyance. D'ailleurs nous ne savons pas si nous aurons le temps, la force, l'esprit et la liberté nécessaire pour accomplir ce qu'il faudra faire au moment de mourir.

Il est donc prudent de faire,

lorsqu'on est en santé, ce qu'on ne pourra pas exécuter dans la maladie, car sont plus forts, plus purs, plus libres les actes que nous faisons à présent, et plus méritoires que ceux que nous ferons étant malades.

La plupart des hommes veulent vivre selon les maximes du monde, condamnées par Jésus-Christ, et mourir en prédestinés. Vivre comme le mauvais riche, les vierges folles, et mourir comme le pauvre Lazare, cela est impossible. Pour mourir de la mort du juste, il faut vivre de la vie du juste. Pour réussir en cette affaire, il y faut songer auparavant. Pour bien mourir un jour, il faut mourir tous les jours.

Un bon religieux, étant averti par le médecin de se préparer à la mort, lui fit cette réponse: "Je n'ai fait autre chose pendant ma vie que de me tenir prêt à mourir; je n'ai pas besoin maintenant de me préparer, puisque je l'ai fait toute ma vie". Heureux les serviteurs que le Maître trouvera en cette disposition, il l'établira sur tous ses biens, et l'assistera en ce jour et le délivrera de la puissance de ses ennemis.

Tout se réduit à quatre choses à l'heure de la mort: à faire une bonne confession, une bonne communion, à dresser son testament, et à se résigner. Il est très important de se confesser au commencement de la maladie. Plus on diffère de se confesser, moins on est capable de le faire. Cet acte exige une grande présence d'esprit. Dès le commencement de la maladie, il faut appeler le médecin spirituel presque aussitôt que le corporel, il faut pourvoir à son salut, aussi bien que sa santé.

Il est très important de recevoir le Corps de Jésus-Christ en notre dernière maladie. Le Fils de Dieu promet la vie éternelle à celui qui mangera son Corps et qui boira son Sang. L'Eglise, se conformant à cette promesse donne la communion en forme de Viatique, comme gage assuré du salut, et pour fortifier dans le passage du temps à l'éternité. Comme il n'y a point d'ennemi plus redoutable que le démon, si un chrétien n'est fortifié et armé de la force de Jésus-Christ, il est en danger d'être vaincu et de périr.

Comme il importe à un malade d'être libre et dégagé de toutes affaires temporelles pour traiter avec Dieu de son éternité, c'est un grand point de sagesse de faire son testament pendant qu'il est en santé, et de ne pas attendre à terminer une

action de cette importance lorsqu'il n'est plus capable de rien faire. Pour faire un testament dans les formes, il faut conserver les droits de la justice et de la charité. La justice demandée que le malade, avant toute autre chose, satisfasse à ses créanciers, rende le bien qu'il a pris, restitue l'honneur qu'il a ôté, répare le scandale qu'il a donné. Il y a des gens qui par une extrême injustice, pouvant payer leurs dettes pendant qu'ils sont en bonne santé, diffèrent jusqu'à la mort, et se croient en sûreté de conscience pourvu qu'ils en chargent leur testament. Ces gens-là font un testament de mort, qui ne servira qu'à leur condamnation, dit le cardinal Tolet.

Commencez votre testament par des legs pieux; faites-vous des amis qui vous assistent dans votre dernière nécessité, qui vous reçoivent dans le ciel après votre mort, et qui vous retirent du purgatoire où vous pouvez rester très longtemps.

Un chrétien doit mourir avec une grande résignation. Pourquoi être tant attachés aux choses de la terre qu'on ne peut emporter? Un homme qui peut dire en recevant le Saint Viatique: "Voilà mon Sauveur qui est mort pour moi, n'aura rien à craindre à la mort et mourra dans la plus grande résignation."

Pour bien mourir, il faut suivre, pendant sa vie, ce conseil de saint Paul.

Etre sur la terre comme n'y étant pas, posséder comme ne possédant pas.

P. BOUSQUET.

"Le Messenger", Sherbrooke.

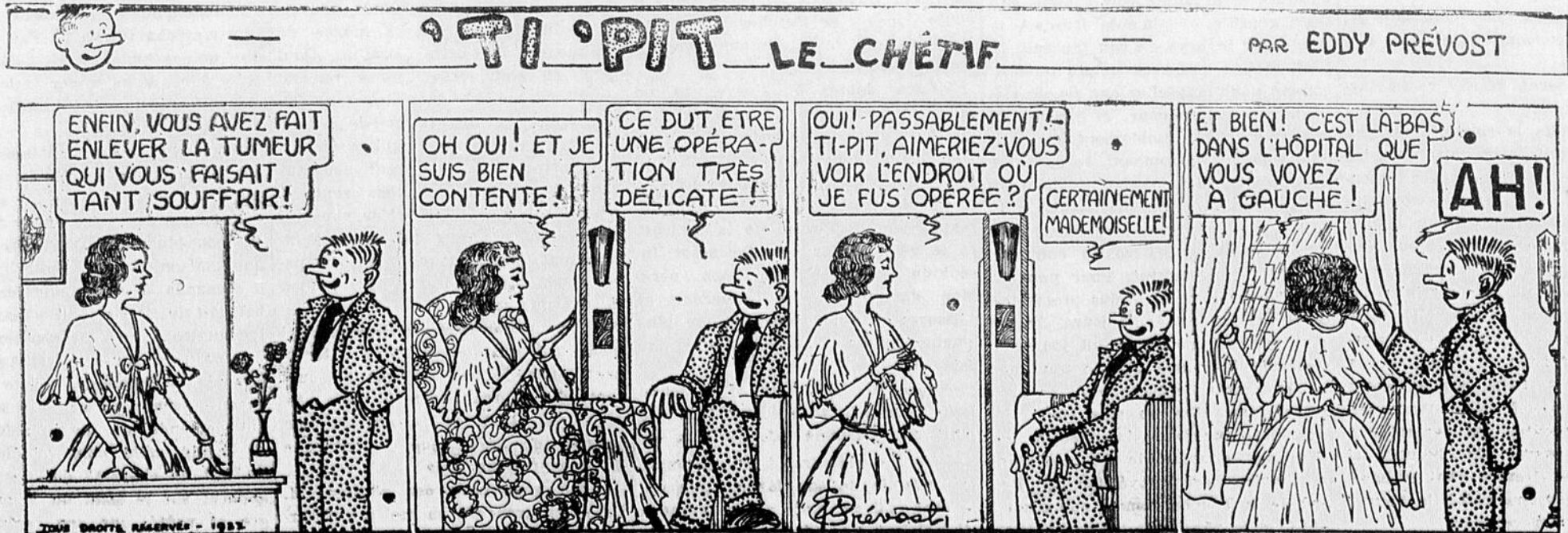
## Pipes en Cèdre

Nous avons un beau choix de ces pipes avec bouquins en caoutchouc ou en bakélite et que nous pouvons vous offrir aux prix suivants:  
avec bouquins caoutchouc \$0.50  
avec bouquins en bakélite 1.00

Prix spéciaux à la douzaine.

Magasin W.-H. GAGNE,  
SAINT-JUSTIN, P. Q.

AVEZ-VOUS DEJA PENSE D'ACQUERIR NOTRE PETIT JOURNAL EN NOUS ENVOYANT AU MOINS UN NOUVEL ABONNE?



Feuilleton de L'Echo de Saint-Justin

# Le Manoir Mystérieux

## ou les Victimes de l'Ambition

par Frédéric Houde

(suite)

Je vous souhaite le bonsoir.

Et il se mit à causer avec l'aubergiste et tourna le dos à Michel, qui s'assit en silence dans un coin, en méditant des projets de vengeance qu'ils espéraient accomplir pour son propre compte, tout en exécutant les ordres de Deschesnaux.

Le souper terminé, chacun se retira dans son appartement.

DuPlessis était couché depuis quelque temps sans pouvoir trouver de sommeil, lorsqu'il vit un faible rayon de lumière passer sous la porte de sa chambre, qui aussitôt s'ouvrit. Un homme entra, portant une lanterne sourde.

—C'est moi, dit-il à voix basse, c'est moi, Léandre Gravel.

—Qu'y a-t-il, mon bon hôte, pour motiver votre visite à pareille heure?

—Il y a, M. DuPlessis, d'abord, que mon pender de neveu vous a guet-té toute la soirée, et qu'il a questionné mon fils pour savoir quand vous partiez et de quel côté vous deviez vous diriger; puis, vous vous êtes battu, soit avec lui, soit avec un autre, et je crains qu'il n'en résulte quelque danger pour vous.

—Vous êtes un honnête homme, M. Gravel, et je vous parlerai avec franchise. Votre neveu et son ami, Thom Cambrai, sont les agents subalternes d'un scélérat plus puissant qu'eux, de Deschesnaux, qui est mon ennemi personnel, et avec lequel je me suis battu ce matin.

—Pour l'amour du ciel! M. DuPlessis, prenez garde à vous. Deschesnaux inspire tant de terreur ici que c'est à peine si l'on ose prononcer son nom. On parlera bien de Thom Cambrai, mais de Deschesnaux, jamais! Chacun sait ici que c'est lui qui tient une dame prisonnière, mais nul n'oserait le dire.

—J'ai appris, brave M. Gravel, sur cette infortunée dame des détails que je veux vous communiquer, car j'ai besoin d'un conseil.

—Je ne suis qu'un pauvre aubergiste, M. DuPlessis, mais vous pouvez me parler à cœur ouvert, et si je puis vous rendre service, ce sera un plaisir pour moi de le faire. En tout cas, ma discrétion vous est assurée.

—Je n'en doute pas, mon bon M. Gravel. Écoutez donc cette triste histoire.

DuPlessis parut réfléchir un instant, puis reprit:

—Il faut que je remonte un peu plus haut, afin que vous puissiez mieux comprendre. Vous avez entendu parler de la campagne conduite par M. de Saint-Denis, il y a une douzaine d'années, contre les Natchez de la Louisiane, campagne sanglante dans laquelle ces terribles Indiens furent presque tous détruits.

—Je me rappelle tout cela, interrompit l'aubergiste; le bruit de ces exploits retentit jusque sur les bords du Saint-Laurent, et en l'honneur des intrépides Canadiens qui avaient pris part à cette guerre, on chantait la ballade, ajouta-t-il entre haut et bas:

De nos guerriers c'était la fleur,  
Au milieu du carnage;

Tel un roc brave la fureur  
Des vents et de l'orage.

DuPlessis fit observer que ce n'était pas le moment de chanter l'héroïque ballade, et continua:

— Je faisais partie de cette expédition avec plusieurs Canadiens des Trois-Rivières et des environs, entre autres un jeune M. Pezard de la Touche, fils du seigneur de Champlain. C'était mon plus grand ami de cœur. J'eus la douleur de le voir expirer dans mes bras deux jours après avoir été mortellement blessé dans la dernière rencontre que nous avions eue avec l'ennemi. Il me pria, si j'avais le bonheur de revenir sain et sauf au pays, d'aller près de son père et de sa soeur, — il avait perdu sa mère dès l'âge tendre, — de leur porter ses derniers adieux et de leur dire qu'il était mort en soldat et en chrétien. Aussitôt de retour aux Trois-Rivières, trois ans plus tard, je m'empressai de m'acquitter de ma pénible mission. J'arrivai un jour au manoir de M. Pezard de la Touche, à Champalin, et ma ressemblance frappante, paraît-il, avec le fils et le frère bien-aimé dont on portait encore le deuil, faillit me faire prendre pour un revenant et faire évanouir le père et la soeur inconsolables.

Après m'être fait connaître et avoir raconté ma lugubre histoire, en y mettant autant d'adoucissement que possible, je voulus partir pour m'en revenir aux Trois-Rivières, mais je n'eus pas la force de résister aux instances du noble vieillard, qui m'implorait de rester avec eux jusqu'au lendemain, en disant que ma présence répandait un baume salutaire sur les blessures de son cœur, et qu'il lui semblait avoir retrouvé son fils en moi. De mon côté, privé de mon père, tué dans une sortie contre les Iroquois, ainsi que de ma mère que le chagrin avait bientôt conduite au tombeau, j'éprouvais une sympathie, un attachement presque inexplicable pour ce vieillard étranger que je voyais pour la première fois. Comment ne pas aimer ceux qu'on surprend à nous aimer lorsqu'on se croyait à charge au monde entier? Mlle Joséphine, la soeur chérie de mon excellent ami, qui m'en avait parlé si souvent, il fallait voir comme elle était gentille et aimable lorsque, le coude sur le bras de son fauteuil, la joue cachée sous ses doigts d'ivoire comme pour empêcher que je n'y visse monter la rougeur, et ces beaux yeux noirs fixés timidement sur moi, quand je faisais semblant de ne point la regarder, elle m'écoutait raconter les incidents de la guerre où avait péri son malheureux frère, et décrire la Louisiane et les vastes contrées qui nous en séparent. Pour pouvoir partir le lendemain, je dus promettre de retourner dans huit jours. Je ne sais pourquoi, mais ces huit jours me parurent plus longs que de coutume. Je n'eus garde de manquer à ma promesse. Pour aller au plus court, je vous dirai que je devins bientôt l'ami intime de la famille. Au bout d'un an, j'étais chéri, choyé par M. Pezard de la Touche comme son fils adoptif, et je paraissais n'être pas tout

à fait étranger, non plus, à mademoiselle Joséphine. Pour vous avouer toute la vérité, je l'aimais et je pense qu'elle ne me haïssait pas trop. Le bon vieillard devina le secret de nos coeurs et, un jour, en sa présence, il nous fit fiancer l'un à l'autre. Notre mariage devait avoir lieu quelques années plus tard. Le bonheur que j'avais retrouvé depuis la perte de mes parents, était trop grand, je n'en étais point digne, il faut croire; il ne dura pas aussi longtemps que je l'avais espéré. Tout cela maintenant m'apparaît comme un rêve doré, hélas! trop vite dissipé! Mais ne voilà-t-il pas que je deviens sentimental! Pour un homme de mon âge, ça ne convient guère...

— Continuez, M. DuPlessis, continuez, fit l'aubergiste plus ému qu'il ne voulait le paraître et très intéressé à ce récit.

DuPlessis poursuivit, après avoir passé sa main nerveuse sur son front comme pour en chasser des pensées pénibles:

— Dans l'interval, Deschesnaux, — que Dieu ait pitié de lui! — passant un jour, vers le soir, à Champlain, en compagnie de M. Hocquart, intendant du roi à Québec, fut surpris par un violent orage. Ils entrèrent chez un brave marchand du village et demandèrent à y passer la nuit. M. Pezard de la Touche, ayant appris bientôt après quels étaient ces étrangers, leur envoya dire que, connaissant que la maison de M. Lanouette, — c'était le nom du marchand en question, — n'était pas aussi grande que sa généreuse hospitalité, il avait l'honneur, avec la permission de leur respectable hôte, de les inviter à lui faire le plaisir d'aller loger chez lui. L'offre fut acceptée avec reconnaissance. Quelques jours après, le même Deschesnaux, passant encore par là, seul cette fois, entra au manoir présenter les respectueuses salutations de M. l'intendant, avec ses remerciements réitérés pour la cordiale hospitalité qu'il y avait reçue. Deschesnaux prétendit avoir découvert, dans des papiers de famille, une parenté éloignée avec M. Pezard de la Touche. Il lui fit des visites de plus en plus fréquentes, et... Mais à quoi bon des détails! Qu'il vous suffise de savoir qu'au bout de quelques mois, et bien que mademoiselle Joséphine ne parût pas voir Deschesnaux avec affection, elle disparut soudainement de la maison de son père, et elle fut unie à ce misérable par un mariage secret! C'est elle qu'il détient en une espèce d'esclavage dans cette maison maudite que vous appelez le "manoir mystérieux!"

— Et voilà la cause de votre querelle? demanda l'aubergiste. Cependant, M. DuPlessis, si cette dame a voulu épouser ce Deschesnaux, et que la chose soit faite, comment voulez-vous y remédier?

— Sans doute, M. Gravel, je ne puis empêcher que ce mariage n'ait eu lieu; mais je puis, je dois empêcher ce misérable d'éloigner une fille de son père inconsolable. Je suis incapable de voir d'un oeil sec le désespoir de M. Pezard de la Touche, et je veux tenter de déterminer Joséphine à revenir chez son père.

— Mon dessein est de retourner et d'essayer d'avoir avec elle une plus longue conversation que celle que j'ai eue.

— Mais, M. DuPlessis, si la jeune dame refuse de vous écouter? Si elle veut rester comme elle est?

— Je me plaindrai à M. Hocquart de l'infamie de son favori; j'en appellerai, s'il le faut, au gouverneur général, au marquis de Beauharnais

lui-même.

—L'intendant pourrait bien être disposé à protéger son confident, car Deschesnaux paraît très puissant près de lui. Mais, M. DuPlessis, faites mieux: qu'une requête de Pezard de la Touche, signée par les premières familles de Champlain, les Mullois, les d'Orvilliers, les Lanouette les Saint-Romain, ainsi que par les principaux citoyens des Trois-Rivières, etc., soit présentée au gouverneur général; et cherchez, il y a des amis qui puissent vous protéger auprès de la marquise de Beauharnais, cela ne vous nuira pas.

—Vous avez raison, M. Gravel; votre conseil est bien trouvé. Le commandant des Trois-Rivières, M. Bégon, qui m'est très dévoué, m'aidera sans doute. Mais, j'y pense, il y a l'intendant, M. Hocquart, qui n'aime pas M. Bégon et qui, à cause de cela, me regarde peut-être avec méfiance et défaveur. Depuis qu'il est question de son mariage avec la nièce du gouverneur général, on dit que son influence est considérable auprès de la marquise. C'est du moins l'opinion de M. Bégon, à qui j'ai entendu parler de la chose.

—Quelle est donc cette nièce? demanda Léandre Gravel.

—D'après ce que j'ai entendu dire, répondit DuPlessis, ce serait la fille de M. Claude de Beauharnais. Comme vous savez peut-être, la marquise avait épousé en premières noces M. de Lanaudière, et c'est une demoiselle de Lanaudière que le frère du gouverneur épousa à son tour, de sorte que le marquis, Charles, s'est trouvé par son mariage avec dame veuve de Lanaudière, il y a une vingtaine d'années, en même temps beau-père de son frère Claude. (1)

—Et où demeure cette demoiselle de Beauharnais, M. DuPlessis?

—Avec son aïeule, qui se trouve aussi être sa tante, la marquise, dont elle est, de plus, l'enfant adoptive.

—Et vous pensez, M. DuPlessis, qu'il est question de mariage entre cette demoiselle et M. Hocquart?

—J'en suis certain, M. Gravel; on en parle beaucoup dans le grand monde. Les malins vont même jusqu'à prétendre que c'est un futur gouverneur du Canada, plutôt que M. Hocquart même, que l'ambitieuse demoiselle aime en lui, et que, quand elle croit voir son étoile décliner, elle ne désire plus que de passer, un jour ou l'autre en France, avec la marquise, dans l'espoir d'y épouser quelque noble. On ajoute que, de son côté, M. Hocquart recherche cette demoiselle parce qu'elle est la protégée du marquis et de la marquise, et qu'il espère en l'épousant se faire nommer gouverneur du Canada par le moyen de l'influence de cette famille. Quoi qu'il en soit, lorsqu'ils se rencontrent en société, dans les réunions de cérémonie, tout le monde remarque qu'il existe un singulier embarras entre eux. Ils doivent pourtant s'aimer, car tous les deux sont aimables. Mais que fais-je? je vous raconte là des choses qui ne vous intéressent guère, ou que vous connaissez peut-être aussi bien, sinon mieux, que moi.

—Au contraire, M. DuPlessis, c'est pour moi du nouveau fort intéressant. Mais je ne vois pas en quoi tout cela pourrait nuire à votre projet. C'est plutôt de la part de mon vaurien de neveu que j'appréhende du danger pour vous.

—S'il veut faire des siennes, M. Gravel, il trouvera en moi à qui parler. Cependant, par considération

pour vous, je ne voudrais pas qu'il se passât rien qui pût faire jaser vos voisins; je partirai donc à la pointe du jour.

—Croyez-m'en, M. DuPlessis, partez de suite. Je n'ai jamais autant désiré l'arrivée d'un voyageur que je désire votre départ; car Michel vous guette. Partez sur le champ, pour votre sûreté. Votre cheval est bridé et sellé par moi-même, et voici votre compte.

—Il ne se monte pas haut, dit DuPlessis en donnant une pièce d'or à l'aubergiste. Vous remettrez le reste à votre excellent fils.

—Il profitera de votre libéralité, M. DuPlessis; et si jamais, je puis vous rendre quelque service, comptez sur moi.

—Eh bien, mon dévoué M. Gravel, veuillez surveiller ce qui se passera au "manoir mystérieux" et m'en tenir au courant. Lorsqu'une personne se présentera de ma part avec cette bague que vous me voyez au doigt, regardez-la bien pour la reconnaître.

—Mais, M. DuPlessis, serait-il sage de moi de me mêler d'une affaire qui ne me regarde pas?

—Comment! M. Gravel, n'êtes-vous pas père? Il s'agit de rendre une fille à son père; cela n'a-t-il pas un intérêt réel pour tous ceux qui sont pères?

—C'est pourtant vrai! J'ai pitié de tout mon cœur de ce pauvre vieillard, auquel Deschesnaux a ravi le bonheur de sa vie, et je vous aiderai dans l'honorable projet de rendre une fille à son père. Mais soyez discret; car, si l'on savait que l'aubergiste du "Canard-Blanc" se mêle de pareilles affaires Deschesnaux ne serait pas lent à me faire retirer ma licence et à faire abattre mon enseigne. Alons, suivez-moi et marchez légèrement.

Et l'aubergiste conduisit DuPlessis dans la cour, où était son cheval tout bridé et tout sellé. Ouvrant la porte qui donnait sur le grand chemin, il le fit partir, après lui avoir renouvelé sa promesse de l'instruire de ce qui se passerait au "manoir mystérieux".

### CHAPITRE X

#### INCIDENT DE VOYAGE

DuPlessis se rendit d'abord jusqu'au fort d'Yamachiche (1), où il passa le reste de la nuit chez son frère, et de bonne heure le matin il se mit en route pour Champlain. En arrivant à la Pointe-du-Lac, il s'aperçut que son cheval était défermé d'un pied de devant. Rencontrant deux paysans qui se rendaient à leurs travaux des champs, il leur demanda:

—Auriez-vous la bonté, messieurs, de m'indiquer où je pourrais trouver un maréchal-ferrant? J'ai entendu dire qu'il y en avait un quelque part près d'ici. Vous voyez, mon cheval est défermé du pied gauche de devant.

Les deux paysans haussèrent les épaules d'un air de pitié et continuèrent leur chemin sans lui répondre, tout en paraissant se parler tout bas. Un peu plus loin, DuPlessis aperçut une maison. Rendu devant la porte, il demanda à une vieille femme qui balayait le perron, s'il y avait dans les environs un maréchal-ferrant.

—Maître Jacques, s'écria-t-elle, sans répondre à DuPlessis, maître Apollon Jacques, venez parler ce monsieur qui demande un maréchal-ferrant.

—"Quid mihi cum caballo" (que me fait un cheval)? dit une voix, et apparut sur le seuil un homme maigre et voûté, que son costume faisait aisément reconnaître pour un

pédagogue. En apercevant DuPlessis, il ôta le bonnet qui couvrait ses longs cheveux grisonnants, et dit :

— "Salve, domine; intelligisne linguam latinam" (salut, monsieur; comprenez-vous le latin)?

— Peu familier avec le latin, je parlerai l'idiome vulgaire, répondit DuPlessis.

— Il m'a compris, murmura le pédagogue; ce n'est pas un rustre apparemment.

Et il s'intéressa sur-le-champ au voyageur et à son cheval défermé; puis il reprit d'un ton solennel :

— "Doctissime domine" (très savant monsieur), à environ dix arpents d'ici se trouve le meilleur "faber ferrarius" (ouvrier-ferrant) qui ait jamais ferré un cheval.

— Mais, s'écria la vieille femme, c'est envoyer une âme à Satan que d'adresser une créature humaine à Taillefer le maréchal.

— Soyez tranquille, la mère, observe le pédagogue, ce gentilhomme n'est pas de l'étoffe dont sont faits les étourneaux. Ainsi, monsieur, vous seriez "bis terque felix" (deux et trois fois heureux), si je vous indiquais la demeure du maréchal?

— Mon bonheur et ma reconnaissance seront d'autant plus grands que vous me l'indiquerez plus vite, répondit DuPlessis impatienté.

— Savez-vous bien, monsieur, reprit le pédagogue avec flegme, ce que vous me demandez? Juvénal a eu raison de dire: "Numinibus vota exaudita malignis" (vœux exaucés par des divinités ennemies).

— S'il vous plaît, docte professeur, insista DuPlessis de plus en plus ahuri, laissez Juvénal et son siècle et revenez au maréchal-ferrant; veuillez me dire en français où je puis le trouver? Ou bien dites-moi s'il y a une auberge dans les environs.

— C'est ce qui sera facile, illustre voyageur; car, bien qu'il n'y ait pas d'"hospitium" (hôtellerie) dans cette humble maison, je puis vous affirmer que la maîtresse du logis saura se montrer aimable envers vous. Reconnaissante du soin que j'ai mis à former son unique héritier, Cyriaque, enfant qui promet beaucoup, la mère Laforce vous servira à déjeuner par affection pour moi, dont vous êtes sans doute le digne confrère.

DuPlessis pensa qu'il ferait bien d'accepter cette offre, espérant qu'après le repas le pédagogue lui enseignerait la demeure du maréchal. Il se mit donc à table avec Apollon Jacques, qui crut devoir lui expliquer que son prénom d'Apollon lui venait de ce qu'il enseignait le chant, en même temps que la lecture, l'écriture et le calcul, avec un talent qui l'avait fait comparer au dieu de la mu-

sique chez les païens de l'antiquité. Ce surnom l'entraîna dans une longue dissertation, laquelle finit par laisser la patience de son interlocuteur ennuyé, qui lui fit observer que tout cela n'avait guère de rapport au maréchal qui devait ferrer son cheval. Le bonhomme continua:

— "Festina lente" (hâtez-vous lentement); nous y arrivons. Il est bon que vous sachiez qu'il y a quelques années il y avait un homme qui se nommait le docteur Degarde. Quand il apparut dans le pays, le bruit courut qu'il avait été obligé de s'enfuir de France pour éviter les poursuites de la justice, à cause du métier d'empoisonneur qu'il aurait cherché à exercer. Il se serait sauvé d'abord aux Pays-Bas, et de là à la Nouvelle-York, d'où il aurait passé ensuite au Canada. Tout cela ce sont des on-dit. Mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'il guérissait les blessures avec un onguent de sa façon, disait la bonne aventure au moyen de la chiromancie, et convertissait le plomb en argent; enfin, il pratiquait ce que le vulgaire appelle la magie blanche.

— En un mot, dit DuPlessis, c'était un charlatan. Mais qu'a-t-il de commun avec mon cheval défermé?

— Avec de la patience vous le saurez. "Patientia" donc; lequel mot, suivant Tullius Cicéron, signifie; difficultum rerum diurna perpessio" (l'art de supporter les tribulations journalières). Le dit Degarde, après avoir ébloui le peuple, commença à briller parmi les grands, et il fut parvenu à la renommée, si, d'après un bruit généralement répandu, le diable ne fût venu un jour réclamer son bien et n'eût emporté Degarde, qui évidemment ne s'était pas bien gardé. Le fait est qu'on ne le revit plus. Maintenant, voici sa "medulla", la moelle de l'histoire qui vous concerne; le docteur Degarde avait un domestique qui lui succéda dans son dangereux métier, et qui avait un talent dû, sans nul doute, au démon. Il ferre les chevaux mieux qu'aucun maréchal du Canada, et c'est même à cela qu'il borne son travail présent; car il a renoncé à traiter les bipèdes sans plumes, vulgairement appelés le genre humain.

— S'il ferre si bien les chevaux, j'ai hâte de lui faire ferrer le mien, interrompit DuPlessis.

Les choses n'allèrent pas aussi vite qu'il l'aurait désiré. Il lui fallut encore subir une foule de citations de Virgile, de Cicéron et d'Horace, avant que le pédagogue, qui était fier d'avoir trouvé un homme assez instruit pour apprécier sa connaissance du latin, l'eût assuré que son élève Cyriaque Laforce allait le conduire vers la demeure du maréchal. (1)

— Ainsi, dit le pédagogue, arrive ici, Cyriaque, mon drôle.

Le disciple parut alors dans la chambre. Sa démarche était gauche. Il était laid, mal fait. Ses cheveux roux étaient mal peignés. Il avait le nez camard et le menton pointu. Ses yeux gris avaient une obliquité de vision. Malgré tout, ce garçon de seize à dix-sept ans avait un air spirituel qui éclairait sa physionomie. Il fit à DuPlessis un signe qui lui promettait son concours, et celui-ci ne mit pas de temps à seller son cheval. Il remercia son hôte érudit de son hospitalité, en le forçant à recevoir une récompense qui parut fort agréable à la vieille, et il partit avec son guide.

#### CHAPITRE XI

##### LA BOUTIQUE DU DIABLE

— Vous ne craignez donc pas ce maréchal que nous allons voir? dit DuPlessis à son jeune guide.

— Non, certainement, monsieur. Quand même il serait aussi diable que les imbéciles le croient, je ne le craindrais pas. Mais il n'est pas plus diable que vous, et c'est ce que je ne dirais pas à tout le monde.

— Et pourquoi me le dites-vous, à moi?

— Ah! parce que vous n'êtes pas un homme comme tous ceux que nous voyons ici, et, bien que je sois laid comme le péché, je ne voudrais pas que vous me prissiez pour un âne, d'autant moins que j'aurai peut-être un jour une grâce à demander au commandant des Trois-Rivières, dont vous êtes l'officier de garde, si j'ai bien compris ce que vous avez dit en déjeunant.

— Et qu'elle est cette grâce, mon garçon?

— Si je vous le disais maintenant, vous me la refuseriez peut-être. J'attendrai que nous nous rencontrions chez M. Bégon.

— Chez M. Bégon? répéta DuPlessis, que le babillard du jeune espiègle amusait.

— Parce que vous me voyez si laid, monsieur, vous vous demandez: "Qu'irait-il faire chez M. Bégon?" Mais, fiez-vous à ce que je vous dis, je ferai oublier ma laideur par mon esprit.

— Et qui vous introduira chez M. Bégon?

— Ecoutez; je sais qu'il y aura bientôt une fête aux Trois-Rivières, à l'occasion de la visite du gouverneur général, et "Domine" doit en être l'ordonnateur. Il n'est pas aussi sot qu'il le paraît; il sait réciter des vers comme le meilleur acteur. Or, il m'a promis qu'il me donnerait un rôle dans la pièce qu'il fera jouer. Gare à lui s'il me manque de parole! Mais en voilà assez là-dessus. Nous

sommes arrivés à la forge de maître Taillefer, que les crédules appellent la boutique du diable."

— Vous badinez, mon petit ami! je ne vois qu'une légère élévation de terrain en forme de colline sur laquelle sont rangés de grosses pierres en cercle.

— C'est cela, monsieur. La grosse pierre du milieu est le comptoir du maréchal; vous allez y déposer votre argent.

— Me direz-vous, espiècle, ce que signifie cette plaisanterie? Remarquez que je n'ai pas le temps ni l'humeur de plaisanter pour le quart d'heure. Conduisez-moi au plus vite à la forge, et vous serez récompensé.

— Brave monsieur, soyez certain que je ne voudrais pas plaisanter avec un voyageur comme vous. Je vous ai dit la vérité: déposez votre argent sur la pierre, attachez votre cheval à cet anneau, et venez vous asseoir derrière ce petit bois; je vous assure que votre affaire sera bientôt faite. Vous pouvez me tordre le cou si je vous trompe.

— Prends-y garde! Au surplus, je vais tenter l'aventure jusqu'au bout. Voici deux livres dix sur la pierre. Mon cheval est attaché. Maintenant, il faut siffler trois fois, dis-tu?

— Attendez, je vais siffler pour vous.

En même temps le jeune garçon siffla d'une manière si aigue que DuPlessis se boucha les oreilles.

— Reirons-nous, continua-t-il, derrière ce fourré.

Et, au bout d'un instant, il ajouta: — Chut! écoutez; entendez-vous le bruit du marteau?

La singularité du bruit que DuPlessis entendit, dans un endroit où il n'y avait nulle apparence d'habitation humaine, le fit tressaillir malgré lui. Il resta immobile tant qu'il entendit le bruit du marteau; mais, dès que le silence se fut rétabli, il se précipita l'épée à la main, fit le tour du mondicule, et se trouva en face d'un homme revêtu, bizarrement d'une peau d'ours, et la tête couverte d'un bonnet semblable qui lui cachait le visage.

— Revenez, revenez! s'écria le garçon à DuPlessis; il vous déchirera en mille pièces.

Et, en effet, le maréchal, levant son marteau, se préparait à l'attaque.

— Taillefer! dit Cyriaque Laforce en se précipitant vers le maréchal, n'osez pas! C'est un gentilhomme qui ne se laissera pas intimider.

— Ainsi, tu m'as trahi, méchant lutin, reprit le maréchal, en regardant DuPlessis attentivement.

Puis il ajouta: — Je ne voudrais pas employer ma force contre vous, monsieur DuPles-

sis, car je sais que vous êtes bon et généreux, et vous ne voudriez pas empêcher un pauvre homme de gagner sa vie.

— Vous parlez bien, dit Cyriaque; mais descendons dans votre antre, car vous savez que le grand air ne vous vaut rien.

— Tu as raison, lutin, fit le maréchal.

Et, s'avancant vers le cercle de pierres, mais du côté opposé à celui où le garçon avait fait approcher DuPlessis pour déposer son argent et attacher son cheval, il leva une trappe soigneusement recouverte de broussailles, l'ouvrit, et, descendant le premier, il engagea ses compagnons à le suivre en recommandant à Cyriaque de refermer la trappe. L'escalier n'avait qu'un petit nombre de marches et aboutissait à un corridor, au bout duquel on apercevait une forge allumée dont la fumée s'échappait par des ouvertures artistement ménagées. La figure grotesque du maréchal et les traits presque difformes, quoique spirituels, du garçon vus à la lueur rougeâtre du feu, dans cet endroit où se trouvaient, outre les ustensiles d'un maréchal-ferrant, des creusets, des alambics, des cornues et d'autres instruments propres à la chimie, auraient justifié la réputation de sorcellerie du maître de ce lieu fantastique. DuPlessis demanda au maréchal comment il se faisait qu'il connût son nom.

— Monsieur doit se rappeler, répondit-il, qu'il y a quelques années un jongleur se présenta au manoir de Champlain et y exerça ses talents devant un noble seigneur et sa respectable société. Il y avait une jeune demoiselle, belle et aimable à ravir...

— Silence! fit DuPlessis, vous m'en avez dit assez, ne revenons plus sur ce sujet. Cette journée est du petit nombre des moments heureux que j'aie jamais connus.

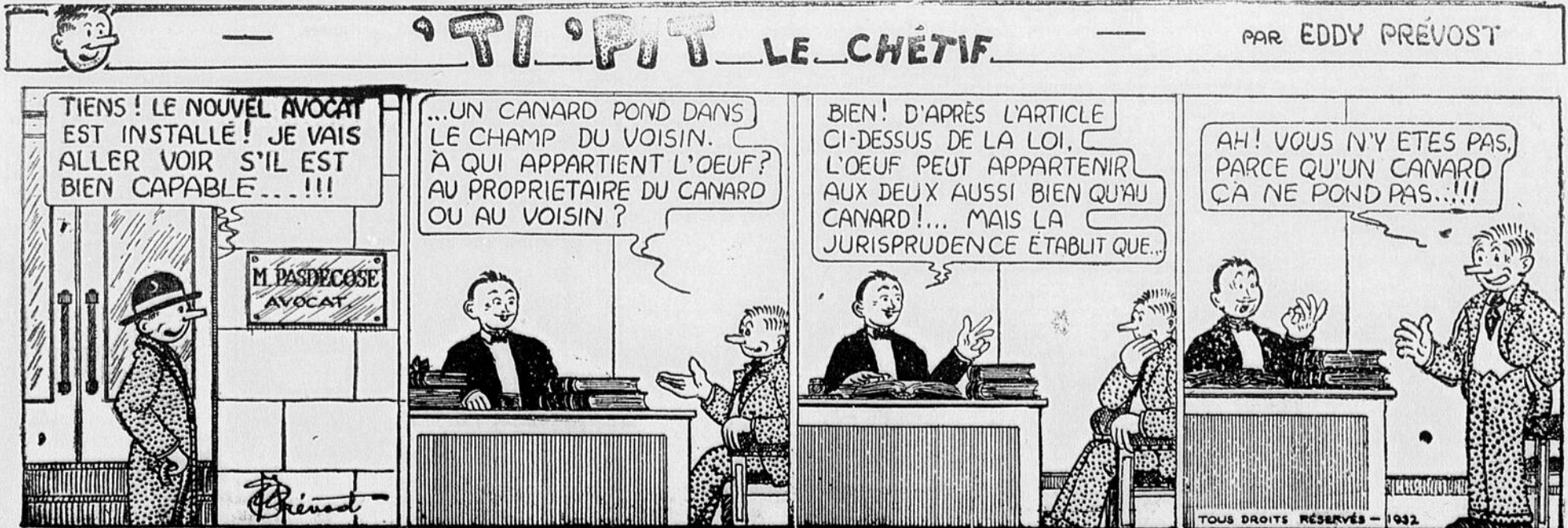
— Elle est donc morte? demanda le maréchal. La pauvre enfant! Ah! je demande pardon à monsieur d'avoir touché à ce sujet.

Il prononça ces mots d'un ton ému, qui donna à DuPlessis une opinion favorable de ce singulier artisan.

— Je croyais, dit-il, après un moment de silence, que vous étiez alors joyeux compagnon en état d'amuser une société par vos tours, vos ballades et vos contes. Comment donc êtes-vous devenu un ouvrier exerçant son métier d'une manière si extraordinaire?

(à suivre)

LISEZ NOS ANNONCES ET ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS.



### St-Barnabé Nord CHIC MARIAGE

Le 23 janvier, M. Fernando Boisvert, fils de M. Emile Boisvert conduisait l'autel Mlle Diana Bourassa, fille de M. Alphonse Bourassa tous deux de cette paroisse.

Le mariage fut béni par M. le curé F. Gravel. Les maries avaient pour témoins leurs pères respectifs.

Mlle Jeannette Bourassa sœur de la mariée agissait comme fille d'honneur et M. Henri Boisvert frère du marié agissait comme garçon d'honneur.

Faisaient partie de la noce: Mlle Rose-Aimée Boisvert, M. Floremond Bourassa, Alice Boisvert, Eugène Trahan, Auréa Bourassa, Ludovic Milot, Laura Gélina, Léo Gélina, Aline Gélina, Philippe Desaulniers, Antoinette Bourassa, Philippe Labonté, Germaine Lamy, Philippe Desaulniers, Lucinda Gélina, Roméo Arvisais, Edith Lacerte, Gény Boisvert, Thérèse Trahan, Eugène Milot, Rosilda Bourassa, Philias Villemure, Hélène Villemure, Albertino Bourassa, Emilienne Bourassa, Arsène Milot. Après le mariage les nouveaux mariés suivis des invités se rendirent chez le père de la mariée M. Alphonse Bourassa pour prendre le dîner.

En plus ceux déjà mentionnés ci-haut, on remarquait MM. et Mmes Antonio Bellemare, Albert Bourassa, Ephrem Boisvert, Ferdinand Lapointe, Philippe Trahan, Roméo Bourassa, Origène Bourassa, Mlle Vve Paul Bourassa, Milles Cécile, Jeannette, M. Fernand Bourassa, Marie-Rose, Marie-Claire Rolland Bourassa, M. et Mme Alphonse Bourassa.

Vers 2 heures de l'après-midi les nouveaux mariés suivis des invités se rendirent chez le père du marié M. Emile Boisvert, pour y prendre le souper. Parmi les convives on remarquait outre les nouveaux époux Mles Jeannette Bourassa, Rose-Aimée Boisvert, Laura Gélina, Alice Boisvert, Lucinda Gélina, Aline Gélina, Germaine Lamy, Alice Arvisais, Marie-Claire et Marie-Rose Bourassa, MM. Henri Boisvert, Floremond Bourassa, Léo Gélina, Eugène Trahan, Roméo Arvisais, Philippe Desaulniers, Gény Boisvert, Roland Bourassa, MM. et Mmes Arthur Gélina, Maxime Gélina, Evariste Desaulniers, Evariste Gélina, Joseph Arvisais, Arthur Vincent de Shawinigan, Ovide Lamy, Gérard Gélina, Donat Lacerte, Alphonse Bourassa, Antonio Bellemare, Albert Bourassa, MM. Emile Boisvert, Thomas Boisvert, Benoit Boisvert, M. et Mme Roméo Bourassa. Evariste Arvisais étaient aussi présents Mlle Yvonne Gélina, Florette et Yvonne Arvisais, Cécile Gélina, Mirelle Vincent, MM. Philippe Labonté, de Béancour; Philias Villemure, de Grand'Mère; William Gélina, Albide Déziel, de St-Sévère; Lucien Gélina, Camille Desaulniers, Charles Vincent de Shawinigan; Gérard Lamy, Marius Bourassa, Lionel Lemay, Ouid Bellemare, Arthur Grenier, Réal Bourassa, Ovide Lapointe, Arthur Paquin, de Shawinigan; Charles et Henri Desaulniers, Edgar Boisvert, Donat Vincent, Henri-Paul Gélina, Evariste Auger, Arsène Milot, Ludovic Milot, de St-Sévère.

Les mariés reçurent de nombreux et de riches cadeaux. Nos meilleurs vœux de bonheur.

**SEANCE BIEN REUSSIE**  
Les 2 et 4 janvier eut lieu dans la salle du couvent une soirée dramatique et musicale donnée par un groupe de jeunes filles et d'hommes du village. Elle fut des mieux réussies et à chacune l'assistance fut nombreuse.

**MARIAGE**  
Le 11 janvier fut béni par M. le Curé F. Gravel le mariage de Mlle Rose-Aimée Bourassa à M. Henri Gélina. M. Albert Bourassa servait de témoin à sa fille et M. Pierre Gélina servait de témoin à son fils.

Agissaient comme fille d'honneur Mlle Lucinda Gélina sœur du marié et M. Lucien Grenier, cousin de la mariée comme garçons d'honneur.

Faisaient partie de la noce Mlle Yvonne Gélina, M. Emile Bournival, Floride Bournival, Hervé Bournival, Antoinette Gélina, William Gélina, Aline Gélina, Philogène Bournival, Antoinette Bournival, Antonio Gélina, Bernadette Bournival, Ovide Bourassa, Rose-Aimée Boisvert, Arthur Paquin, Laurentie Grenier, Arthur Héroux.

Après la cérémonie nuptiale les nouveaux époux suivis des invités se rendirent chez le père de la mariée pour y prendre le dîner. Etaient présents: en plus MM. et Mme Albert Bournival, Joseph Grenier, Mathias Bournival, Omer Lavergne. A 2 de l'après-midi les mariés suivis des invités se rendirent chez le père du marié M. Pierre Gélina, pour y prendre le souper et y passer la soirée. Parmi les convives on remarquait outre les mariés M. et Mme Henri Gélina, Mlle Yvonne Gélina, M. Emile Bournival, Léda Gélina, Fernando Gélina, Lucinda Gélina, Lucien Grenier, Floride Bournival, Hervé Bournival, Rose-Aimée Boisvert, Arthur Paquin, Antoinette Gélina, William Gélina, Marie Villemure, Armand Gélina, Marie-Anne Gélina, Freddy Gélina, Bernadette Bournival, Ovide Bourassa, Alice Gélina, Lucien Gélina, Alice Arvisais, Emile Lord, Laura Gélina, Camille Pellerin, Jeannette Bourassa, Albert Dubé, Germaine Lamy, Léo Gélina, Aline Gélina, Philogène Bournival, Laurentie Grenier, Arthur Héroux, MM. Roméo Gélina, Roméo Arvisais, Henri Boisvert, Edgar Bournival, Albert Bournival, Mlle Vve Prosper Lemay, Mme Vve Pierre Gélina, MM. et Mmes Pierre Gélina, Joseph Grenier, Mathias Bournival, Wilbrod Lemay, Thomas Gélina, Arthur Gélina, Joseph Lacerte, Donat Lord, Hector Gélina, Josué Gélina. Ils reçurent de nombreux et de riches cadeaux. Ils résideront à Shawinigan. Nos meilleurs souhaits de bonheur.

**FEU MME MARCOUILLER**  
La mort vient d'enlever à l'affection des siens une femme de bien en la per-

sonne de Jeannette Bald, épouse de M. Charles Marcouiller autrefois maître de poste et aujourd'hui marchand et gérant de la Banque Provinciale de St-Barnabé.

Mme Marcouiller était âgée de 53 ans et 3 mois. Malgré qu'elle fut malade assez longtemps on espérait toujours la revoir bientôt sur pieds. Mais le Seigneur appela à lui cette femme de bien qui jouissait de l'estime de tous. Elle rendit le dernier soupir au milieu des siens éplorés.

Qu'il nous soit permis de déposer comme une dernière larme sur son tombeau ce témoignage de notre souvenir ému et de réitérer à sa famille en même temps que nos profonds regrets.

Les funérailles ont eu lieu le 15 janvier vendredi au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis venus des paroisses environnantes et la paroisse était largement représentée. L'église parée de ses plus riches ornements funèbres pouvait à peine contenir la foule sympathique et recueillie qui avait tenu à donner à la regrettée défunte une dernière preuve d'estime et de regret. La levée du corps fut faite par M. le curé Th. Gravel. Il chanta aussi le service assisté de MM. les abbés Côme Carbonneau Curé de St-Boniface et Eug. Lamy, vicaire ici comme diacre et sous diacre. Aux arêles latérales: MM. les abbés Eric Tremblay, curé de St-Sévère Raoul Lamy, curé de Charette.

Assistaient au choeur Rvd J.-O. Lamy, curé de St-Elie. La collecte fut faite par Mlle Albertine Ricard, de Shawinigan et Mme Raoul Pellerin, d'Yamachiche. Conduisait le convoi funèbre, M. Odzaca Gélina; portait la croix, M. et Mme Evariste Gélina. Les porteurs étaient MM. Alphonse Mélançon, Sam Mélançon, Charles Pellerin, Isale Lemay, Hector Gélina, Maxime Samson. Tenaient les rubans: Mmes Luc Gélina, Sam Mélançon, Wilfrid Boucher, Isale Lemay. La bannière du Tiers-Ordre était portée par M. Napoléon Lemay.

Portaient les rubans: Mmes Henri Ferron, Dr Eug. Bellemare, Majorique Gélina, Hector Gélina. La défunte laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, M. Charles Marcouiller, 4 filles, Lucile, Louisa, Flora et Juliette, 3 sœurs: Héloïse, Mme Dr Ed. Bellemare, Mlle Bella Bald, de St-Barnabé et Maggie, Mme Dr P.-E. Ayotte, de Spirit Wood, Sask.

Suivaient le cortège funèbre, son époux, M. Charles Marcouiller, sa fille et ses sœurs et beaux-frères, M. et Mme Léa et Bellemare, ses belles-sœurs et beaux-frères, M. et Mme Hormidas Dupont, de St-Sévère, Mlles Léa et Rachel, Marcouiller de Charette; ses oncles et tantes: MM. et Mmes Octave Gélina, Alex. Gélina, Mme Vve Louis Gélina; ses neveux et nièces: Mlles Alice Dupont, de Charette, La Gélina, de St-Barnabé, M. et Mme Jean-Baptiste Grenier, Mlle Marguerite-Marie, d'Yamachiche, MM. et Mmes Arthur-Th. Gélina, Emile Villemure, de Charette, Henri Gélina, Joseph Gélina, Charles Charette, ses cousins et cousines: MM. et Mmes Hermilde Gélina, de Charette, Notaire A.-A. Gélina, Josaphat Matteau, Mme Raoul Pellerin, Mlle Germaine Pellerin, M. et Mme Joseph-Auguste Lacerte, M. et Mme Arthur Lacerte, d'Yamachiche. On remarquait aussi MM. et Mmes Denis Brodeur, Léo Gélina, Napoléon Pellerin, de St-Elie, Arthur St-Yves, de St-Boniface, Arthur Desroches, Maître de postes d'Yamachiche, Mlle Héloïse Grenier, Thomas Grenier, M. et Mme Joseph Héloïse, Charles-Edouard Bellemare, Donat Desaulniers, gérant de la Banque d'Yamachiche, Omer et Louis, Arthur Héroux, Joseph Gendron, Ovide Matteau, M. et Mme Ferdinand Guillemette, MM. Labrie et R.-H. Klerman, des Trois-Rivières, Mlles F.-A. Héroux, Madeleine Duchesnay, de Montréal, Mlle Lucille Lamy et Ovide Héroux, Mme Vve Adolphe Lamy, de Shawinigan, Joseph Descôteaux, MM. et Mmes Aimé Descôteaux, Freddy Marcouiller, Elise Héroux, Origène Gélina, Philias Lamy, Mlle Isabelle Lamy, de St-Sévère; Mlle Bernadette Matteau, de Grand'Mère, MM. et Mmes Alphonse Charette, Adolphe Villemure, Joseph Matteau, Elzear Lacerte, Mlles Juliette et Simonne Charette, Anita Lafontaine, Thérèse Lessard, Marie-Blanche Héroux, Lucie Sanschagrín, Germaine et Alma Charette, MM. Lucien Sanschagrín, Clément Charette, Bruno Gélina, Raoul Matteau, M. et Mme Philippe Ricard, M. Joseph Lacerte, Mlle Bella Diamond, M. et Mme Euchariste Diamond, tous de Charette, Mlle Eve-Rose Beauheu, de St-Paulin et plusieurs autres dont ce serait trop long à énumérer.

**Offrandes de messes.** — Rvd Père Lorenzo Gélina, S.S., de Montréal; Gérant et personnel de la Banque Provinciale d'Yamachiche, Ovide Marcouiller Charette; Familles Joseph et Lucien Bourassa, de Shawinigan; Mlles Léa et Rachel Marcouiller, Charette; M. et Mme Arthur-S. Lacerte, d'Yamachiche; Mme J.-Auguste Lacerte, d'Yamachiche; Mme A.-A. Gélina, notaire, St-Barnabé; M. et Mme Joseph Gendron, d'Yamachiche; Famille Charles Marcouiller.

**Bouquets spirituels.** — Rvdes Soeurs de l'Assomption de la S. V. St-Barnabé, Soeur Suzanne-Thérèse, de Nicolet; S. A. de la S. V., Dr et Mme Elise Bellemare, de St-Barnabé; Mlle Bella Bald, St-Barnabé; Mlle Alice Dupont, Charette; M. et Mme J.-Baptiste Grenier, Yamachiche; M. et Mme Emile Villemure, Charette; M. et Mme Hormidas Dupont, St-Sévère; Famille Théodore P. Gélina, M. et Mme Alphonse Marneau, de St-Adelphe; M. Marcel Gélina, de Charette; Famille Henri Ferron, Famille Evariste-Al. Gélina, M. et Mme Wilfrid Ricard, de Grand'Mère, M. Henri Gélina, Charette; Famille Joseph Héroux, M. Joseph Gélina, Charette; Famille Majorique Gélina, M. et Mme Adem Lessard, Charette; M. Léo Gélina, de Ste-Elisabeth, Manitoba; M. et Mme D. Desaulniers, d'Yamachiche.

**Bouquets spirituels de Terre Sainte.** — Mlles Edith et Albertine Ricard, de Shawinigan. Telegrammes. — Mme H. Pinard, de Montréal; M. Ernest Sanschagrín, de Charette.

**Cartes de sympathies.** — MM. et Mmes Philippe Auger, St-Léon; A.-S. Martin, de St-Elie; J.-O. Lafontaine, Charette; Famille Ephrem Villemure, M. et Mme J.-E. Milot, St-Paulin; M. et Mme Nestor Bourassa, maître de poste, M. J.-Ovide Héroux, St-Sévère; Mme Adonis Diamond, de Waterbury, Etats-Unis; Mlle Lucienne Héroux, Trois-Rivières; Mlle Lucienne Héroux, Shawinigan; Mlle Berthe Fournier, de Daveluyville; Mlle Diana Boisvert, Charette; M. et Mme Léonard Plante, M. et Mme Louis-Georges Milot, Famille François Chrétien, St-Etienne; M. Napoléon Lapointe, Yamachiche, Famille J.-Z. Garreau, St-Elie; M. Adolphe Villemure, Charette; M. et Mme Darius Lacerte, Charette; M. Bernard Diamond, Charette; M. et Mme Charles-Edouard Girardin, Yamachiche; Mme Vve Théodore Boucher, Mme Vve Hormidas Pichette, St-Paulin; Dr L.-Eug. Bellemare, Shawinigan; Mlle Fernande Plourde, St-Etienne; Mlle Rose-Alda Loranger, St-Etienne; Mlle Gizele Bournival, Rvdes Soeurs Marie du Sacrement et St-Dosithe, S. de l'Ass. de la S. V., de Nicolet; Rvd Père Etienne-Marie Bellemare, de Fall-River, Etats-Unis; Rvd. Raoul Lamy, curé de Charette; Honorable Jacques Bureau, des Trois-Rivières; M. Wilfrid Gariépy, des Trois-Rivières; M. Philippe Bigré, avocat, des Trois-Rivières; Dr Paul-Ephrem Ayotte, de Spirit Wood; Dr L.-O. Bournival, de Montréal; Dr L.-Eug. Bellemare, Lieutenant-Colonel Mme et Mlle Pellerin, d'Yamachiche, Dr P.-N. Ferron, Famille Dr Nérée Beauchemin, Yamachiche; Gérant général de la Banque Provinciale de Montréal; M. Camille Duguay, de Victoriaville; Mme Ernest Lacerte, Yamachiche; M. et Mme Ls-Georges Proulx, Yamachiche; Mme A.-L. Daveluy, de Montréal; Mme J.-C. Giroux, de Montréal; Mlle Eva Bald, Yamachiche; M. et Mme Antoni Lesieur, Yamachiche; Mlle Bella Lafrenière, Joliette; Mme F.-N. Préfontaine, de South Durham; M. et Mme Philias Ferron, de Shawinigan; Famille Thomas Grenier, Yamachiche; M. et Mme Freddy-D. Gélina, M. Camille Marneau, de St-Adelphe; M. Robert Diamond, Grand'Mère; M. Robert Ayotte, de Spirit Wood, Sask.; M. Freddy Marcouiller, de St-Sévère; M. et Mme Nérée Ferron, Trois-Rivières; Famille Alphonse DeCharette, de Charette; Mmes Jos Lescaudres, de Louiseville; Famille Napoléon Pellerin, de St-Elie; M. Ovide Pichette, de Montréal; Famille J.-E. Meunier, Yamachiche; M. et Mme Nérée Guillemette, St-Elie; Mme Thomas Lamy, Yamachiche; M. et Mme Joseph Héloïse, Yamachiche; M. Charles-Henri Bailly, Famille Arthur St-Yves, St-Boniface; M. Charles-Edouard Bellemare, Yamachiche; Famille Joseph Charette, de Charette; M. et Mme Wilfrid Bellemare, de Charette; M. et Mme Naxie Beauchemin, Shawinigan; Famille Arthur-Th. Gélina, Famille Jos Béland, St-Jean des Piles; M. Amédée Guillemette, Shawinigan; Mlle Marie-Blanche Héroux, de Charette; M. et Mme Philias Pellerin, Yamachiche; M. et Mme Hermilde Gélina, de Charette; M. et Mme Arthur Descôteaux, Yamachiche; M. et Mme Ferdinand Guillemette, Trois-Rivières; M. et Mme Adem Lapointe, G. Mère; M. et Mme Théodé Diamond, Dr Henri Duhaime, de Chicoutimi.

Aux nombreuses marques de sympathies déjà reçues par la famille Marcouiller, nous joignons nos sincères condoléances.

**MARIAGE**  
Le 4 janvier, lundi, Mlle Edith Lacerte nuptial sa destinée à M. Gény Boisvert. Le mariage fut béni par le curé Gravel. Le marié avait pour témoin son père M. Ephrem Boisvert. La mariée était au bras de son père, M. Donat Lacerte. Agissait comme fille d'honneur: Mlle Marie-Jeanne Lacerte, sœur de la mariée; comme garçon d'honneur, M. Réal Bourassa.

Après le mariage, la réception eut lieu chez le père de la mariée, M. Donat Lacerte. Le souper et la veillée fut donné par le père du marié, M. Ephrem Boisvert. Nos vœux de bonheur.

**La Banque du Coeur**  
Mais cette attitude n'est nullement nécessaire. Il n'est pas requis qu'un banquier se durcisse et prenne les manières d'un commissaire de police. En fait, il réussira beaucoup mieux en tant que banquier, s'il parvient à gérer sa banque d'une façon humaine.

Nous connaissons un établissement qui est appelé la "Banque avec un Coeur". Elle est gérée par un banquier bienveillant, qui est peut-être l'homme le plus populaire de la ville. Le montant total des dépôts de cette banque a triplé en trois ans.

Il y a quatre ans, cette banque marchait très mal. Elle perdait ses clients. Elle était "congelée". On fit appel à cet homme aimable, et celui-ci changea immédiatement toute l'atmosphère de la banque. Il alluma les feux de la cordialité

et le dégel se produisit. Il apprit à ses caissiers à être courtois et obligeants. Il renvoya ceux qui prétendaient conserver leur attitude glaciale et les remplaça par des hommes aimables. Il fit de la publicité non pas pour demander des débôts, mais bien pour offrir des services financiers. Il fit imprimer de petits messages encourageants, qu'il appela des annonces. Il afficha dans sa banque une devise: "Optimisme! Prêchez - le! Parlez - en! Donnez-en tous les jours!" Il envoyait des lettres aux ouvriers de la ville, leur disant comment procéder pour ouvrir un compte d'épargne.

Il était débordé de gens qui venaient demander son avis sur des questions d'argent. Plus il en venait, plus il était content. Il fit placer son bureau dans la grande salle de la banque, de sorte que si quelqu'un désirait lui parler, il n'était pas nécessaire qu'il demandât la permission à un huissier. Il rendit sa banque hospitalière et sociale. Il remplit sa banque de sourires. "LES AFFAIRES".

**ULRIC GIGUÈRE**  
BIJOUTIER  
Bel assortiment de Montres, Bagues, Joncs, Bijouteries, Etc., Etc  
Réparations de toutes sortes à des prix très modérés  
Rue St-Laurent, LOUISEVILLE.

**MARBRE POPULAIRE**  
162, rue De Lanaudière, JOLIETTE  
Téléphone Bell: 325.  
CHARLES DESROCHES,  
Propriétaire  
Monuments funéraires en pierre, marbre et granit pour cimetières.  
Sculptures d'ornementation à toute destination; exécution sans réplique.  
Spécialité: Lettrages Artistiques  
N'ACHETEZ PAS SANS VOIR MES  
PRIX. Estimation fournie sur demande  
Correspondance sollicitée.

**J. JUTRAS**  
MAITRE-PARFUMEUR  
Offre ses dernières créations de parfums.  
Sur réception de 25 sous, vous recevrez un généreux échantillon de parfum "Cœurs et Fleurs".  
Ecrivez à  
Les Parfums Jutras, Limitée,  
5724, Ave. de Lorimier, MONTREAL.

**EPICERIES**  
QUALITE—ECONOMIE  
Ce qu'il y a de mieux pour votre cuisine  
BIENVENUS!  
La place reconnue pour le bon marché, chez  
**CHS-OMER MORAND,**  
Téléphone Bell 212w  
ST-BARTHELEMI, P.Q.

**TAXI**  
Auto et Voitures pour Mariages, Baptêmes, Etc. Voyages à longue distance.  
Service rapide — Jour et Nuit.  
**Nap. S. de Carufel & Fils,**  
Tél. 29, Pont Maskinongé.

**LE SALVIFLORE**  
Le Salviflore est un tonique contre les menstrues, Règles en abondance, Règles languissantes, Retour de l'âge. Combien de femmes et de filles souffrent de ces maladies-là. C'est le remède idéal que chaque famille doit avoir constamment sous la main.  
Prix: un traitement, \$3.00; la bouteille de 20 onces.  
Mme LOUIS ALARIE, SAINT-JUSTIN, Co. Maskinongé, P. Q.

**QUEL EST L'ABONNÉ...**  
qui ne pourrait pas trouver, chaque année, au moins un nouvel abonné à l'Echo de Saint-Justin? Pour réussir il n'y a qu'à vouloir!

**Romans Canadiens**  
En vente à l'ECHO DE SAINT-JUSTIN ou expédiés franco par la poste sur réception de  
**25 cts**  
chaque

1.—L'Iris Bleu.  
2.—Le Massacre de Lachine.  
3.—Ma Cousine Mandine.  
4.—Les Fantômes Blancs.  
5.—La Métisse.  
6.—Gaston Chambrun.  
7.—Le Lys de Sang.  
8.—Le Spectre du Ravin.  
9.—Le Médaillon Fatal.  
10.—L'aveugle.  
11.—Nypsla.  
12.—Fierté de Race.  
13.—Roxane.  
14.—La Révélation d'une race.  
15.—L'Expiatrice.  
16.—L'Associée Silencieuse.  
17.—L'Ombre du Beffroi.  
18.—La Besace d'amour.  
19.—Le Grand Sépulture Blanc.  
20.—Les Cachots d'Haldimand.  
21.—La Cité dans les Fers.  
22.—La Taverne du Diable.  
23.—Le Trésor de Bilgot.  
24.—Le Patriote (1837-38)  
25.—Le Mort qu'on venge.  
26.—Le Manchot de Frontenac.  
27.—Fleur Lointaine.  
28.—La Besace de Haine.  
29.—Le Siège de Québec.  
30.—Les Caprices du Coeur.

Nous avons toujours à notre librairie un beau choix de Romans, Chroniques, Chansonniers, Livres d'histoires, Livres de cuisine, Livres de classe, Livres de prières, Pièces de théâtre, Articles de fantaisie, Papeteries, Imageries, etc., etc.

**EPICERIES**  
QUALITE—ECONOMIE  
Ce qu'il y a de mieux pour votre cuisine  
BIENVENUS!  
La place reconnue pour le bon marché, chez  
**CHS-OMER MORAND,**  
Téléphone Bell 212w  
ST-BARTHELEMI, P.Q.

**TAXI**  
Auto et Voitures pour Mariages, Baptêmes, Etc. Voyages à longue distance.  
Service rapide — Jour et Nuit.  
**Nap. S. de Carufel & Fils,**  
Tél. 29, Pont Maskinongé.

**LE SALVIFLORE**  
Le Salviflore est un tonique contre les menstrues, Règles en abondance, Règles languissantes, Retour de l'âge. Combien de femmes et de filles souffrent de ces maladies-là. C'est le remède idéal que chaque famille doit avoir constamment sous la main.  
Prix: un traitement, \$3.00; la bouteille de 20 onces.  
Mme LOUIS ALARIE, SAINT-JUSTIN, Co. Maskinongé, P. Q.

**QUEL EST L'ABONNÉ...**  
qui ne pourrait pas trouver, chaque année, au moins un nouvel abonné à l'Echo de Saint-Justin? Pour réussir il n'y a qu'à vouloir!

**Romans Canadiens**  
En vente à l'ECHO DE SAINT-JUSTIN ou expédiés franco par la poste sur réception de  
**25 cts**  
chaque

1.—L'Iris Bleu.  
2.—Le Massacre de Lachine.  
3.—Ma Cousine Mandine.  
4.—Les Fantômes Blancs.  
5.—La Métisse.  
6.—Gaston Chambrun.  
7.—Le Lys de Sang.  
8.—Le Spectre du Ravin.  
9.—Le Médaillon Fatal.  
10.—L'aveugle.  
11.—Nypsla.  
12.—Fierté de Race.  
13.—Roxane.  
14.—La Révélation d'une race.  
15.—L'Expiatrice.  
16.—L'Associée Silencieuse.  
17.—L'Ombre du Beffroi.  
18.—La Besace d'amour.  
19.—Le Grand Sépulture Blanc.  
20.—Les Cachots d'Haldimand.  
21.—La Cité dans les Fers.  
22.—La Taverne du Diable.  
23.—Le Trésor de Bilgot.  
24.—Le Patriote (1837-38)  
25.—Le Mort qu'on venge.  
26.—Le Manchot de Frontenac.  
27.—Fleur Lointaine.  
28.—La Besace de Haine.  
29.—Le Siège de Québec.  
30.—Les Caprices du Coeur.

Nous avons toujours à notre librairie un beau choix de Romans, Chroniques, Chansonniers, Livres d'histoires, Livres de cuisine, Livres de classe, Livres de prières, Pièces de théâtre, Articles de fantaisie, Papeteries, Imageries, etc., etc.

**NO**  
MM. A. Brissette, Montréal rents. Ils visiter le le.

Mlle J. tin, chez Brissette M. et André C. te chez M. Ose voyage d des pare M. Ed chez son semaine M. Eug chez sa et à Ber is Maur Coeur.

M. Dor venu ass Edouard nière. M. Phi ffaires. M. Lac passage à Mme B rement p M. E A sa s notre Co naissance pour la Bois-Ban taient au montants \$14,877.50 ont été Québec M. L. passage à nière.

Naisarr rie-Adèle Clément e et marra Françoisie — Le rand, fils de Espérr Barraine: Clémence Sépultu ard Lefe douceur, i

CERCLE  
Il est p te, second solue à nes suiva leurs de Directe Françoise puis, Jos Joseph B Le méri bée, les l'on proc Il est p secondé i les Baril tion de Hervé Fr ce-présidé taire.

**Mas**  
Naisarr rie-Flore de Henri da Desro Donat M se. — Le enfant de se-Anna raine: Jo sard. — Le faut de Gagnon. rias Gagn — Le se-Hugue chand e rain et Bertha M Sépultu Blandine née Lam Mariag mé Duga émoisell Dr Edou

## NOTES LOCALES

MM. Adeline Alarie et Hormisdas Brissette ont passé quelques jours à Montréal et à Lachine, chez des parents. Ils se sont aussi rendus à Oka visiter leur neveu, M. Lionel Brissette.

Mlle Jeannette Leblanc, à St-Justin, chez sa soeur, Mme Hormisdas Brissette.

M. et Mme Jos St-Cyr, M. et Mme André Carufel, de Montréal, en visite chez leurs parents, dernièrement.

M. Oscar Paquette est revenu d'un voyage de 15 jours à Montréal chez des parents.

M. Edgar Toupin, de Shawinigan, chez son père, M. Joseph Toupin, la semaine dernière.

M. Eugène Lebeau, à Montréal, chez sa fille, Mme Antonio Paquin, et à Berthierville où il a visité son fils Maurice, au Collège du Sacré-Coeur.

M. Donat Toupin, de Montréal, est venu assister aux funérailles de M. Edouard Lefebvre, la semaine dernière.

M. Philias Gagnon, à Montréal par affaires.

M. Lachapelle, de St-Ours, était de passage à St-Justin dernièrement.

Mme Ernest Brunette et son fils, de St-Barthélemi, à St-Justin dernièrement pour assister aux funérailles de M. E. Lefebvre.

A sa séance du 24 février dernier, notre Conseil municipal a pris connaissance des soumissions reçues pour la construction du pont du Bois-Blanc. Les soumissionnaires étaient au nombre de 20, pour des montants variant de \$5349.60 jusqu'à \$14,877.50. Toutes les soumissions ont été envoyées au Gouvernement à Québec qui fera son choix.

M. L.-J. Thisdel, M.P.P., était de passage à St-Justin, la semaine dernière.

**Naissances.** — Le 16 janvier, Marie-Adèle-Carmen, fille de Honoré Clément et de Alice Labrun, Parrain et marraine: Henri-Paul Lebrun et Françoise Clément.

Le 31, Joseph-Ernest-Emile-Bertrand, fils de Montcalm Philibert et de Espérance Laurent, Parrain et marraine: Charles-Edouard Sicard et Clémence Philibert.

**Sépulture.** — Le 15 février, Edouard Lefebvre, époux de Marie Ladoceur, à l'âge de 80 ans.

**CERCLE AGRICOLE DE SAINT-JUSTIN**  
Extrait du procès-verbal de la dernière assemblée

Il est proposé par Raphae Paquette, secondé par Joseph Bastien et résolu à l'unanimité que les personnes suivantes soient nommées directeurs de ce cercle. Savoir:

Directeurs: Simon Paquin, Hervé Francoeur, Joseph Plante, Aimé Dupuis, Joseph Gagnon, Charles Baril, Joseph Bastien.

Le même jour, à la même assemblée, les directeurs étant présents, l'on procéda à l'élection des officiers.

Il est proposé par Joseph Bastien, secondé par Aimé Dupuis, que Charles Baril soit élu président. Sur motion de Charles Baril, secondé par Hervé Francoeur, Joseph Bastien, vice-président et Frs. Gagnon, Secrétaire.

**Maskinongé**

**Naissances.** — Le 17 janvier, Marie-Florence-Ghislain-Andrée, enfant de Henri-Paul Vanasse et de Rose-Lida Desrosiers, Parrain et marraine: Donat Marchand et Florence Vanasse.

Le 17, Joseph-Pierre-Fernand, enfant de Wilfrid Lessard et de Rose-Anna Ducharme, Parrain et marraine: Joseph Boulay et Albina Lessard.

Le 24, Joseph-Léon-Julien, enfant de Adrien Gagnon et de Alice Gagnon, Parrain et marraine: Azarias Gagnon et Léona Gagnon.

Le 2 février, Marie-Berthe-Denis-Huguette, enfant de Adrien Marchand et Germaine Lefebvre, Parrain et marraine: Onésime Déziel et Bertha Marchand.

**Sépulture.** — Le 7 février, Dame Blandine Deserres, épouse de M. Irénée Lambert.

**Mariage.** — Le 1er février, M. Aimé Dugas unissait sa destinée à Mademoiselle Juliette Vanasse, fille du Dr Edouard Vanasse, de St-Maurice.

Le Dr E. Vanasse servait de témoin à sa fille et M. Léopold Dugas, à son frère. Nos vœux de bonheur aux nouveaux époux.

**Va et vient.** — M. et Mme Aimé Dugas sont de retour d'un voyage à St-Maurice.

Mmes Marie-Louise, Laurina et Aline Lambert ont passé une quinzaine, à Montréal, chez des parents et amis.

Mme Joseph Rainville et Mlles Jeanne-d'Arc et Thérèse Rainville sont allées à Montréal, pour assister à la prise d'habit de Mlle Cécile Rainville, chez les Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie.

Mlles Aline et Germaine Rinfret, de St-Justin, ont passé quelques jours chez M. F.-X. Gravel et Napoléon Pratte.

Mlle Thérèse Labelle, de Montréal, de passage au couvent et chez Mme Vve Ovila Gagnon.

M. Napoléon Lessard, de Montréal, en visite dernièrement chez son père M. Alphonse Lessard et son amie, Mlle Simonne Lemyre.

Mlles Corona Masson, de St-Justin, Anne-Marie Guilbault, de Ste-Elisabeth et M. Viator Masson, de St-Justin, en visite récemment chez M. Nap. Carufel et au couvent, visiter Mlle Juliette Masson.

Mlle Thérèse Caron, de retour d'un voyage aux Trois-Rivières.

Mlles Albina Lebrun et Marie-Rose de Carufel passent quelques semaines aux Trois-Rivières, chez des parents.

Mme Vve L.-J.-O. Caron, des Trois-Rivières, Mme Joseph-Arthur Panneton, de Yamachiche, en visite chez M. Nap. Carufel dernièrement.

Mlle Gertrude Brousseau passe quelques semaines à Montréal chez sa soeur, Mme Williams.

Mlles Marie-Jeanne Baril et M. Laure Lemyre, de passage à Louiseville, ces jours derniers.

M. le notaire J.-A.-A. Lemyre, en voyage à Berthier récemment.

Mme J. Frigon est de retour d'un voyage à Montréal.

Mlle Thérèse de Carufel a passé quelques jours chez son oncle M. le Curé Elz. S. de Carufel, à Yamachiche.

Samedi, le 30 janvier se réunissaient pour un souper de famille chez M. et Mme F.-X. Gravel; M. Joseph Gravel, de Montréal; MM. et Mmes Louis Rinfret, Joseph Plante, Onias Plante, Mlles Aline et Germaine Rinfret, Blanche Plante, MM. Denis et Maurice Plante et Émile Rinfret de Saint-Justin; M. et Mme Napoléon Pratte, Mlle Berthe Béland, M. et Mme Louis Gravel, M. L.-Joseph et Mlle Thérèse Gravel, de Maskinongé; Mme Donat Lambert, Mlle Ursule Gravel, MM. Alide, Lucius et Isidore Gravel, Réal, Lucie Lambert et Rosaire Gravel.

La plus franche gaieté ne cessa de régner et divers amusements donnèrent à cette réunion un charme tout particulier. Enfin l'on se sépara emportant de cette réunion familiale le plus doux souvenir.

**St-Lin**

**Elections Municipales**

M. Avila Beaudoin, maire depuis 16 ans, s'est retiré; Il y eut lutte pour la Mairie entre MM. Antonio Morel et Philias Piché. M. Morel remporta la victoire par 33 voix de majorité.

**Pour les Echevins.** — Quartier No. 1. M. Joseph Dumont, échevin depuis 4 ans, a été défait par M. Azarie Beauchamp, par 15 voix de majorité; Quartier No. 2. M. Noé Gaboury, réélu pour un deuxième terme, par une majorité de 9 voix, contre M. Alphonse Brien, défait; Quartier No. 3. M. Ludger Venne, réélu pour un 3e terme par une majorité de 12 voix contre M. Alfred Hogue, défait.

**La Reine. Abitibi**

**Statistiques.** — Durant l'année 1931 il y eut 76 baptêmes, 25 décès et 16 mariages.

M. Napoléon Veillette a été nommé marguillier en remplacement de M. Alphonse Bourget, sortant de charge.

Le 18 janvier, est décédée Dame Joseph Doiré, née Marie Trudel, à l'âge de 57 ans. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, 5 fils. Le service et la sépulture eurent lieu le 20; les porteurs furent MM. Arthur et Doria Doiré, Joseph Desrochers et Wellie St-Jean. Le char funèbre était conduit par M. Conrad Perrault.

## Montréal

NOUVEAU MARGUILLIER

M. Léonard Lambert, comptable, vient d'être élu marguillier de la paroisse St-Jean-Baptiste de Lasalle, Maison-Neuve, en remplacement de M. Jules Lalonde, sortant de charge. — Nos félicitations.

## Soirée du bon vieux temps à Louiseville sous le patronage du chanoine G.-E. Panneton, curé

Au cours de la première semaine de février, les Anciens Retraitants organisaient une soirée du "bon vieux temps" qui mérite d'être inscrite dans les annales de la paroisse.

La population urbaine et rurale de Louiseville et des environs qui sait apprécier à leur juste valeur les coutumes d'autan qui ont fait le bonheur de nos ancêtres, se pressait si nombreuse dans la salle de l'église paroissiale qu'il a fallu répéter cette soirée jeudi soir et samedi après-midi. Plus de 1850 personnes ont assisté à ces trois représentations. C'est donc dire que la salle était comble à chaque séance puisqu'elle contient à peine 600 personnes.

"Vox populi, vox dei", dit le vieil adage. Le témoignage du peuple ici n'est pas équivoque. On pourrait y ajouter celui du clergé et des artistes du folklore qui assistaient en grand nombre à cette soirée et qui ont applaudi chaleureusement les acteurs; à plusieurs reprises.

La soirée se passe chez le "Père Brizard" personnifié par M. Elphège Marseille, inspecteur des agronomes. Une trentaine de "veilleurs" et de "veilleuses" arrivent chez lui pour fêter son 82ième anniversaire de naissance. Quand ils arrivent, Madame Brizard dans la personne de Madame J.-N. Croisetière, est à filer avec son vieux ronnet et chante une vieille romance, "Henriette", sa fille. Mlle Vallière, tricote et surveillant ses deux enfants: "Pierre", fils de M. Elp. Marseille, et "Françoise", fille de Madame Gouin. Le Père Brizard joue aux dames avec son ami "Noé", personnifié par le Dr Lionel Plante.

Après avoir présenté leurs meilleurs vœux de santé et de bonheur au père "Brizard", les "veilleurs" portant le costume du bon vieux temps, proposent de faire de la musique, du chant et de la danse.

Le violon, le piano, la mandoline, la musique à bouche, l'accordéon et la "bombarbe" se font entendre. Les "gigues" se succèdent. Les "chansons à répondre" et comiques dilataient les gosiers. Les histoires du Père "Brizard" font rire tout le monde. Le discours polémique de "Noé" est fortement applaudi. Le petit "Pierre", âgé de 4 ans, surprend les "veilleurs" par sa "gigue" et sa danse. L'entraîn grandit quand "Noé" passe le whisky aux hommes et "Henriette" sert le vin aux "créatures" et les "beignes" à tout le monde.

En somme, plus de 50 numéros de chant, de danse et de musique soulèvent les applaudissements de l'assistance qui ne paraît pas lasse même après une séance de 3 heures.

En l'absence de M. Elp. Marseille, le rôle du "Père Brizard" à la séance du samedi après-midi fut joué par M. Edouard Hébert.

Le succès remporté est dû au talent individuel de chaque auteur dont les noms suivent:

"Père Brizard": Elphège Marseille — "Sa vieille": Mme J.-N. Croisetière — "Noé": Dr Lionel Plante — "Pierre, 4 ans": Pierre Marseille — "Henriette": Mlle Irène Vallière — "Françoise, 8 ans": Mlle Clémence Gouin — "TINois": Edouard Hébert — "Narcisse": A. Lavallée — "Catherine": Mlle Simone Bourassa — "Paméla": Mlle Flora Vallière — "Anglaée": Mme Irénée Plante — "Tan-croche": Adélaïde Lacoursière — "Sonia": Mlle Marie-Ange Guinard — "Zéhirine": Mlle Savole — "Sophronie": Mme Gouin — "Célestine": Jos Noël — "Claoé": Mlle Adam — "Thérèse": Mlle Thérèse Marseille, 6 ans — "Tizoune": J. Pineault — "André": Ludger Duhaime — "Isaac": A. Bourassa — "TiPrime": G. Duhaime — "Bouleau": A. Lemire

"Félix": O. Bourassa — "Prosper": D. Bourassa — "Tithur": W. Bourassa — "Isidore": Siméon Dupuis — "Francis": Ls-G. Vallière — "TIPit": J. Tessier — "Baptiste": M. Lysight — "David": I. Grenier — "Jacob": C. Sarasin — "Zotique": R. Croisetière.

Cette belle séance des mieux réussies puisque ce fut un véritable succès a remporté la jolie somme de \$400.00 toute dépenses payées, disons tout de suite que c'était au profit de l'église. Nous devons nos plus sincères félicitations et remerciements aux dévoués organisateurs de cette veillée, ainsi qu'aux vaillants acteurs et actrices qui ont si bien rendu leur rôle, faisant rire (aux larmes) la nombreuse assistance. Grand merci encore à tous ceux qui ont contribué de quelque manière que ce soit par leur encouragement.

## Louiseville

STATISTIQUES POUR 1931

Statistiques pour l'année 1931 qui vient de s'écouler.

Louiseville y compris la ville et la campagne renferme 3,555 âmes, il y a eu 89 baptêmes, 23 mariages, faits dans notre église, et 7 mariages qui se sont faits à l'étranger, 48 sépultures dont 29 grandes personnes et 19 enfants.

Nous avons été heureux de constater la forte diminution de la dette de notre Eglise lors de la reddition des comptes, grâce à la bonne administration de notre dévoué Curé M. le Chanoine G.-E. Panneton et des marguilliers.

Nos plus sincères félicitations.

— A une assemblée du conseil de la ville de Louiseville, tenue à l'hôtel de ville le 18 janvier, M. Miville Lesage, jeune avocat, a été nommé secrétaire de la ville en remplacement de M. J.-A. Ferron, N.P. Nos sincères félicitations à ce jeune avocat, qui à son début reçoit du conseil de l'administration, un emploi aussi onéreux, ce qui est une marque tangible de sa bonne renommée.

## Si...

Si chaque musicien ou amateur de musique nous commandait une collection soit de 10, 25, 50 ou 100 morceaux différents de musique canadienne en feuilles, chant ou piano, au choix, quel essor cela donnerait à la musique nationale, et quelle aide précieuse pour notre maison d'éditions musicales.

A partir d'aujourd'hui et jusqu'au 1er avril 1932, nous enverrons franco:

10 morceaux, c. ou p., pour \$0.25  
20 morceaux, c. ou p., pour 0.50  
50 morceaux, c. ou p., pour 1.25  
100 morceaux, c. ou p., pour 2.50

On toute la collection, environ 500 titres différents, pour \$10.00.

Ordinairement ces morceaux se vendent de 25 à 50c au détail.  
Adresse: Le Passe-Temps, 20, Craig Est, Montréal, B.P. 2078.

## PETITES ANNONCES

L'ECHO DE SAINT-JUSTIN est lu par plus de 20,000 personnes chaque mois. Si vous avez quelque chose à vendre, à louer ou à échanger, essayez nos petites annonces—vous serez surpris du résultat.

TARIF: 25 mots ou moins 50 cents; 2 cents par mot additionnel. Trois insertions pour le prix de deux.

### ABANDON DES AFFAIRES

J.-A. CORMIER, marchand de coupes, bas, sous-vêtements pour dames et enfants, culottes, overalls, chemises, écoule sa marchandise; Aucune offre raisonnable n'est refusée. Le local est à louer, no. 18 rue St-Laurent, Louiseville, Qué., en face de l'église.

A VENDRE. — Bon lit de plume d'oie, couil supérieur, recouvert de bon coton jaune. Peu usagé. Bon marché pour la qualité de l'article. S'adresser à M. Cyrille Jutras, 643 Ste-Cécile, Trois-Rivières, Qué.

Vous trouvez toujours au Magasin W.-H. Gagné, Saint-Justin, P. Q., le plus beau choix d'articles de toilette, tels que: Parfums, Lotions, Bay-rhum, Crème de beauté, Poudre de toilette, etc., etc.

Vous trouvez toujours au Magasin W.-H. Gagné, Saint-Justin, P. Q., le plus beau choix d'articles de toilette, tels que: Parfums, Lotions, Bay-rhum, Crème de beauté, Poudre de toilette, etc., etc.

— A VENDRE —

Manufacture de Liqueurs douces, bien outillée, machineries presque neuves, bon centre; aussi maison et dépendances si désiré, en bloc ou séparément, à vendre à bonnes conditions, très bon marché; Cause, maladie. — S'adresser à Casier Postal 204, St-Gabriel de Brandon, Qué.

**TOLE GALVANISE**  
Je viens de recevoir un char de tôle galvanisée achetée à des conditions avantageuses, ce qui me permet de faire les couvertures à des prix défiant toute compétition.

Venez me voir avant de placer votre commande ailleurs.

HENRI SARRAZIN,  
Ferblantier, Couvreur et Plombier,  
ST-BARTHELEMI, P. Q.

A VENDRE. — A Maskinongé, bonne maison de 9 appartements, avec emplacement, situées dans le village de Maskinongé. Pour tous renseignements, s'adresser à M. P.-E. Casaubon, Maskinongé, Qué.

HOMMES DEMANDES  
Pour vendre à domicile 160 nécessités domestiques. Compagnie exclusivement canadienne. Système comptant. Profits 100%. Territoire réservé. Nos agents se font de \$50.00 à \$75.00 par semaine. Meilleur temps pour débiter. Demandez catalogue et détails. — La Cie des Produits Familiaux, 4785 est, Ste-Catherine, Montréal.

## Quelques sous...

par eux-mêmes ne représentent pas une épargne considérable, mais multipliés par le nombre d'articles d'épicerie que vous achetez dans un an et vous verrez que ça paie de faire ses achats au...

## Magasin Indépendant Victoria

W.-H. Gagné, Prop., Saint-Justin, P. Q.

Assortiment très varié dans toutes les lignes.

## Antoine Puyperroux de la Fosse

1680 — 1744

### NOTAIRE ROYAL

Antoine Puyperroux de la Fosse naquit à Toussignan, dans le Périgord, en 1680. Il arriva dans la Nouvelle-France, vers la fin du dix-septième siècle, car sa présence est signalée en 1700. (1) En 1707 on le trouve à Montréal comme marchand (2) En 1709 il est marchand à Champlain. (3)

Antoine Puyperroux de la Fosse commença à pratiquer comme notaire en 1708. Le sieur Lafosse avait sa terre à Maskinongé, la première le long du fleuve. Il en est fait mention sur la carte de Gédéon de Catalogne, levée en 1709, par ordre de M. de Pontchartrain et dressée par Jean-Baptiste de Couagne, arpenteur juré; La Fosse vécut à Maskinongé jusqu'en 1722 où il fut pourvu d'une commission d'huissier audienier par l'intendant Bégon, à Montréal. Il vécut à Montréal jusqu'en 1725.

La Fosse mourut en 1744 (5). 1711, Françoise Petit-Boismorel, dont il eut plusieurs enfants. Le 11 août 1725, l'intendant Michel Bégon, nommait Antoine Puyperroux, sieur de la Fosse, notaire royal, pour le soulagement des habitants des fiefs Maskinongé, la Rivière du Loup, le Chicot, Berthier, d'Orvilliers, Dauré, La Norraye et Lavaltrie, au nord du fleuve St-Laurent, et pour celui des habitants des fiefs de St-François, rivière Yamaska, île Dupas, Sauré, St-Ours, situés au sud. Cette nomination était faite sur la recommandation des seigneurs de ces fiefs. (4) Il vint se fixer définitivement à Maskinongé. Antoine Puyperroux sieur de la Fosse, de Maskinongé, étant devenu veuf, épousa en 1737, au Cap Santé, Elisabeth Morissette.

Lafosse mourut en 1744 (5). Son greffe est déposé aux archives judiciaires de Soré, moins son index qui se trouve aux Trois-Rivières. Il s'étend de 1708 à 1744. Sa veuve épousa, en 1747, Louis Ayyotte, du Cap Santé. Après la mort de Lafosse, Hyacinthe-Olivier Pressé des Trois-Rivières reçoit des actes à Maskinongé jusqu'en 1746. Louis Pillard, notaire aux Trois-Rivières, en reçoit de 1746 à 1749, époque où Pierre-François Rigaud commence à pratiquer à Maskinongé.

Il y a une erreur à corriger dans le volume quatrième des archives de la Province de Québec. Inventaire des concessions en fiefs et seigneuries, P. G. Roy, 1928, page 187, acte de vente de Charles Dupuy et Ursule Sicard, sa femme, à Jean François Duchesny, 16 septembre 1753, greffe de Puyperroux de la Fosse. C'est le 16 septembre 1743 qu'il faut lire, car le notaire Lafosse est mort au commencement de l'année 1744. J'en profite également pour avertir les lecteurs de corriger, à l'occasion, mon article sur la seigneurie de Carufel, paru dans le numéro du mois d'avril 1931, de l'Echo de Saint-Justin.

Charles DRISARD.

1. — Inventaire d'une collection, P. G. Roy, 1917, page 34, Vol. 1.
2. — Inventaire d'une collection, Archives de la Province de Québec, Vol. 1, p. 43.
3. — Idem, page 206.
4. — Régord, int. Vol. 11, page 62.
5. — Il a dû mourir dans le mois de février 1744.

## L'Union sauvera l'agriculture

En ces temps de troubles économiques, tous les regards se tournent vers la terre, chacun sent instinctivement que c'est elle qui apportera le remède aux maux dont souffre le monde.

S'il s'agissait d'une crise passagère, il serait possible d'accuser le pays qui serait atteint, tel n'est pas le cas, la situation est grave dans tous les pays civilisés.

Il faut cependant reconnaître que ceux qui traversent le mieux la crise, sont ceux où la coopération est le plus pratiquée.

La Suisse, la Belgique, le Danemark et la Finlande sont des pays essentiellement unionistes, coopératives d'achat, de vente, de consommation, l'organisme est complet, tous les rouages fonctionnent normalement et si tout n'est pas parfait, il faut admettre cependant que l'on approche de la perfection.

La France et l'Allemagne sont acquises à l'union et si le même résultat n'est pas encore aussi complet, c'est probablement dû à l'étendue du territoire et aussi au fait que la population n'est pas aussi dense. Il faut reconnaître que l'idée fait de grands progrès, surtout depuis que la crise est commencée,

que le nombre et la puissance des syndicats et des coopératives augmentent au point que l'on considère que 70 à 75% de la classe agricole font partie d'un groupe syndical.

Une constatation semblable nous laisse rêveurs, quand on regarde ce qui se passe dans notre Province.

Il n'existe qu'une seule union agricole professionnelle, l'Union Catholique des Cultivateurs, communément appelée l'U.C.C. Elle a rendu dans le passé et elle rend tous les jours de grands services à la classe agricole, il n'empêche qu'elle ne groupe pas 10% des cultivateurs de la Province, n'est-ce pas surprenant qu'une telle apathie existe dans la classe la plus importante de la Société? A quoi peut-on réellement attribuer la mentalité qui existe chez nous? c'est ce qu'il est pénible de se demander.

Nos cultivateurs ont plus que jamais besoin d'aide, ils ne sont probablement ni meilleurs, ni pire que les autres et ils ne font pourtant rien pour sortir de l'ornière, nous entendons la masse.

Quand ils ont besoin de quelque chose, ils vont trouver leur député, que peut faire ce dernier dans bien des cas, surtout quand il s'agit d'une question qui intéresse la masse, probablement peu, car il n'est que la 90e partie d'une organisation qui couvre toute la Province.

Prenons par exemple le crédit agricole de l'Ontario à Gaspé, de l'Abitibi à la ligne 45, tout le monde reconnaît la nécessité d'un crédit rural provincial, et pourtant qui a déclenché le mouvement formidable qui a amené la question devant le Parlement?

N'est-ce pas l'U.C.C. qui a fait signer des requêtes dans tous ses Cercles et ailleurs aussi, n'est-ce pas elle qui a présenté par l'entremise de son Exécutif ces requêtes aux autorités gouvernementales, et si aujourd'hui des députés des deux partis élèvent la voix en chambre pour l'obtention d'un crédit agricole, c'est qu'ils reconnaissent que c'est une nécessité absolue et nul doute que tous les représentants comprendront la situation, guidés en cela par l'opinion publique.

Le jour où les cultivateurs auront obtenu le crédit qu'ils réclament, qui est indispensable à bon nombre d'entre eux, se souviendront-ils que ce sera en grande partie dû au travail actif de l'U.C.C.

Quelle force aurait cette asso-

ciation professionnelle si 70 à 75% des cultivateurs en faisaient partie, que ne pourrait-elle pas obtenir de nos représentants, quelle serait son influence auprès des pouvoirs publics.

Il nous semble que si nos braves cultivateurs comprenaient leurs intérêts véritables, ils se feraient un devoir d'appartenir à l'Union Catholique des Cultivateurs, que faut-il donc faire pour les décider?

Pourquoi ne pourrait-on réussir ici dans une oeuvre qui contribue au succès de l'agriculture dans les pays étrangers, c'est ce qu'il est permis de se demander. En attendant le devoir de tous ceux qui connaissent les bienfaits de l'association professionnelle devraient être de faire acte de patriotisme en prêchant l'évangile de l'Union et de la Coopération dans toute notre Province et en signalant, à tous ceux qui l'ignorent, l'oeuvre de l'U.C.C.

## Aimons bien nos vieux parents

Les Romains attachaient les parricides dans un sac avec un singe à cause de sa ressemblance avec l'homme, un serpent, symbole d'ingratitude, un coq, symbole d'effronterie et d'audace, et les laissaient mourir avec ces bêtes.

Certes, les parricides sont rares, mais les enfants ingrats, irrespectueux, durs envers leurs parents ne le sont pas.

Le temps vient vite où nos vieux parents ne seront plus là, où vous n'entendrez plus leur chère voix, ne verrez plus leurs gestes familiers. Et si vous ne les avez pas assez aimés, assez choyés, vous vous aurez préparés de cuisants remords que rien ne pourra adoucir.

Les Anglais ont une expression charmante pour désigner les devoirs des enfants envers leurs parents: "Dorlotez-les comme ils vous ont dorlotés quand vous étiez petits". Les Français vont l'admiration des étrangers pour leur vénération, leur respect envers leurs parents. Ne sommes-nous pas Français? N'y a-t-il rien de plus affreux, de plus dénaturé, de plus méprisable que les enfants qui rudotent leurs vieux parents, les font pleurer, les relèguent dans des hospices, les cachent par la honte qu'ils en ont. Ils ont des défauts, dites-vous. Ils n'en ont pas plus que vous en aviez quand vous étiez jeu-

nes. Ils sont devenus d'adorables enfants à leur tour. Rendez-leur ce qu'ils vous ont fait. Dorlotez-les comme ils vous ont dorlotés. Embrassez leurs chères vieilles mains qu'ils ont ternies et ridées dans les durs travaux pour vous servir, embrassez-les à genoux, car bientôt vous ne le pourrez plus.

## Les leçons de l'horloge

L'horloge enseigne la sagesse; L'heure ne sonne pas en vain; Le balancier va, vient sans cesse, Le verrons-nous aller demain?

A tout âge évitons de faire Pour l'avenir de longs projets; Le temps fuit pendant qu'on diffère; Dans sa course il n'attend jamais.

Enfant l'étude qui t'afflige Doit former ton âme aux vertus Et l'occasion qu'on néglige Souvent ne se retrouve plus.

Homme, travaille avec courage, Du laboureur suis la leçon; Souviens-toi que l'été de l'âge Est l'époque de la moisson.

Vieillard qu'attend le coup funeste, Prends tes jours sans trop les compter;

Hâte-toi d'en goûter le reste Si tu peux encor te hâter.

Du balancier la marche égale A tout homme prédit son sort; Chaque jour l'aiguille fatale Marque un de nos pas vers la mort.

L'horloge enseigne la sagesse; L'heure ne sonne pas en vain; Le balancier va, vient sans cesse, Le verrons-nous aller demain? "LEMONNIER"

## Du patriotisme

... Cet amour de la patrie et de la nation, bien qu'il soit un grand excitant à plus d'une vertu et à plus d'un acte de courage, au moins lorsqu'il est régi par la loi chrétienne, devient la source de beaucoup d'injustices et d'iniquités lorsqu'il a dépassé les limites de la justice et du droit et qu'il est devenu exagéré. Ceux qui sont entraînés jusque là oublient certainement que tous les peuples, en tant que membres d'une famille universelle, sont unis entre eux par une certaine fraternité. Ils oublient aussi qu'il n'est ni permis, ni avantageux, de séparer l'utile et l'honnête.

Le Pape PIE XI.



Joseph-I à la Rivière 7 mai 183 toine Leg land.

Il reçut cole modè Il suivit la se livra à tait située de Rivière che en la

J.-H. en 1879, fille de G

J.-H. l'ice volont 86e bataill

C'est lu la Compag elle contre Maskinong nombreuse fut nomm la municip Loup. Il 1902.

Hormisc la première le nécessit testation c servateur, l'Assemblée tions géné comté de

J.-H. I 1888 par 5 tre Edouat embrassé